

OCDE
ETUDES ECONOMIQUES

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

YUGOSLAVIE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

JUIN 1973

STATISTIQUES DE BASE DE LA YOUGOSLAVIE

LE PAYS ET LA POPULATION

Superficie totale (en milliers de km ²)	256	Accroissement net de la population	
Superficie cultivée (en milliers de km ²)	148	1963-1972 (1 000),	
Superficie forestière (en milliers de km ²)	89	moyenne annuelle	174
Population (recensement du 31-3-1971,		Emploi rémunéré, total (1972, 1 000)	4 210
en milliers)	20 521	dont :	
Républiques :		Industries manufacturières	1 614
Serbie	8 447	Construction	364
Croatie	4 426	Agriculture	244
Bosnie et Herzégovine	3 746	Personnes employées dans les	
Slovénie	1 725	exploitations agricoles individuelles	
Macédoine	1 647	(recensement du 31-3-1971	
Monténégro	530	en milliers)	3 892
Villes principales :		Émigration nette	
Belgrade	1 209	moyenne annuelle 1967-1971	113 000
Zagreb	602		
Skopje	389		
Sarajevo	292		
Ljubljana	258		

LA PRODUCTION

PNB au coût des facteurs		Origine du PIB en 1971	
(1971, en milliards de dinars)	223,8	(en pourcentage du PIB)	
PNB par habitant (1971, en dollars)	725	Agriculture, forêts, pêche	17,3
Formation brute de capital fixe		Industries extractives	
en 1971 (en milliards de dinars)	64,7	et manufacturières	32,1
en 1971 (en pourcentage du PNB)	26,6	Construction	11,6
1967-1971 (en pourcentage du PNB)	26,8	Divers	39,0

LES INSTITUTIONS

Consommation publique		Recettes de l'État,	
(1971, en pourcentage du PIB)	15,0	y compris les fonds extra-budgétaires	
Recettes de l'Administration fédérale,		(1971, en pourcentage du PIB)	31,2
y compris les fonds extra-budgétaires			
(1971, en pourcentage du PIB)	8,2		

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

	Structure des exportations en 1972 (en pourcentage)	Structure des importations en 1972 (en pourcentage)
Produits alimentaires, boissons et tabac	17,5	9,5
Matières premières et produits semi-manufacturés	41,6	52,8
Produits manufacturés finis	40,9	37,7

LA MONNAIE

Unité monétaire : le dinar

Unités monétaires par dollar des États-Unis : 17

NOTE On trouvera, dans un tableau de l'annexe une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

YOUGOSLAVIE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), qui a été instituée par une Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion possible de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale;*
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique;*
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire, conformément aux obligations internationales.*

Les Membres de l'OCDE sont : la République Fédérale d'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie.

La République Socialiste Fédérative de Yougoslavie est associée à certains travaux de l'OCDE, et notamment à ceux du Comité d'Examen des Situations Économiques.

* * *

L'examen annuel de la situation de la Yougoslavie par le Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement de l'OCDE a eu lieu le 27 juin 1973.

La présente étude a été mise à jour par la suite.

© Organisation de Coopération et de Développement Économiques, 1973.

Les demandes de reproduction ou de traduction doivent être adressées à :

M. le Directeur de l'Information, OCDE
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
I La politique économique et le problème de l'inflation	6
Les causes possibles de l'inflation	7
La situation de l'offre et de la demande	10
Le problème du « manque de liquidités »	14
L'évolution des salaires	17
Les influences extérieures	19
Les problèmes structurels	20
La politique de stabilisation	21
Les actions directes sur les prix et les salaires	21
La politique des revenus	22
L'évolution budgétaire	23
La politique monétaire	24
Les perspectives d'évolution de l'inflation	26
II L'évolution de la main-d'œuvre et l'émigration	29
L'évolution du marché du travail intérieur	30
L'émigration de main-d'œuvre	35
Les effets sur le potentiel de production	37
Les aspects régionaux	42
Les envois de fonds des travailleurs émigrés	43
Les perspectives et les problèmes d'orientation	46
III Considérations de politique économique	49
<i>Annexe</i> Chronologie des principales mesures de politique économique	57

TABLEAUX

TEXTE :

1 Evolution des prix	9
2 Dépense et production	12
3 Recettes et dépenses du Gouvernement fédéral	23
4 Compte consolidé des administrations publiques, sécurité sociale comprise	23
5 Balance des paiements	26
6 Monnaie et crédit	28
7 Population active	31
8 Taux d'activité	35

ANNEXE STATISTIQUE :

A	Produit social par secteur	64
B	Produit national et dépenses	65
C	Investissement fixe brut	66
D	Le revenu national et le compte des particuliers	67
E	Agriculture	68
F	Production industrielle	69
G	Population active, emploi et productivité	70
H	Prix et salaires	71
I	Bilan du système bancaire	72
J	Importations et exportations par groupes de produits	73
K	Exportations et importations par zones	74
L	Balance des paiements	75

GRAPHIQUES

1	Prix	8
2	Indicateurs de l'activité d'investissement fixe	11
3	Production, chômage et balance extérieure	13
4	Endettement envers les entreprises et disponibilités monétaires des entreprises	15
5	Salaires, productivité, prix à la production et part des salaires	18
6	Commerce extérieur	25
7	Monnaie et crédit	27
8	Production, emploi et productivité par secteurs	31
9	Production, emploi et chômage	33
10	Evolution des marchés régionaux de l'emploi	34
11	Emigration et situation du marché de l'emploi en Yougoslavie et à l'étranger	36
12	Personnes recensées en quête d'emploi	38
13	Emigration et taux de croissance par région	39
14	Personnes temporairement employés à l'étranger en 1971, selon la région d'origine	40
15	Migration, par régions	41
16	Envois de fonds des travailleurs émigrés, exportation des marchandises et recettes au titre des services autres que les revenus de facteurs	44

INTRODUCTION

L'économie yougoslave a obtenu en 1972 de meilleurs résultats, dans certains domaines importants. Le plus notable a été l'amélioration de la balance extérieure, les opérations courantes s'étant soldées — résultat tout à fait inhabituel — par un excédent. Les deux causes principales en ont été les importantes dévaluations du dinar, en 1971, et le relâchement des pressions de la demande intérieure, entre 1970 et 1972. L'échelonnement de la dette extérieure s'est quelque peu amélioré grâce à des étalements d'échéances. Les efforts visant à freiner l'inflation intérieure semblent aussi avoir été partiellement couronnés de succès l'an dernier. La progression des salaires s'est sensiblement ralentie et les principaux indices de prix ont été plus stables qu'auparavant, à l'exception notable de celui du coût de la vie. En partie sous l'influence des mesures de stabilisation prises par les autorités yougoslaves en 1971 et 1972, la croissance économique s'est ralentie et a pris un rythme inférieur aux tendances comme aux objectifs à moyen terme. L'emploi n'en a pas moins continué de progresser à une cadence rapide, ce qui a eu des conséquences défavorables sur la productivité de la main-d'œuvre mais a peut-être contribué à réduire l'émigration nette de travailleurs. Cependant, si les sorties de main-d'œuvre ont été modérées l'an dernier, par rapport à certaines années antérieures, l'une des causes principales en est probablement la faiblesse relative de la conjoncture dans les principaux pays qui accueillent les travailleurs yougoslaves. Il n'est donc pas certain que cette évolution du courant d'émigration soit durable.

Si, dans l'ensemble, la situation extérieure et intérieure de l'économie yougoslave ne se présente donc pas sous un jour défavorable, elle ne saurait pour autant justifier une satisfaction sans mélange. S'attaquer sans tarder aux forces inflationnistes pour les maîtriser durablement : tel est le problème qui demeure le sujet de préoccupation capital. Le taux d'inflation est en effet resté notablement supérieur au niveau compatible avec une stabilité raisonnable des prix et coûts, et les statistiques les plus récentes indiquent que la situation s'aggrave sensiblement. On s'est efforcé, dans la première partie de la présente étude, de discerner les causes de l'inflation que connaît la Yougoslavie. La deuxième partie examine l'évolution récente du marché du travail et plus particulièrement les questions relatives au courant d'émigration de main-d'œuvre. Enfin, la dernière partie expose succinctement quelques considérations de politique économique suggérées par l'examen de l'évolution dans ces deux domaines.

I LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET LE PROBLÈME DE L'INFLATION

Les grands problèmes que le développement de son économie et de son système économique posent à la Yougoslavie ont été certainement plus complexes et plus épineux en 1972 et 1973 que les années précédentes. L'adoption en 1971 d'un certain nombre d'amendements constitutionnels ayant pour objectif essentiel d'accroître la décentralisation et d'accroître l'influence des travailleurs dans le système d'autogestion a exigé, de la part de nombreux échelons de l'appareil économique, des efforts particuliers pour mettre en place des structures fondamentales adaptées aux réformes institutionnelles. Or, pendant ce temps, l'accroissement de l'instabilité posait de graves problèmes. L'inflation est devenue préoccupante dans le courant de 1971. Le déficit de la balance des paiements s'est creusé dans des proportions inquiétantes. On a demandé, semble-t-il, à la production de l'économie nationale plus qu'elle n'était à même de fournir. Enfin, le manque de liquidités et les déficits de gestion ont mis en difficultés de plus en plus d'entreprises. La nécessité de faire face à ces facteurs d'instabilité a compliqué la poursuite de certains objectifs essentiels de la politique économique à long terme, tels que l'amélioration des structures industrielles et le développement des régions relativement attardées. Les résolutions de l'Assemblée Fédérale définissant les grandes orientations de la politique économique pour 1972 et 1973 ont souligné la nécessité, tout en poursuivant la réalisation des objectifs à long terme, de porter remède aux différents facteurs d'instabilité. Dans cette optique, elles ont pris acte de l'intention du Gouvernement d'admettre des taux de croissance de la demande et de la production intérieures plus modestes que par le passé.

Envisagée sous l'angle d'un certain nombre de ces orientations fondamentales, la situation a évolué favorablement. Tout d'abord, des progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre des amendements constitutionnels. Le dispositif de concertation visant à assurer l'entente des différentes républiques sur les actions à mener dans certaines matières délicates a pris une extension considérable et a permis de conclure des accords définissant les grandes lignes des réformes à opérer dans certains domaines tels que le système bancaire, les échanges et paiements extérieurs, la structure de la fiscalité et la politique des salaires. En second lieu, la situation relative des républiques et provinces relativement sous-développées s'est améliorée. Celles-ci ont globalement enregistré en 1972 un taux de croissance nettement supérieur à celui de l'ensemble de la Yougoslavie et la province la plus en retard, celle de Kosovo, a connu l'expansion la plus rapide¹. Ensuite, la position de la balance extérieure s'est améliorée d'une manière spectaculaire. En 1971, la balance courante avait fait apparaître le déficit le plus

1 Bien que les récoltes n'aient guère été abondantes, les documents indiquent qu'entre 1971 et 1972, le produit social a augmenté, en volume, de 8 % dans l'ensemble des républiques relativement sous-développées et de 12 % dans le Kosovo, contre 5 ½ % dans toute la Yougoslavie (Rezolucija o Osnovama Politike Društveno-Ekonomske Razvoja Jugoslavije u 1973 godini, *Sluzbeni List SFRJ*, 30 décembre 1972).

élevé que l'on ait enregistré depuis la fin de la guerre ; en 1972, elle s'est soldée par un excédent. Certaines indications donnent à penser que la position de la balance extérieure ne sera peut-être pas aussi favorable en 1973 qu'en 1972, mais la situation semble bien devoir rester satisfaisante à cet égard. Enfin, si le taux réel de croissance de l'économie yougoslave a été moins important, en 1972 et au premier trimestre de 1973, qu'au cours d'autres années récentes, il n'en a pas moins été proche des chiffres définis dans les objectifs officiels, et d'un niveau assez élevé par rapport aux moyennes de l'OCDE.

Mais dans certains domaines, les objectifs de la politique économique n'ont pas été entièrement atteints. En particulier, les résultats obtenus dans la lutte contre l'inflation ont été notablement inférieurs aux prévisions officielles et l'inflation est restée le principal problème de politique économique. Le coût de la vie a augmenté de 16 à 17 % en 1971 et 1972, et à un rythme encore plus rapide pendant les premiers mois de cette année. Un taux d'inflation si élevé, bien supérieur à tous ceux que l'on enregistre actuellement dans les autres pays de la zone OCDE, est un important facteur d'inégalité sociale et d'inefficience économique. Il altère la répartition des revenus et de la richesse, aux dépens notamment des éléments de la population qui disposent de revenus relativement fixes, et fausse les décisions dans les domaines des investissements et de la consommation. Il crée de sérieuses difficultés en matière d'échanges et de paiements extérieurs. La montée des coûts et des prix ébranle rapidement la position concurrentielle de l'économie yougoslave, en rendant nécessaire de fréquents réalignements de taux de change, qui tendent à leur tour à provoquer des perturbations. Le fait, par exemple, que le dinar a été dévalué par deux fois en 1971 et a suivi le dollar des Etats-Unis dans sa baisse en février 1973 n'est certainement pas sans rapports avec la force des tensions inflationnistes actuelles. Il est clair, dès lors, que la nature du processus d'inflation et des problèmes de politique économique qu'il soulève sont des sujets de réflexion qui méritent une attention privilégiée.

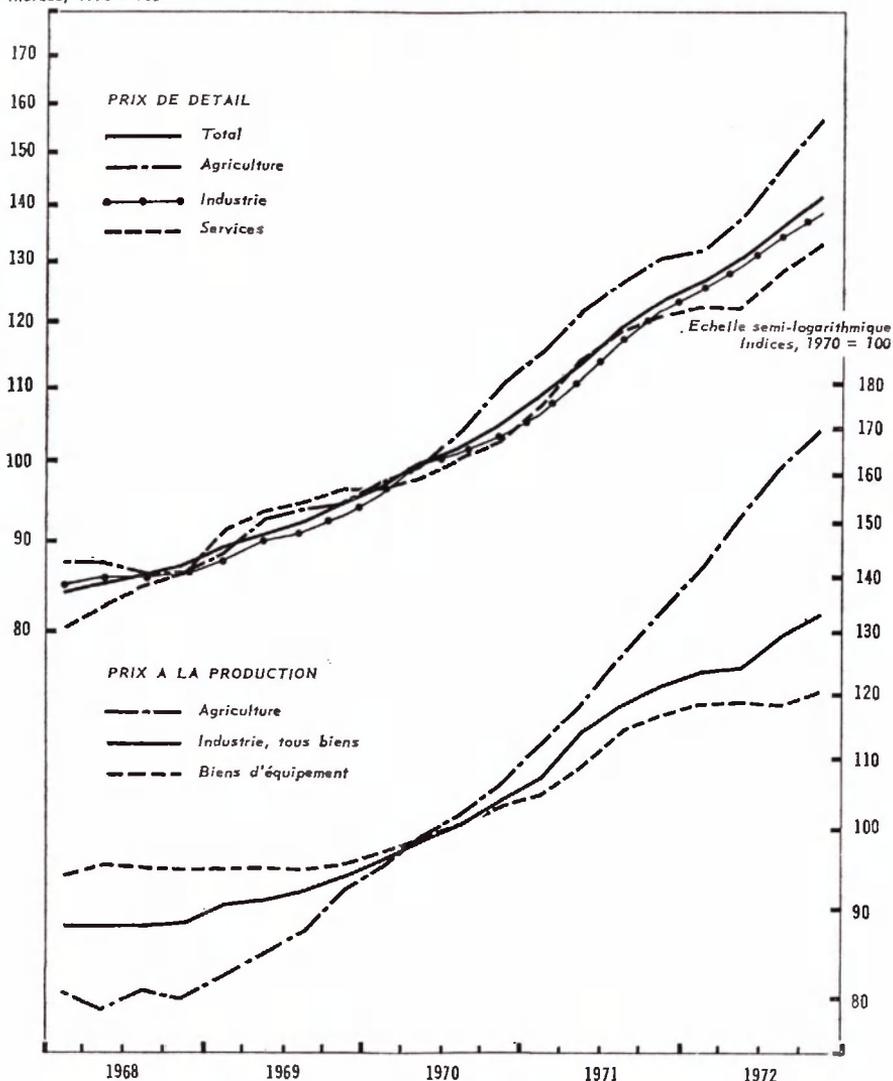
Les causes possibles de l'inflation

Les autorités yougoslaves sont parfaitement conscientes de la gravité du problème de l'inflation. Celui-ci occupe une place de plus en plus prépondérante dans les déclarations d'intention définissant la ligne de la politique économique et l'on se préoccupe toujours davantage, tant dans les milieux officiels que dans les cercles professionnels privés, d'en identifier ses causes fondamentales. La généralisation de l'intérêt que l'on porte au problème et des études qu'on lui consacre, la plus grande expérience que l'on a maintenant du fonctionnement du système économique réformé et le caractère évolutif du problème lui-même, tout cela fait que l'optique dans laquelle on envisage les divers facteurs plausibles de l'inflation s'est quelque peu modifiée, depuis environ un an. La possibilité, notamment, que l'évolution des salaires ait une importante incidence sur l'inflation est maintenant plus facilement admise qu'auparavant, en Yougoslavie. Il semble, en revanche, que l'on soit actuellement moins enclin à considérer l'excédent de la demande globale comme l'un des principaux facteurs d'inflation. L'opinion que cer-

taines composantes de la demande, notamment l'investissement fixe et les dépenses publiques, revêtent un caractère excessif et contribuent de ce fait à la hausse des prix, paraît moins répandue qu'auparavant. Nombreux sont ceux qui ont pensé, ces deux dernières années, que le fait qu'on n'a pu entièrement maîtriser l'évolution de ces composantes de la demande a pour

Graphique 1 Prix
Indices trimestriels désaisonnalisés

Echelle semi-logarithmique
Indices, 1970 = 100



Sources : Indeks, SZSZ (Institut fédéral des statistiques); indices désaisonnalisés par le Secrétariat de l'OCDE.

cause principale un relâchement de la discipline financière dans les entreprises et dans les organismes publics — phénomène que l'on voit périodiquement réapparaître dans les annales de l'économie yougoslave depuis la fin de la guerre et que l'on appelle généralement le problème du « manque de liquidités ».

Il semble qu'après une période marquée par des tensions relativement fortes de la demande, qui a peut-être duré jusque dans le courant de 1971, l'expansion économique soit restée en-deçà des limites correspondant au taux de croissance potentiel des capacités. Il est difficile, dans les conditions qui caractérisaient l'état de l'offre et de la demande au moins pendant l'année dernière, de déterminer quelles ont pu être, parmi les différentes composantes de la demande, celles qui avaient effectivement un caractère excessif. Le manque de liquidités, qui a pris l'an dernier des proportions telles qu'il ne pouvait guère manquer d'attirer l'attention, est certainement un sujet de préoccupations et justifie une action corrective. Mais son rôle, en tant que cause déterminante de l'inflation passée, est loin d'être évident. Il est fort possible en effet, comme nous le verrons bientôt, que le manque de liquidités soit lui-même symptomatique de problèmes économiques plus fondamentaux. En ce qui concerne l'évolution des salaires, de précédentes études économiques sur la Yougoslavie estimaient qu'elle jouait probablement un rôle de premier plan dans l'inflation ; or il semble que ce rôle soit devenu moins déterminant, l'an dernier. La fiscalité

Tableau 1 Évolution des prix
Pourcentages de variation

	1972					
	1966 Taux annuel moyen	1968	1969	1970	1971	1972
<i>Indices dérivés du PIB</i>						
PIB aux prix du marché		3.8	6.7	12.3	19.6	14.6
Consommation privée		5.0	7.4	11.1	17.4	
Formation brute de capital fixe		7.1	10.3	7.1	17.4	
<i>Coût de la vie</i>						
Total	10.5	5.7	7.5	11.1	15.3	16.4
Alimentation	10.2	3.3	7.5	12.0	17.0	19.1
Services	12.0	12.7	12.4	8.0	13.0	9.8
dont : loyers	11.9	20.9	21.1	2.0	0.0	4.0
<i>Prix à la production</i>						
Produits industriels	6.6	1.1	2.2	9.9	15.0	11.1
Biens d'équipement	4.5	0	1.1	5.3	12.0	6.4
Biens de consommation	6.3	0	3.3	7.5	12.0	13.6
Matières premières	7.6	1.2	2.3	12.4	18.0	9.9
Produits agricoles	10.6	-3.7	10.1	14.9	26.6	23.5

Sources : Indeks, Statisticki Godisnjak, SZSZ (Institut fédéral des Statistiques); renseignements communiqués directement par la Yougoslavie à l'OCDE.

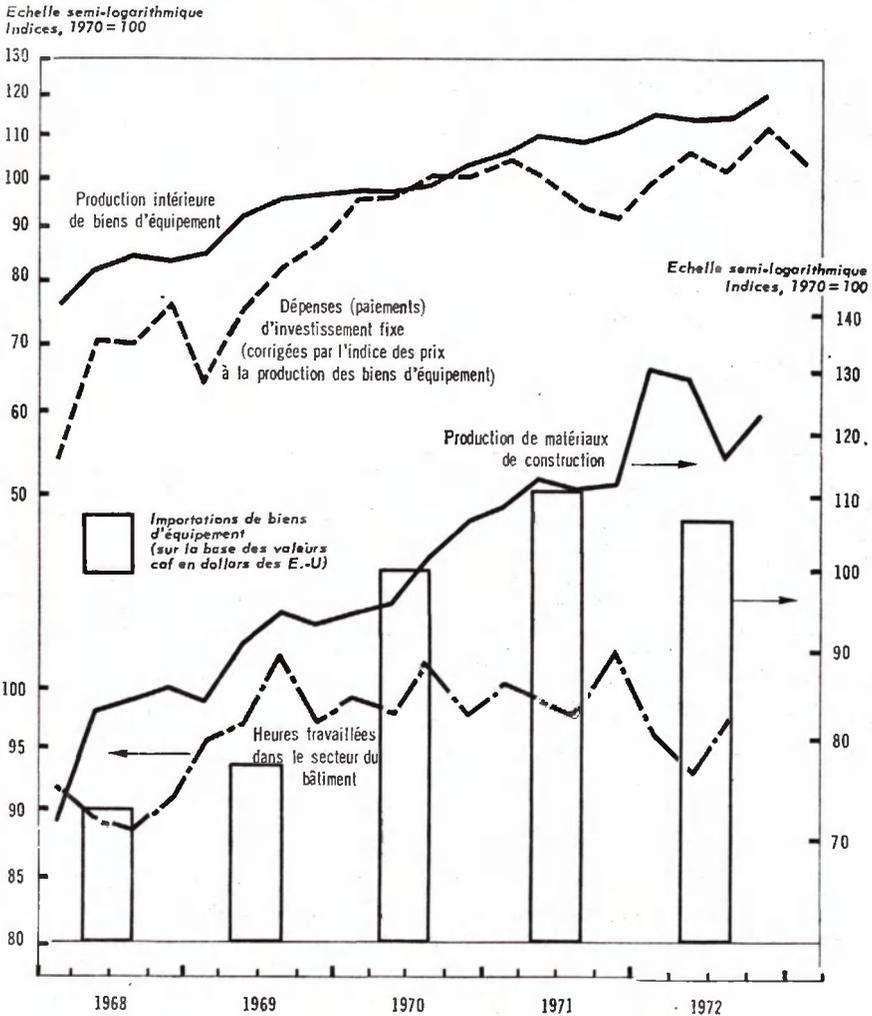
indirecte et la politique des prix des services publics ont aussi été d'importantes sources d'inflation. Un autre facteur a certainement joué un rôle particulièrement important dans l'inflation que connaît actuellement la Yougoslavie : l'influence du secteur extérieur sur les prix et les coûts. Cette influence s'est notablement accentuée depuis 1970. Le dinar, depuis cette époque, s'est déprécié de quelque 40 % par rapport aux monnaies des autres pays Membres et la hausse généralisée des prix s'est accentuée à l'étranger. Enfin, comme d'autres poussées d'inflation qu'a connues récemment la Yougoslavie, l'inflation actuelle n'est pas sans rapports avec des problèmes et des distorsions touchant les structures fondamentales. Il semble qu'à cause des remaniements continuels apportés au système économique et aussi à cause de ces particularités, les problèmes de structure aient tendance à être sensiblement plus épineux que dans les pays Membres se trouvant à des stades à peu près analogues du processus de développement.

La situation de l'offre et de la demande

Le taux de croissance en volume du produit social enregistré en 1972 (5½ %) a été inférieur à l'objectif à moyen terme (7½ %) et aux chiffres des années précédentes (7¼ %, en moyenne, entre 1967 et 1971). La production agricole a légèrement baissé et le rythme d'expansion de la production industrielle — environ 8 % — a été plus faible que depuis 1967. Cependant, en dehors du secteur agricole, la production et l'activité ont évolué à peu près conformément aux prévisions officielles et la tendance au ralentissement est imputable en partie à l'influence des mesures prises par les pouvoirs publics pour freiner l'inflation et renforcer la discipline financière dans l'appareil économique. On pouvait s'attendre que l'investissement des entreprises et les dépenses publiques soient les composantes de la demande les plus touchées par cette politique. Les importations de biens d'équipement, déjà languissantes en 1971, ont accusé, même aux prix courants (en dollars des Etats-Unis), une diminution qui correspond à une forte contraction en volume (graphique 2). Le nombre d'heures travaillées dans le secteur de la construction a aussi diminué légèrement, en 1971 et en 1972. Cependant, la faiblesse de l'activité d'investissement fixe que semblent dénoter ces indicateurs partiels ne se reflète pas nettement dans les estimations officielles des comptes nationaux, qui font apparaître que cette activité a progressé à un rythme relativement satisfaisant en 1972 (tableau 2). La formation de stocks, qui avait été particulièrement intense pendant les derniers mois de 1971, au moment où l'on s'attendait généralement à une deuxième dévaluation du dinar, a certainement fléchi en 1972. Influencée par la progression plus modérée des salaires, par la hausse soutenue du coût de la vie, par l'expansion un peu moins dynamique de l'emploi intérieur et par l'augmentation moins rapide des envois de fonds des émigrés, la croissance de la consommation privée a probablement aussi connu un ralentissement. Il se pourrait donc bien, finalement, que le rythme d'expansion de la demande intérieure ait marqué un fléchissement relatif. L'incidence de ce dernier sur la croissance de la production a été atténué par un important renversement du solde de la balance extérieure en volume, devenue excédentaire. Ce transfert au secteur extérieur de ressources réel-

les jusque là affectées à l'économie intérieure a été influencé par les incidences, sur le volume des échanges, des dévaluations du dinar opérées en 1971, par les distorsions qu'a provoquées dans le profil temporel des échanges commerciaux l'attente des changements de parité monétaire et par le ralentissement de l'expansion de la demande intérieure.

Graphique 2 Indicateurs de l'investissement fixe
Indices désaisonnalisés, 1970 = 100



Sources : Indeks, SZSS (Institut fédéral des statistiques); indices désaisonnalisés par le Secrétariat de l'OCDE.

Tableau 2 Dépense et production
Pourcentages de variation en volume

	1971		1970	1971	1972	1973 Prévisions officielles
	Définitions et concepts norma- yougo- lisés slaves					
	<i>milliards de dinars</i>					
<i>Dépense</i>						
Consommation privée	122	111	8½	9	5½	5½
Consommation collective	35	18	5½	8½	5	5
Formation brute de capital fixe	65	65	17½	6½	6	6½
Demande intérieure finale	222	193	11	8	5½	
Formation de stocks ¹	27	27	-4	1½	½	
Balance extérieure ¹	-13	-15				
PIB ou produit social, aux prix du marché	235	205	6	9	5½	6½
<i>Production</i>						
PIB au coût des facteurs (ou produit social aux prix du marché)	224	205	6	9	5½	6½
Secteur non-agricole	187	169	9½	9	7	7½
Secteur agricole	37	35	-7	8	-1	2½
Secteur socialisé		169	8½	10	—	7½
Secteur privé		36	-3	4½	—	3½

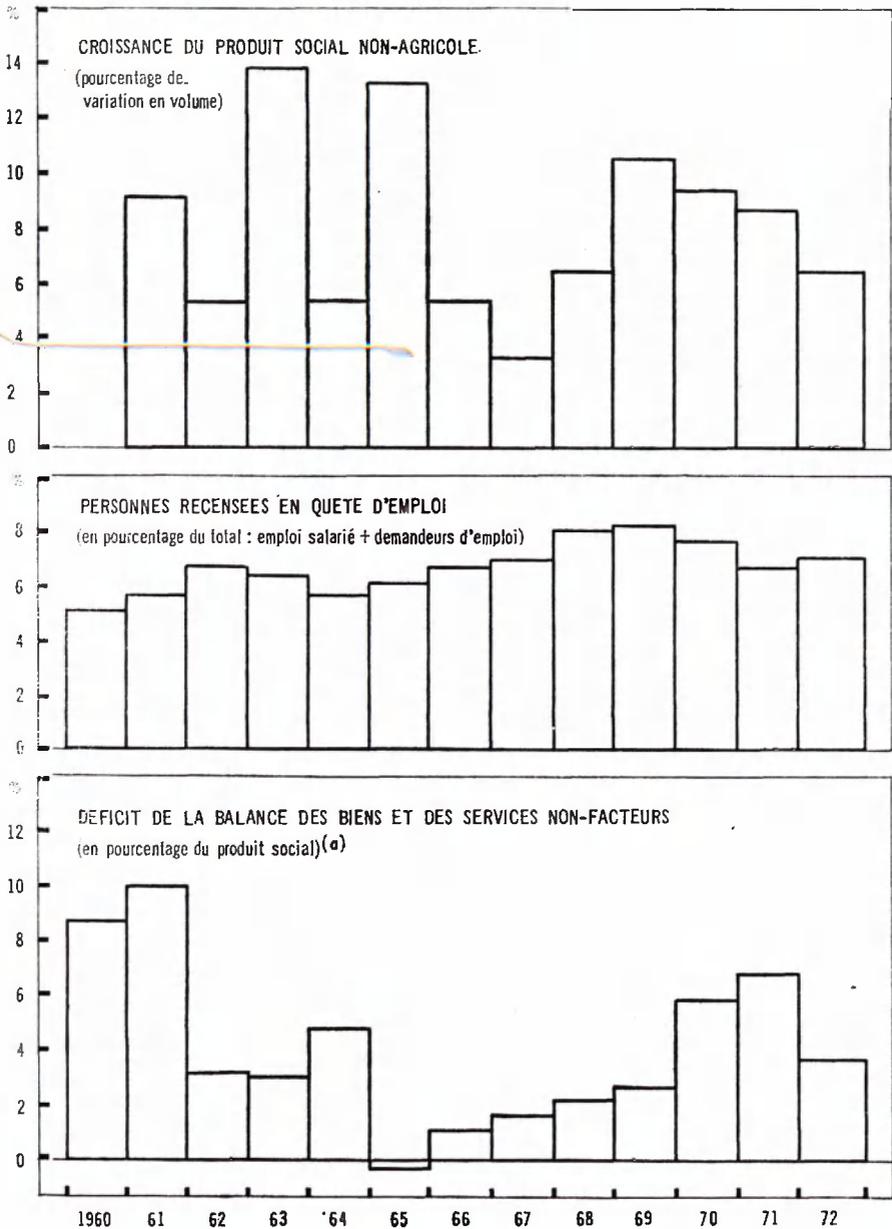
1 Les chiffres des deux premières colonnes indiquent le montant de la formation de stocks (calculé sous forme de résidu) ou celui de la balance extérieure. Les chiffres des autres colonnes indiquent les variations combinées de la formation de stocks et de la balance extérieure (calculées sous forme de résidu), exprimées en pourcentage du produit social de l'année précédente. La somme de ces variations et de la variation de la demande intérieure finale est approximativement égale au taux de variation du produit social. Les différences qui peuvent apparaître sont dues à ce que le taux de variation de la demande intérieure finale n'est pas exprimé en pourcentage du produit social.

NOTE Les variations indiquées au tableau ont été calculées à l'aide de données statistiques établies dans l'optique des définitions et concepts yougoslaves. Celles-ci se rapportent au produit social, concept qui exclut les activités des administrations publiques, la santé, l'enseignement, les professions libérales et divers éléments de certaines autres activités de services. La comparaison des deux premières colonnes donne à penser qu'environ 13 % du PIB aux prix du marché (définitions et concepts normalisés) ont été ainsi laissés de côté, en 1971. En matière de dépense, la différence de champ couvert concerne particulièrement la consommation publique, ou collective, et, dans une moindre mesure, la consommation privée. En matière de production, le système yougoslave ne comporte pas d'estimation aux coûts des facteurs mais donne la ventilation par activité du produit social aux prix du marché. Tous les pourcentages de variation indiqués au tableau sont arrondis au demi-point le plus proche.

Sources : *Privredni Bilansi Jugoslavije 1966-1971*, SZZS (Institut fédéral des statistiques); renseignements communiqués directement par la Yougoslavie à l'OCDE.

Hormis le fait que les données disponibles rendent pratiquement impossible toute une mesure précise de l'écart qui a pu se produire l'an dernier entre production potentielle et production réelle, on peut se demander si la notion de croissance potentielle des capacités a beaucoup de signification, dans le cas de la Yougoslavie. Il existe, certes, des réserves de main-d'œuvre sous-employée ou à faible productivité. Mais les qualifications professionnelles de ces réserves, leur structure régionale, etc., sont telles qu'il pourrait très bien y avoir, à court terme, des pénuries de main-

Graphique 3 Production, emploi et balance extérieure



(a) Un léger excédent est apparu en 1965 enregistré ici de façon négative.

Sources : *Statistički Godišnjak*, SZSS (Institut fédéral des statistiques) et mémorandum statistique de la Yougoslavie à l'OCDE.

d'œuvre dans certaines régions ou pour certaines catégories de qualifications ou de professions. De même, la croissance de la production pourrait être entravée par le fait que la disponibilité de certains facteurs de production autres que la main-d'œuvre se trouve parfois réduite par les goulets d'étranglement dus à un ajustement inadéquat de l'approvisionnement intérieur, combiné à la rigidité de la politique d'importation. Les autorités yougoslaves estiment que ces goulets d'étranglement ont joué un rôle important et, plus précisément, que la croissance potentielle globale de l'économie se trouve freinée par une évolution inadaptée de ses approvisionnements en matières premières. Quoi qu'il en soit et en dépit des difficultés que présente, dans le cas de la Yougoslavie, le calcul du taux de croissance potentiel des capacités, il paraît raisonnable de supposer que ce taux n'est pas inférieur au taux de croissance réel de 5½ % enregistré l'an dernier et même, selon toute probabilité, qu'il lui est nettement supérieur. L'importante amélioration en volume de la balance extérieure, le fait que les secteurs de la production et de la distribution se plaignent de plus en plus de l'étroitesse des débouchés et, dans une moindre mesure, l'augmentation du nombre de personnes recensées en quête d'emploi, tout cela semble bien confirmer l'opinion que le taux de croissance réel a été nettement inférieur, l'an dernier, au taux de croissance potentiel.

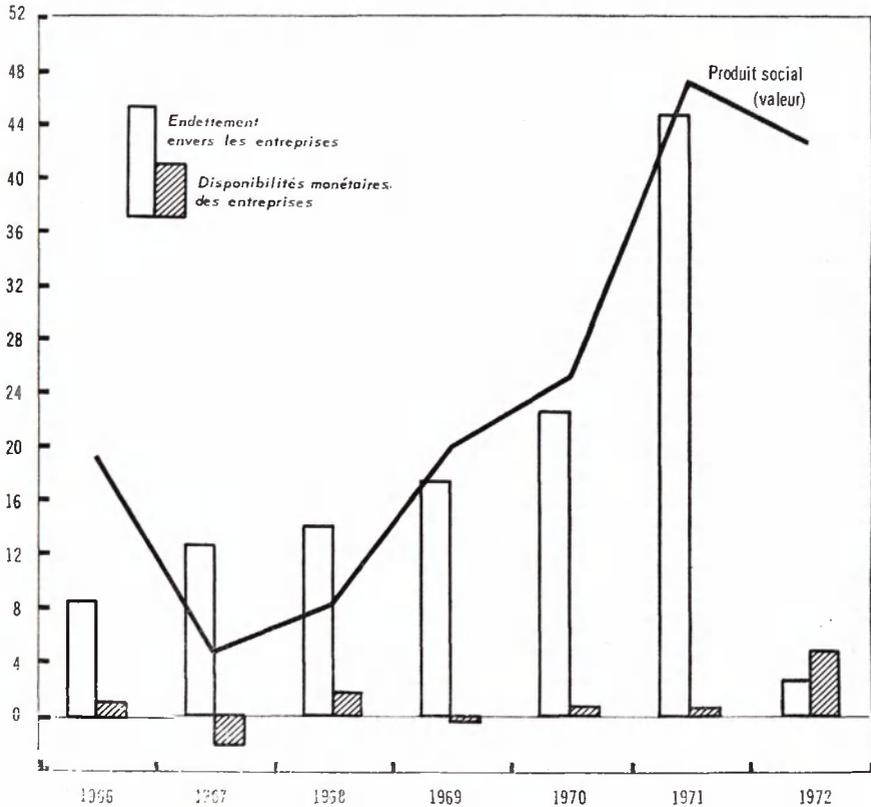
Le problème du « manque de liquidités »

Les autorités estiment que l'une des causes principales du lancement de programmes d'investissement et de l'engagement de dépenses publiques sans moyens de financement suffisants — que beaucoup continuent à considérer comme d'importants facteurs d'inflation — est l'expansion des crédits ouverts officieusement en dehors du système bancaire. Cette expansion entraîne un gonflement de la dette non bancaire qui excède les moyens de financement disponibles pendant la période considérée. Elle s'accompagne souvent d'une tendance assez généralisée à admettre que la gestion des entreprises se solde par des déficits, tendance qui, dans le cas où on la laisse se développer dans n'importe quelle entreprise, risque de transformer ce qui n'était d'abord qu'un problème de liquidités en un problème de solvabilité. C'est ainsi que, entre 1967 et 1971, l'endettement envers les entreprises a augmenté d'un montant comparable à l'augmentation du produit social de la Yougoslavie (graphique 4). Les trois quarts environ de cette augmentation représentent des crédits accordés à d'autres entreprises, le reste correspondant à des avances consenties à des organismes et institutions publics. Il ne faut cependant pas perdre de vue que l'on pouvait s'attendre à une progression très rapide, dans l'économie yougoslave, du montant des crédits qu'accordent les entreprises à leur clientèle et des crédits que leur consentent leurs fournisseurs, et cela pour plusieurs raisons : le rythme d'expansion en volume de l'activité économique est élevé, les prix des produits et des facteurs de production industriels augmentent rapidement et les entreprises adoptent progressivement des conceptions et des comportements différents, en ce qui concerne l'endettement et les ouvertures de crédit, à mesure que se modernisent les pratiques suivies dans la conduite des affaires. On a parfois tendance, en Yougoslavie, à considérer ces

crédits que les entreprises se consentent entre elles comme un instrument qui serait foncièrement de mauvais aloi, ce qu'ils ne sont pas, cela va sans dire. Il s'agit surtout d'une question de dosage, par rapport aux autres moyens de financement, et il est difficile, dans la situation où se trouve la Yougoslavie, d'apprécier ce qu'il faut entendre par progression « normale » de l'endettement réciproque des entreprises. Il ne paraît cependant guère douteux que les taux enregistrés au cours de certaines années récentes aient été trop élevés. L'un des inconvénients de ce mode de financement tient à ce que, s'il dépasse la mesure, il complique la tâche des responsables de la gestion monétaire. L'influence d'une politique monétaire de rigueur

Graphique 4 Endettement envers les entreprises et disponibilités monétaires des entreprises

Milliards de dinars



NOTE Variations en cours d'année, pour l'endettement et les disponibilités; variation entre les montants annuels moyens, pour le produit social.

Sources : *Statistički Godisnjak*, SZSS (Institut fédéral des statistiques); *Statistički Bilten SDK*; Miljan Golijanin, "Dezintegrirani Novac", *Ekonomska Politika*, 18 déc. 1972, p. 24; Ekicija Sirotkovic, « Monetarno-kreditna Politika u 1971 i 1972 Godini », *Aktuelni Problemi Ekonomske Politike i Privrednih Kretanja Jugoslavije*, Ekonomski Institut, Zagreb.

peut se trouver atténuée — on peut même concevoir qu'elle se trouve en fait complètement annihilée, voire inversée — par l'expansion du crédit officieux¹. Il n'est pas sans intérêt de noter, à cet égard, que la phase actuelle de manque de liquidités a commencé, comme celles qui l'ont précédée depuis le milieu des années cinquante, à un moment où l'expansion monétaire se trouvait ralentie en vue de freiner la demande.

L'opinion, assez largement répandue, semble-t-il, dans les milieux officiels yougoslaves, que ce mode de financement du déficit a provoqué un excès de l'activité d'investissement et des dépenses publiques et a, de ce fait, accentué les tensions inflationnistes, appelle deux remarques. Tout d'abord, il paraît assez hasardeux d'imputer à un seul aspect bien défini des activités du secteur des entreprises le fait que celles-ci s'endettent réciproquement ou que leur dette réciproque augmente. Certes, la structure de la fiscalité (laquelle est axée sur l'imposition des revenus salariaux et ne comporte pratiquement pas d'impôt sur le revenu du capital) encourage les secteurs fortement capitalistiques et les techniques de production mettant en œuvre une proportion élevée de biens capitaux. Et les taux d'intérêt réels très faibles, voire négatifs, incitent à recourir à toutes les sources d'emprunt, quelles qu'elles soient, auxquelles on peut accéder. Il se pourrait bien, pourtant, que le manque de liquidités reste imputable en partie à la poussée des salaires. Au cours des cinq années achevées en 1970, la structure de la répartition des revenus des entreprises s'est modifiée en faveur des salaires, de sorte que la proportion des revenus non distribués par les entreprises a baissé de plus d'un tiers (graphique 5). La diminution relative des ressources propres disponibles pour l'auto-financement des investissements a sans doute eu pour contrepartie une augmentation des besoins de crédit. Dans la mesure où le crédit bancaire et les ressources du marché des capitaux n'étaient pas disponibles en quantités suffisantes (cela est peut-être dû en partie à ce que le secteur financier n'a pas encouragé les travailleurs à épargner sur la part croissante des revenus qui leur était distribuée), on a eu recours de plus en plus à des crédits consentis dans le cadre d'arrangements officieux. La seconde remarque est la suivante : quelles que puissent être les causes profondes de l'expansion du crédit non bancaire, il semble bien que la question essentielle à poser pour déterminer l'influence inflationniste éventuelle de cette expansion est de savoir si elle a ou non provoqué ou accentué un excès de la demande. Cela a été le cas, certaines années passées, où les entreprises et les autorités publiques se sont lancées dans la réalisation de programmes d'investissement dont le financement n'était pas toujours convenablement assuré, alors que la situation relative de l'offre et de la demande provoquait déjà des tensions dans l'ensemble de l'économie. L'an dernier, cependant, pour autant qu'on puisse en juger, la demande, considérée globalement, n'a rien eu d'excessif. Etant donné la faiblesse des indicateurs partiels de l'activité d'investissement, il paraît particulièrement

1 De ce fait, la vitesse de circulation de la monnaie augmente considérablement et la proportion des moyens monétaires dont disposent les entreprises économiques diminue. La vitesse de circulation (produit social divisé par la masse monétaire, celle-ci comprenant, par définition, la monnaie en circulation, les dépôts à vue et les règlements en cours) a augmenté des deux tiers entre 1964 et 1971.

hasardeux de considérer que seule cette activité, dans le secteur public¹ ou en dehors de ce secteur, a revêtu un caractère excessif pendant cette période.

L'évolution des salaires

Il semble que, depuis quelque temps, les observateurs yougoslaves soient de plus en plus nombreux à penser que l'évolution des salaires joue un rôle important dans l'inflation intérieure. S'appuyant sur des recherches économétriques considérables², un certain nombre d'économistes sont parvenus à la conclusion que les entreprises et les secteurs mettant en œuvre une proportion relativement importante de biens capitaux, et dans lesquels la productivité de la main-d'œuvre est par conséquent élevée, peuvent augmenter leurs salaires à un rythme relativement rapide. Les entreprises qui bénéficient largement d'une position de monopole sur le marché, ainsi que de nombreuses activités de services, agences et organisations publiques, se trouvent également dans une situation privilégiée à cet égard. Les études indiquent que les différentiels de salaires entre les entreprises et entre les secteurs tendent à s'accroître en période de fléchissement de la demande. Les efforts que déploient les catégories qui ont pris un retard relatif pour combler celui-ci en période de redressement de la demande provoquent d'importantes augmentations de prix. C'est surtout l'impulsion exercée par ces poussées de salaires que l'on a plutôt tendance maintenant à considérer comme le principal facteur du mouvement d'inflation observé depuis une dizaine d'années. L'hypothèse que l'évolution des salaires est peut-être l'une des causes de l'inflation ne gagne pas seulement du terrain dans les milieux universitaires. L'application même, depuis environ un an, de mesures restrictives visant expressément à modérer la progression des salaires montre bien qu'elle a aussi retenu l'attention des autorités. Aussi bien, parmi les objectifs à moyen terme du Plan actuel, figure un renversement de la tendance à l'augmentation de la part des salaires dans la répartition des revenus. Le Plan précédent considérait que cette augmentation était souhaitable ; il prévoyait toutefois que son rythme serait plus modéré que celui qu'on a effectivement enregistré pendant la seconde moitié des années 60.

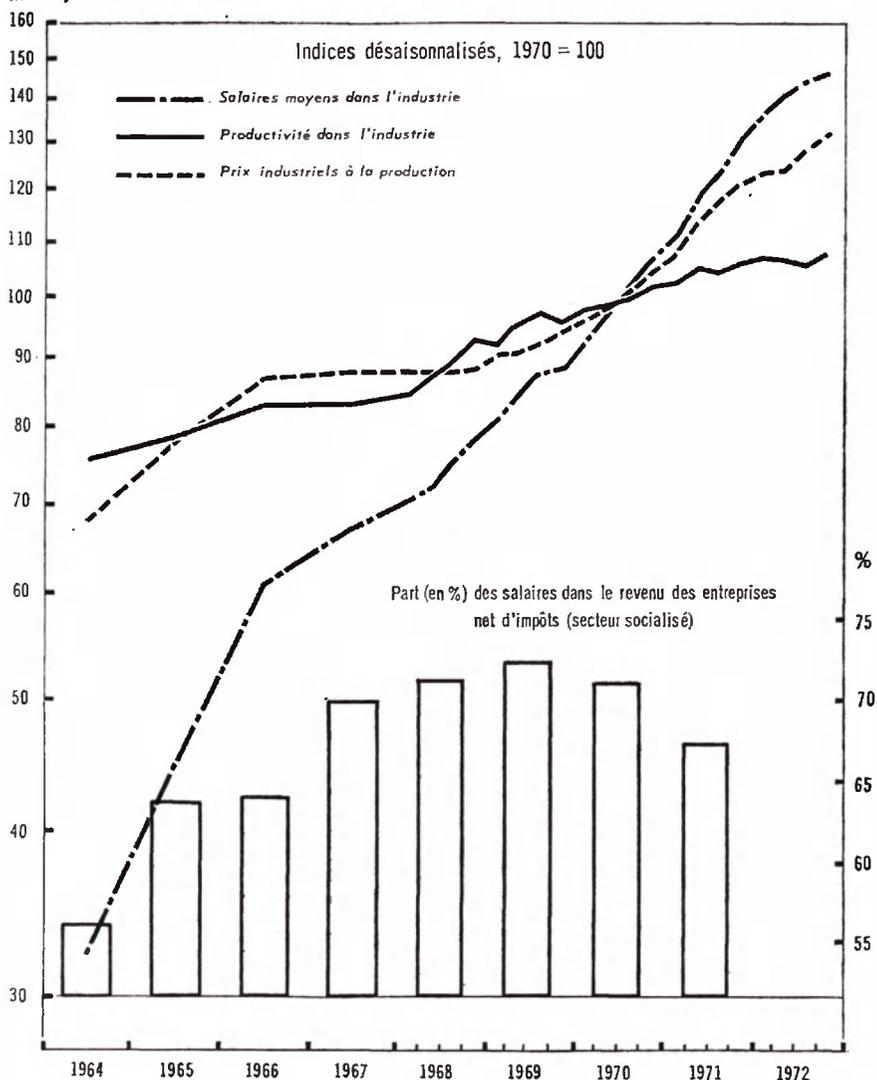
Le rythme de progression des salaires, qui avait doublé et atteint le taux annuel moyen de 22 % entre 1968 et 1971, a marqué l'an dernier une décélération. Celle-ci est peut-être imputable en grande partie aux efforts menés pour infléchir l'évolution des salaires et des prix au niveau des entreprises. Le ralentissement relatif de la conjoncture intérieure, lui-même imputable en partie aux mesures de stabilisation, a probablement contribué

1 L'interprétation des données budgétaires est devenue particulièrement difficile car les changements apportés récemment au champ couvert des statistiques et aux procédures de comptabilisation ont provoqué une discontinuité dans les séries. Des fonds extra-budgétaires ont été intégrés dans le cadre du budget et bon nombre d'opérations précédemment comptabilisées pour leur valeur nette sont maintenant indiquées en montant brut. Cependant, pour autant que les données permettent d'en juger, le volume des investissements publics a sensiblement diminué en 1971 et s'est probablement quelque peu contracté l'an dernier (voir tableau 4).

2 Voir, par exemple, Sofia Popov, « Intersectoral Relations of Personal Incomes », *Yugoslav Survey*, N° 2, 1972, pp. 63-80, et J. Mencinger, « *Inflacija* », Ekonomski Institut Pravnog Fakulteta, Ljubljana, 1970.

Graphique 5 Salaires, productivité, prix à la production et part des salaires

Echelle semi-logarithmique
Indices, 1970 = 100



Sources : Statisticki Godisnjak, Indeks, SZSS (Institut fédéral des statistiques); Milo Jovanovic, « Siromasno ili Bogato Stanovništvo », *Ekonomska Politika*, 7 août 1972, p. 22.

aussi, jusqu'à un certain point, à la modération de la hausse des salaires. Il n'a pas été aussi facile de financer celle-ci par des relèvements de prix que c'était le cas en 1971, où la conjoncture était plus dynamique. Cette année-là,

l'industrie avait augmenté ses prix de 15 % en moyenne ; mais même cette augmentation n'avait pas entièrement compensé la hausse des coûts unitaires de main-d'œuvre. Au demeurant, les statistiques disponibles indiquent que la répartition des revenus s'est quelque peu modifiée en faveur des bénéficiaires (affectations aux fonds propres des entreprises), en 1971, la part de ces derniers ayant cessé de diminuer pour augmenter légèrement, ce qui incline à penser que l'évolution des coûts des facteurs de production autres que la main-d'œuvre a été plus stable que celle des coûts salariaux. La divergence entre ces deux catégories de coûts a certainement diminué dans des proportions notables, l'an dernier, le coût des facteurs de production importés par l'industrie ayant augmenté rapidement à la suite de l'importante dévaluation du dinar opérée en 1971. Dans ces conditions, le ralentissement de la hausse moyenne des prix industriels à la production est probablement imputable dans une large mesure à la modération relative de la progression des salaires. En dépit de leur tendance à la stabilisation, les prix à la production dans l'industrie, où la productivité est certainement meilleure que dans les activités de services, ont continué à progresser à un rythme plus rapide que les prix à la production dans le secteur tertiaire. Les statistiques disponibles donnent à penser que le taux de progression des salaires a présenté, d'une branche à l'autre et entre les secteurs, des différences plus sensibles en 1972 que l'année précédente, où la conjoncture était plus dynamique¹.

Les influences extérieures

La Yougoslavie importe presque un cinquième des matières premières et des produits semi-ouvrés qu'elle utilise, près des deux tiers de ses biens d'équipement et une proportion non négligeable de ses biens de consommation. Les prix pratiqués dans les échanges internationaux augmentent à un rythme relativement rapide dans la phase d'inflation que connaît actuellement l'économie mondiale, mais nulle part à une cadence approchant celle des prix intérieurs yougoslaves². Qui plus est, la dévaluation du dinar de 1972, dont le taux effectif a été d'environ 32 %, a entraîné l'an dernier une augmentation notable du coût des produits importés. L'incidence des biens d'équipement importés, dont l'Allemagne est l'un des principaux fournisseurs, a été notable. L'importante dévaluation effective du dinar par rapport au deutschemark a entraîné, non seulement d'importantes hausses des prix en dinars de ces importations, mais aussi un accroissement des dépenses en dinars représentées par les versements d'intérêts afférents aux crédits commerciaux consentis par l'Allemagne. On a calculé que, globalement, l'incidence directe sur les prix de la dévaluation a été de 6 % pour les produits d'origine yougoslave, et de 9 % pour l'ensemble des biens

1 En 1972, le taux de progression s'est échelonné entre 5.9 % et 24.4 %, entre 22 branches d'industrie différentes, contre 16.4 % et 31.5 % en 1971.

2 Cependant, les statistiques officielles de prix qui excluent, semble-t-il, les incidences des changements de parités, indiquent que dans un certain nombre de branches d'industrie, les prix des facteurs de production industrielle importés ont augmenté sensiblement plus vite que les prix à l'exportation.

finaux, d'origine intérieure ou étrangère¹. L'incidence de la dévaluation sur les prix intérieurs n'a pas toujours été directe. L'industrie yougoslave a vivement réagi aux importants différentiels de prix apparus entre les marchés intérieur et extérieur. Bien que quelques progrès semblent avoir été accomplis dans la voie de la libération des importations, la politique d'importation — au sens large, c'est-à-dire y compris les dispositions touchant les dépôts à l'importation et les crédits finançant les importations — n'a pas toujours été suffisamment souple pour empêcher que certains secteurs connaissent des difficultés temporaires d'approvisionnement, qui n'ont certes pas contribué à renforcer la stabilité des prix.

Une autre influence extérieure importante est venue compliquer, comme on pouvait s'y attendre, la lutte contre l'inflation : les conséquences monétaires du renversement considérable du solde de la balance des paiements. On ne pouvait guère escompter que la politique monétaire fut suffisamment ajustée pour compenser entièrement les importantes incidences de ce renversement sur les liquidités, mais, en fait, elle n'a pratiquement pas été ajustée du tout et la masse monétaire a augmenté au rythme presque sans précédent de 42 % (tableau 6). Il ne semble pas cependant, étant donné que la demande n'a pas pris un caractère excessif, que cette injection massive de moyens monétaires dans l'économie ait eu jusqu'ici des conséquences inflationnistes notables, encore que l'on ne puisse exclure la possibilité de voir se manifester des incidences différées. Il est probable, enfin, que l'inflation extérieure a aussi exercé une influence sur les salaires intérieurs. L'effet d'entraînement, proprement dit, n'a peut-être pas été très important ; mais, comme l'industrie yougoslave se trouve maintenant plus ou moins directement en concurrence, sur le plan de l'embauche, avec l'industrie allemande et l'industrie d'autres pays importateurs de main-d'œuvre, du moins en ce qui concerne certaines qualifications professionnelles peu courantes, l'évolution des salaires en Yougoslavie dépend inévitablement, dans une certaine mesure, de son évolution dans les pays étrangers.

Les problèmes structurels

En dépit des progrès accomplis depuis quelques années dans la voie du règlement des problèmes relatifs aux structures économiques, ceux-ci restent probablement une source d'inflation en Yougoslavie. Les déséquilibres structurels et leurs conséquences inflationnistes semblent être étroitement liés aux difficultés que présentent l'adaptation, à la situation générale actuelle du marché, des structures de prix héritées du passé. Leur réformes économiques opérées vers le milieu des années 60 avaient relevé les prix des produits de base, en particulier ceux des denrées agricoles, par rapport aux prix des produits finis, dans le but, notamment, de développer l'appro-

1 Ces calculs supposent que toutes les augmentations de coûts dues à la dévaluation ont été répercutées dans la même mesure sur les prix intérieurs et que les structures des importations et de la production intérieure n'ont pas changé. Voir : Mijo Sekulic, « *Struktura Cijena Proizvodnih Sektora i Moguci Efekti Devalvacije Dinara u Godini 1971* », *Aktuelni Problemi Ekonomske Politike i Privrednih Kretanja Jugoslavije*, ed. Dragomir Vojnic, Ekonomski Institut, Zagreb, 1972, pp. 141-142.

visionnement en matières premières de l'économie. Or les prix relatifs ont eu tendance à reprendre leurs positions respectives antérieures. Les ajustements en hausse des prix des produits de base, dont la plupart sont fixés ou contrôlés par l'Etat, ont invariablement été répercutés en aval par les industries utilisatrices de ces produits, qui ont plus de latitude dans la fixation de leurs propres prix. Les incidents inflationnistes de ce processus sont accentués par le caractère fragmentaire des ajustements, lui-même imputable, semble-t-il, à la lourdeur des procédures administratives d'approbation et de mise en vigueur des aménagements apportés aux prix fixés ou contrôlés par l'Etat. Les distorsions que cela provoque dans l'approvisionnement tendent, à leur tour, à accentuer les tensions de la demande dans certains secteurs. L'évolution des prix alimentaires au cours de l'an dernier fournit un exemple des résultats auxquels aboutit ce processus, encore que leur hausse soit certainement imputable aussi à l'évolution enregistrée à l'étranger. Etant donné l'inflation généralisée et la politique d'importation yougoslave, le retard pris par la production agricole a entraîné une hausse particulièrement importante du prix de certains produits alimentaires, notamment de la viande.

La politique de stabilisation

Les actions visant à atténuer les difficultés que le manque de liquidités causait aux entreprises et aux organismes publics ont tenu, l'an dernier, une large place dans l'effort de stabilisation. Pendant un certain temps, ces actions ont surtout pris la forme de campagnes d'exhortation encourageant les intéressés à observer une discipline financière plus stricte. La tendance à la stabilisation de l'endettement envers les entreprises et l'augmentation des disponibilités monétaires de celles-ci (voir graphique 4) donnent à penser que ces actions ont effectivement permis d'obtenir certains résultats. On s'est cependant rendu compte qu'il fallait recourir à des mesures plus énergiques. Certaines dispositions prises plus récemment ne visent pas seulement le problème du manque de liquidités proprement dit ; elles tendent aussi à influencer directement la hausse des salaires et des prix de l'évolution de la demande globale (Annexe I). A cet égard, une mention particulière doit être faite des décisions qui exigent des entreprises éprouvant des difficultés à faire face à leurs engagements qu'elles compriment les salaires et limitent le financement par l'épargne de leurs investissements, afin de pouvoir constituer des fonds de roulement plus facilement. Comme ces décisions ne sont appliquées que depuis le début de 1973, leurs effets n'étaient pas encore très apparents dans les données statistiques dont on disposait au moment de la rédaction de la présente étude.

Les actions directes sur les prix et les salaires

Les mesures de contrôles directs des prix, dont le champ d'application et les modalités ont d'ailleurs varié, n'ont cessé de jouer, depuis une vingtaine d'années, un rôle important dans la politique économique yougoslave, bien que l'objectif à long terme reste de laisser progressivement se mettre en place un mécanisme de formation des prix fondé sur le jeu des forces

qui s'exercent sur un marché concurrentiel¹. La politique de stabilisation pratiquée l'an dernier a quelque peu renforcé encore ces mesures de contrôle direct. En novembre 1971, les prix ont fait l'objet d'un blocage, qui est en principe demeuré en vigueur jusqu'en avril 1972. Au commencement de 1973, en liaison avec la dévaluation du dinar opérée en février, le Gouvernement a décidé que tous les prix devraient être ramenés à leur niveau de la fin décembre 1972. Dans l'un et l'autre cas, cependant, de nombreuses mesures de dérogation ont été prévues. Et il a été décidé, en avril dernier, que l'application du blocage institué deux mois auparavant ne dépendrait plus des attributions du Gouvernement fédéral (sauf en ce qui concerne les services rattachés à ce dernier) mais relèverait désormais entièrement des compétences respectives des républiques et des provinces autonomes. Le dispositif de stabilisation mis en place récemment se caractérise par un trait nouveau et important : il comporte des mesures de contrôle direct des salaires. C'est ainsi que, pour environ 1.2 million de personnes ayant une activité dans le secteur non économique, essentiellement composé d'organismes publics et des professions libérales, et dans quelques branches du secteur économique, les salaires ou les revenus des particuliers ont été bloqués, en décembre 1972, jusqu'en juin 1973.

La politique des revenus

Les efforts visant à mettre en place un dispositif viable dans le domaine de la politique des revenus se sont également poursuivis l'an dernier. Il semble que des « accords d'autogestion » aient été conclus avec des résultats favorables dans maints secteurs². Et, au niveau des républiques et des provinces autonomes, la coordination des principes fondamentaux applicables à l'élaboration de la politique des revenus a été mise au point. Les règles soumises à l'approbation des républiques et des provinces autonomes n'avaient pas encore été publiées en détail au moment de la rédaction de la présente étude. Il semble cependant qu'elles insistent sur la nécessité de réduire les écarts de rémunération entre les catégories à hauts salaires et à bas salaires et qu'elles prévoient, en principe, que les augmentations de salaires admissibles devront s'inspirer des résultats obtenus par chaque entreprise dans le domaine de la productivité. Mais des maxima et des minima seraient fixés pour les salaires légaux et l'on espère que le système fonctionnera de telle sorte qu'en moyenne, la progression des salaires dans une région reflètera à peu près les progrès de la productivité dans cette région.

1 La loi d'avril 1972 relative aux prix prévoit que les critères de fixation des différents prix sont officiellement déterminés par les entreprises productrices dans le cadre d'accords spéciaux soumis à l'approbation du Service fédéral des prix. Il n'est cependant pas question d'abandonner les mesures de contrôle direct, puisque le Gouvernement fédéral doit continuer à exercer une surveillance permanente sur les prix des produits essentiels, notamment ceux qui font l'objet d'un monopole. En outre, le Gouvernement conserve, bien entendu, son droit d'intervention générale, lorsque la situation le justifie. Dans l'ensemble, les principes fondamentaux de la politique des prix qui se dégagent de la loi d'avril 1972 ne diffèrent pas de ceux qui sont en vigueur au moins depuis les réformes de 1965 et qui mettent au premier rang le rôle des mécanismes du marché dans la formation des prix.

2 Ces accords sont exclus essentiellement dans le cadre d'une concertation spontanée entre les collectivités locales, les syndicats de travailleurs et les chambres de commerce.

L'évolution budgétaire

La politique de régulation de la demande ne semble guère avoir contribué à l'effort de stabilisation, l'an dernier. Les possibilités d'action dans le

Tableau 3 Recettes et dépenses du gouvernement fédéral
Dans l'optique de la trésorerie, en milliards de dinars

	1970	1971 Selon les règles appliquées en 1970	1971	1972 Selon les règles appliquées en 1971	1972	1973 Prévi- sions budgé- taires
Recettes courantes	14.4	16.6	18.4	23.2	25.5	30.0
Dépenses courantes	13.0	16.1	17.9	23.2	25.5	29.1
Excédent courant	1.4	0.5	0.5	—	—	0.9
<i>Affectation de l'excédent</i>						
Remboursements aux banques yougoslaves	0.2		0.2			0.6
Divers	1.2		0.3			0.3

NOTE En 1971 et 1972, diverses modifications ont été apportées au contenu et au mode de comptabilisation des recettes et des dépenses publiques. Les chiffres figurant au tableau ont été ajustés en tenant compte de ces modifications.

Source : Renseignements communiqués directement par la Yougoslavie à l'OCDE.

Tableau 4 Compte consolidé des administrations publiques, sécurité sociale comprise
Dans l'optique de la trésorerie, en milliards de dinars

	1970	1971	1972
<i>Recettes</i>	57.7	69.8	86.3
Impôts directs	32.1	34.9	39.0
Impôts indirects	19.2	25.5	36.1
Recettes non fiscales	6.4	9.4	11.2
dont : produit des emprunts destinés aux régions moins développées	—	3.0	4.1
<i>Dépenses</i>	56.3	69.1	85.3
Administration et défense nationale	13.2	15.7	18.5
Enseignement	7.4	9.3	11.8
Sécurité sociale	17.2	21.7	25.0
Autres dépenses courantes	6.1	9.5	16.0
Equipement	12.4	12.9	14.0
Excédent ou déficit	1.4	0.7	1.0
<i>Financement (emprunt net = —)</i>			
Crédits intérieurs, y compris les dotations aux divers fonds	0.5	-0.8	
Crédits extérieurs	0.9	1.5	

Source : Renseignements communiqués directement par la Yougoslavie à l'OCDE.

domaine budgétaire restent limitées par le manque d'instruments convenables, les dimensions relativement restreintes du secteur fédéral et aussi par les attitudes généralement adoptées et la plupart des errements suivis en ce domaine. Malgré cela, un certain effort a été fait pour ralentir la progression des dépenses publiques en vue d'atténuer les tensions exercées par la demande. Dès l'automne de 1971, toutes les collectivités et administrations publiques ont été invitées à bloquer leurs recettes, dans la mesure où celles-ci dépasseraient un certain niveau. L'effet que ces restrictions ont pu exercer sur l'évolution effective des dépenses n'est cependant pas facile à déterminer. Les modifications apportées au contenu et à la présentation des documents budgétaires rendent délicate l'interprétation des programmes et des résultats budgétaires des trois dernières années. Les chiffres semblent indiquer que les recettes comme les dépenses du Gouvernement fédéral et de l'ensemble des administrations publiques ont très fortement augmenté en 1972. L'accroissement de l'excédent budgétaire (que l'on pouvait escompter, en raison du blocage des recettes) n'est évident qu'au niveau de l'ensemble des administrations publiques et reste d'ailleurs très limité.

La politique monétaire

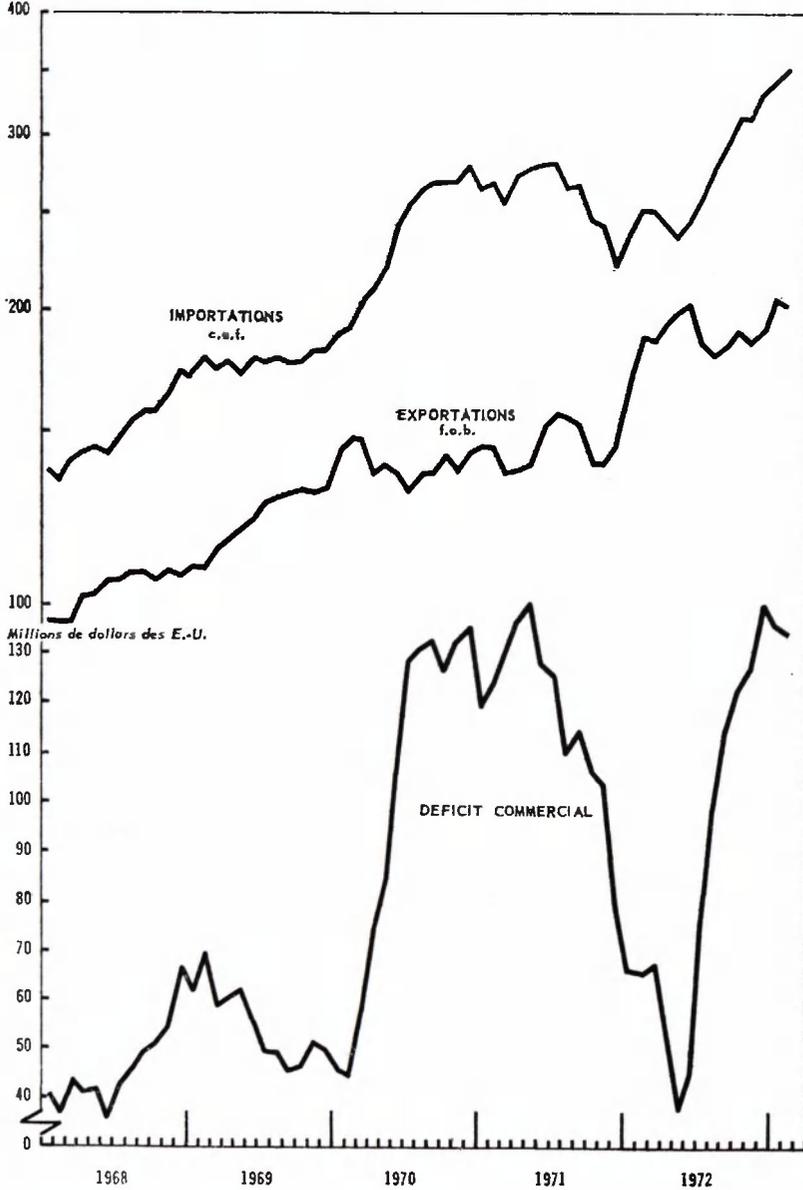
Les résultats obtenus l'an dernier par la politique monétaire, principal instrument de la régulation de la demande en Yougoslavie, laissent assez à désirer. S'établissant à 42 %, le taux d'expansion monétaire a certainement été trop élevé pour une période où était appliquée une politique générale de stabilisation. Il se révèle particulièrement excessif lorsqu'on le compare au taux de 12 % annoncé comme objectif au début de l'année. Il est vrai que ce dernier taux avait été fixé en évaluant avec trop d'optimisme les résultats que l'on pensait pouvoir obtenir en matière de freinage de la hausse des prix¹. En revanche, les résultats obtenus dans la voie de l'amélioration de la position de la balance des paiements (importance des créations de liquidités imputables à la balance extérieure) avaient été notablement sous-estimées. Dès les premiers mois de 1972, l'augmentation de la masse monétaire a dépassé les limites prévues pour l'année entière. Mais c'est seulement en automne qu'ont été appliquées des mesures quantitatives d'encadrement visant à limiter l'expansion du crédit intérieur. Le rythme moyen de celle-ci n'a été maintenu qu'à un niveau légèrement inférieur à la cadence de progression du produit social en termes monétaires. Les autorités monétaires ont estimé, semble-t-il, que, si l'ajustement du rythme d'expansion du crédit intérieur avait dû tenir pleinement compte de l'incidence du secteur extérieur sur les liquidités, le fonctionnement du système bancaire et les structures du crédit en auraient été sérieusement perturbées. Ce point de vue se justifie dans une certaine mesure, puisque le renversement de l'influence exercée par les opérations extérieures sur les liquidités a dépassé 13 milliards de dinars (tableau 6) ; il semble bien, néanmoins, que l'expansion du crédit intérieur aurait pu — et aurait dû — être freinée davantage qu'elle l'a été en réalité.

¹ L'objectif en ce domaine était une hausse du coût de la vie limitée à 5 %, entre la fin 1971 et la fin 1972. Le chiffre effectivement enregistré a été trois fois plus élevé.

Yougoslavie

Graphique 6 Commerce extérieur
Chiffres mensuels, désaisonnalisés

Echelle semi-logarithmique
Millions de dollars des E.-U.



Source : Principaux indicateurs économiques, OCDE.

Tableau 5 Balance des paiements
Milliards de dollars des États-Unis

	1969	1970	1971	1972
Balance commerciale caf/fob	-0.66	-1.19	-1.44	-0.99
Exportations fob	1.48	1.68	1.81	2.24
Importations caf	2.14	2.87	3.25	3.23
Services et transferts, nets	0.56	0.86	1.11	1.28
Voyages, nets	0.17	0.15	0.14	0.22
Recettes	0.24	0.28	0.36	0.46
Dépenses	0.07	0.13	0.22	(0.24)
Transports	0.16	0.20	0.22	0.23
Autres services de facteurs	0.06	0.12	0.17	0.12
Revenus des investissements	-0.09	-0.11	-0.13	-0.15
Envois de fonds des émigrants	0.21	0.44	0.65	0.79
Transferts	0.05	0.06	0.06	0.07
Balance des paiements courants	-0.11	-0.34	-0.32	0.30
Prêts à long terme, nets	0.25	0.27	0.37	0.34
Crédits à l'exportation, nets	-0.09	-0.05	-0.02	-0.04
Capitaux non monétaires à court terme (y compris erreurs et omissions)	0.03	0.02	-0.07	0.15
Total des opérations non monétaires	0.08	-0.10	-0.04	0.75
Allocation de DTS	—	0.03	0.02	0.02
Mouvements des réserves				
Or et devises, net	-0.16	0.11	-0.08	-0.65
Soldes bilatéraux	0.06	0.07	—	-0.11
Opérations de crédit de la Banque Nationale et des banques commerciales, position nette au FMI, DTS	0.02	-0.11	0.10	-0.02

Source : Renseignements communiqués directement par la Yougoslavie à l'OCDE.

L'augmentation de la masse monétaire se reflète en général rapidement dans l'évolution effective de la demande, en Yougoslavie. Le fait que l'expansion monétaire massive de l'an dernier n'a pas provoqué d'excédent notable de la demande peut sans doute être imputé en grande partie à la campagne de persuasion menée en faveur de la stabilisation et aux diverses mesures prises en 1971 et 1972 pour améliorer la discipline financière. La majeure partie des nouveaux moyens monétaires a été absorbée par une augmentation des dépôts dans le secteur des entreprises et la vitesse de circulation de la monnaie enregistrée dans les statistiques a sensiblement diminué (graphique 4). L'expansion monétaire a cependant atteint un tel rythme qu'elle risque fort, notamment si elle se poursuit à la même cadence, de provoquer avant longtemps un gonflement de la demande. Selon les prévisions relatives à l'année en cours, le rythme d'expansion de la masse monétaire devrait être de 17 %, chiffre de nouveau légèrement inférieur au taux de progression en valeur du produit social.

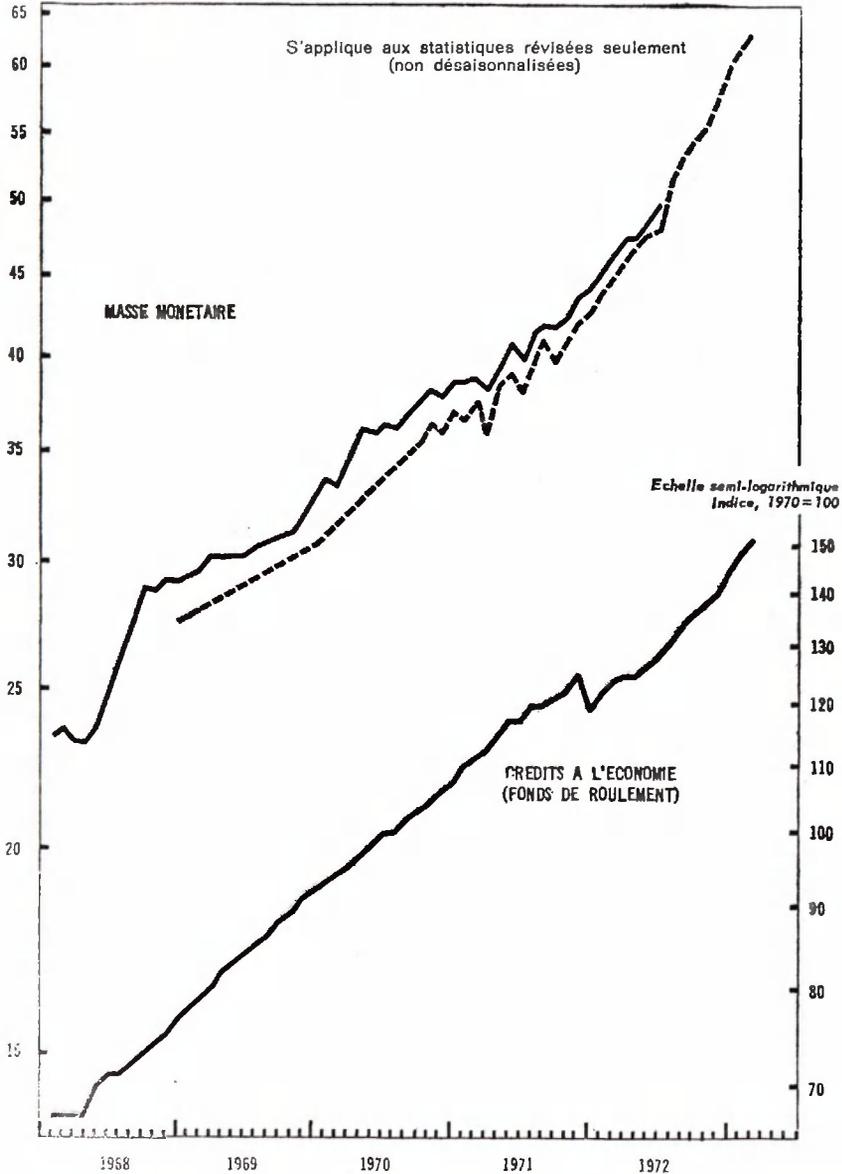
Les perspectives d'évolution de l'inflation

Certaines raisons permettent d'espérer que de nouveaux progrès seront accomplis, cette année, dans la voie de la réduction à un rythme plus

Yougoslavie

Graphique 7 Monnaie et crédit
Chiffres désaisonnalisés

Echelle semi-logarithmique
Milliards de dinars



NOTE La révision en février 1973 du classement des dépôts à vue a entraîné une modification des statistiques de la masse monétaire. Les chiffres mensuels de la masse monétaire, calculés sur la nouvelle base, n'étaient disponibles qu'à partir du deuxième trimestre 1970, au moment de la publication de la présente étude.

Sources : Indeks, SZSS (Institut fédéral des statistiques).

Tableau 6 Monnaie et crédit

	Montant fin 1971	1969	1970	1971	1972
<i>Milliards de dinars</i>					
Expansion de la masse monétaire	43	3.2	6.2	5.5	18.0
<i>dont</i> : imputable aux influences intérieures	..	4.5	10.3	10.7	10.4
imputable aux opérations en devises avec les non-résidents	..	-1.3	-4.1	-5.2	7.6
	<i>Milliards de dinars</i>	<i>Pourcentages</i>			
Expansion de la masse monétaire	43	11.9	20.0	14.9	42.2
Expansion du crédit bancaire	203	1.5	25.6	16.8	20.0
Court terme	55	21.7	23.7	-4.6	18.8
Long terme	148	-6.4	26.6	27.5	20.4

NOTE La masse monétaire comprend les billets et la monnaie divisionnaire, tous les dépôts, privés et publics, recensés comme dépôts à vue, ainsi que les « règlements en cours » (virements bancaires déjà inscrits au compte du débiteur mais qui, en raison des délais de transmission du courrier, n'ont pas encore été portés au crédit du compte correspondant).

Source : *Bilten Narodne Banke Jugoslavije*.

acceptable de la hausse des coûts et des prix, mais on ne peut s'empêcher, pour d'autres raisons, d'être assez inquiet sur les chances d'y parvenir. Les incidences sur les prix de la dévaluation du dinar opérée cette année devraient être nettement plus faibles que celles des changements de parité intervenus en 1971. Mais il n'est pas du tout certain que les répercussions de ces derniers, notamment celles des Accords de Washington, se soient toutes fait sentir, et celles qui ne se sont pas encore manifestées viendront s'ajouter aux incidences du changement de parité opéré en 1973. Les tensions qui s'exercent sur les prix mondiaux de certains produits agricoles devraient connaître, à partir de l'automne prochain, un relâchement progressif, qui pourrait entraîner une certaine atténuation des tensions sur les prix des produits d'origine intérieure. Mais ce sont peut-être les diverses limitations imposées, au début de cette année, aux relèvements de salaires et les efforts visant à encourager la conclusion, au niveau des républiques, d'accords en matière de politique des revenus qui constituent peut-être les principales raisons d'espérer une amélioration de l'évolution. Il est vrai que ces efforts sont menés depuis plusieurs années déjà et que les progrès qu'ils ont permis de réaliser ont été lents et laborieux. Etant donné le stade relativement avancé que semblent avoir atteint les discussions, on peut espérer que des arrangements concrets et pratiques entreront en vigueur dans le courant de cette année.

Les prévisions officielles pour 1973 (voir tableau 2) ne font état que d'une légère accélération de la progression de la demande et de la production. Mais l'évolution effective de celles-ci dépendra, du moins dans une

certaine mesure, de la politique mise en œuvre par les pouvoirs publics. Certaines indications donnent à penser que ceux-ci ont adopté une attitude sensiblement plus souple à l'égard des entreprises. C'est ainsi qu'ont été annoncées ou proposées, au printemps de 1973 (voir Annexe I), un certain nombre de mesures visant à accroître les fonds mis à la disposition des entreprises et à stimuler leur activité d'investissement fixe. L'objectif assigné à la politique monétaire est un net ralentissement de l'expansion de la masse monétaire et du crédit dans le courant de cette année. Mais il n'était pas absolument évident, au moment de la rédaction de la présente étude, que l'on soit parvenu à maîtriser convenablement la progression monétaire ; celle-ci s'est en effet poursuivie à un rythme très rapide au printemps de 1973. La forte position de la balance extérieure courante que semblent impliquer les prévisions officielles pourrait continuer à compliquer la gestion monétaire intérieure. Il y a cependant quelques raisons de penser que cette solution pourrait ne pas être aussi forte. L'une d'entre elles est que la balance des opérations courantes semble devoir être moins favorisée que l'an dernier par les changements de parité monétaire et par la disparition des distorsions que l'attente de ces changements avait provoquées en 1971 dans les courants d'échanges commerciaux et, peut-être aussi, dans certaines opérations invisibles courantes. Les principaux marchés extérieurs et les principales exportations de marchandises progressent à un rythme très soutenu depuis quelques mois (graphique 6). Mais l'augmentation des importations a provoqué un accroissement notable du déficit de la balance commerciale. Les perspectives d'évolution des recettes invisibles courantes sont favorables ; mais il paraît peu probable, sauf dans l'éventualité où l'émigration des travailleurs viendrait à marquer une reprise, que la balance des invisibles s'améliore suffisamment pour compenser l'augmentation du déficit de la balance commerciale. Quoi qu'il en soit, dans l'optique de la stabilité des prix intérieurs et étant donné que la Yougoslavie est encore un pays en voie de développement, il ne paraît guère indiqué que sa balance extérieure courante se solde régulièrement en excédent.

II L'ÉVOLUTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET L'ÉMIGRATION

Les problèmes fondamentaux que posent les ressources en main-d'œuvre sont à peu près les mêmes en Yougoslavie que dans la plupart des pays en voie de développement. Après la guerre, la population était encore à prédominance rurale, la plupart des exploitations étaient de petite taille et les techniques agricoles restaient primitives. La productivité agricole moyenne était faible et la productivité marginale était sans doute à peu près nulle. Transférer ces réserves de main-d'œuvre sous-employée et relativement improductive aux secteurs modernes de l'économie et en particulier à l'industrie était à cette époque l'un des principaux objectifs de la politique de développement économique. Il fallait en même temps créer des emplois pour tous ceux qui, en raison de l'augmentation des groupes d'âge actif,

venaient grossir les rangs de la population active¹. Mais, comme il fallait aussi rationaliser et moderniser la production, les progrès de la productivité ont inévitablement joué, dans le processus de croissance, un rôle qui a eu tendance à l'emporter sur celui de la progression de l'emploi. Les résultats partiels du recensement démographique de 1971 sont désormais connus et permettent d'évaluer un peu mieux qu'auparavant, la manière dont la Yougoslavie a fait face à ses problèmes essentiels en matière d'emploi. Ces résultats donnent notamment quelques indications sur l'importance et la composition de la main-d'œuvre yougoslave émigrée. Le nombre de travailleurs yougoslaves à l'étranger a atteint, ces dernières années, un niveau tel qu'il est désormais nécessaire de prêter une attention particulière aux problèmes des migrations de main-d'œuvre.

L'évolution du marché du travail intérieur

Au cours des dernières années, la Yougoslavie a obtenu des résultats non négligeables pour ce qui est des questions de main-d'œuvre que posent les problèmes essentiels de son développement. Pendant les deux dernières décennies, par exemple, la proportion de la population active totale employée dans l'agriculture a été réduite de près d'un tiers (tableau 7). Afin de concilier la nécessité de créer des emplois, d'une part, de rationaliser et de moderniser les processus de production, d'autre part, les autorités ont mis en œuvre une politique de développement industriel visant essentiellement à encourager les industries qui, tout en mettant en œuvre des techniques modernes, demandent un apport relativement important de main-d'œuvre. Pourtant, le rythme des créations d'emplois dans l'industrie a fortement baissé au cours des années 60, à mesure que les gains de productivité s'accéléraient, que la progression de la production industrielle se ralentissait et que les structures évoluaient (graphique 8). Mais, au cours des années plus récentes l'emploi a progressé rapidement (de 4.1 % par an, en moyenne, entre 1969 et 1972). Dans le secteur des services les données relatives au secteur socialisé² donnent à penser que la productivité ne s'est guère améliorée, en moyenne, au cours des années 60, par rapport à la décennie précédente. Mais la croissance plus lente de la production dans le secteur des services a aussi entraîné une forte diminution de la progression de l'emploi dans ce secteur. Pourtant, entre les recensements démographiques de 1953 et 1971, la part des secteurs de l'industrie et des services dans la population active a plus que doublé. Cette importante évolution de la structure de la population active par secteurs est allée de pair avec une amélioration de la structure par qualifications professionnelles³.

1 Contrairement à maints pays en voie de développement, cependant, cette augmentation est restée modérée dans la plupart des régions yougoslaves. Entre les recensements démographiques de 1961 et de 1971, la population d'âge actif a progressé à un rythme annuel moyen de 1½ %, contre ¾ % dans la zone européenne de l'OCDE.

2 Le secteur socialisé comprend à peu près les neuf dixièmes de toutes les activités de service, et la quasi-totalité de l'industrie. Il fournit une proportion importante du produit social agricole, mais ne regroupe que 6 % environ de l'ensemble de la population active agricole. Dans le secteur agricole privé, la plupart des actifs sont indépendants ; de ce fait, le secteur socialisé compte près de 98 % du total des salariés.

3 Par exemple, entre les dénombremens de population de 1961 et de 1971, la proportion des salariés recensés comme ayant une qualification professionnelle est passée de 45 % environ à 58 % environ.

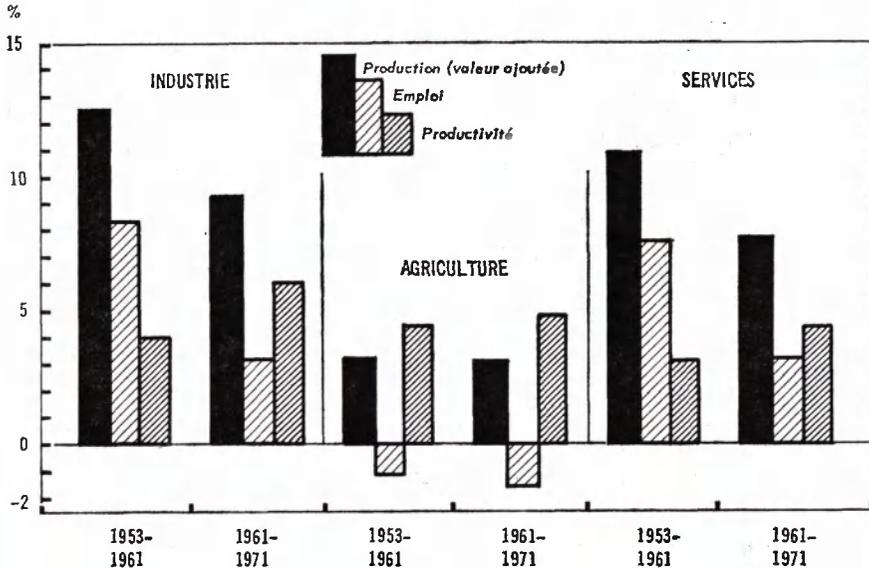
Yougoslavie

Tableau 7 Population active
Répartition en pourcentage

	1953	1961	1971
Agriculture	62.5	52.6	43.6
Industrie, mines, construction	9.9	16.1	22.8
Autres activités intérieures et divers	27.6	31.3	26.8
Personnes temporairement employées à l'étranger	—	—	6.8
Total	100	100	100
dont : travailleurs recensés en quête d'emploi	1.0	2.6	3.3

Sources : *Samoupravlanje i Drustveno-Ekonomski Razvitak Jugoslavije 1950-1970, SZZS; Statisticki Godisnjak, 1972.* (Institut fédéral des statistiques).

Graphique 8 Production, Emploi et productivité par secteur
Pourcentages annuels moyens de variation



NOTE Les chiffres concernent l'ensemble de l'industrie (bâtiment exclu) et l'ensemble de l'agriculture (secteur socialisé et secteur privé); pour les services, ils ne concernent que le secteur socialisé.

Sources : *Statisticki Godisnjak, SZZS* (Institut fédéral des statistiques) et *Samoupravlanje i Drustveno-Ekonomski Razvitak Jugoslavije, 1950-1970, SZZS.*

L'évolution enregistrée ces dernières années n'a cependant pas été tout à fait satisfaisante à certains égards (émigration de main-d'œuvre, taux d'activité, chômage visible, disparités régionales).

- (i) La diminution considérable de l'excédent de main-d'œuvre rurale est notamment imputable directement ou indirectement, à l'émi-

gration des travailleurs yougoslaves¹. En fait, pendant la seconde moitié des années 60, le nombre des emplois assurés par l'émigration a été supérieur au double du nombre des créations d'emploi imputables à l'expansion de l'emploi salarié intérieur. Bien que l'examen qui va suivre donne à penser que cette évolution ne présente pas encore d'inconvénient majeur pour l'économie yougoslave, il est certain que l'absorption des réserves de main-d'œuvre par l'émigration n'est pas aussi souhaitable que l'absorption par la croissance de l'emploi intérieur.

- (ii) Les taux d'activité de la population masculine ont fléchi d'une manière assez sensible au cours des dernières années (tableau 8). Généralement, les travailleurs familiaux non rémunérés cessent d'être considérés, dans les statistiques, comme faisant partie de la population active, quand la famille quitte la ferme. L'importante diminution de la main-d'œuvre agricole a donc probablement été l'un des principaux facteurs de ce fléchissement. On aurait pu s'attendre à ce que ce facteur ait une incidence particulièrement sensible sur les taux d'activité féminins. Or, ceux-ci n'ont guère changé depuis 1953, probablement du fait que l'emploi féminin s'est notablement accru, ces dernières années, dans les villes². Si la prolongation de la scolarité obligatoire et l'abaissement de l'âge de la retraite³ ont probablement aussi joué un rôle important dans l'évolution des taux d'activité masculins et féminins, celle-ci est certainement liée en partie au rythme d'expansion des possibilités d'emploi.
- (iii) Dans la mesure où les statistiques disponibles permettent d'en juger, il semble que peu de progrès aient été réalisés, en ce qui concerne la réduction du chômage visible. En fait, le taux de chômage (pourcentage, par rapport à la population active, des personnes recensées en quête d'emploi) s'est sensiblement accru au cours des deux dernières décennies (tableau 7). Cette indication de tendance doit cependant être interprétée avec circonspection car le nombre des personnes recensées en quête d'emploi semble subir l'influence de facteurs qui ne sont pas liés uniquement à la situation du marché intérieur du travail⁴.

1 Quoiqu'une proportion importante des émigrants ne soient pas des travailleurs agricoles, leur départ laisse en général vacants des emplois qui peuvent, dans de nombreux cas, être occupés par des migrants intérieurs quittant l'agriculture.

2 La part des femmes dans l'emploi salarié total est ainsi passée de 23 % à 32 %, entre 1953 et 1971. Cet accroissement a été particulièrement marqué dans le secteur tertiaire.

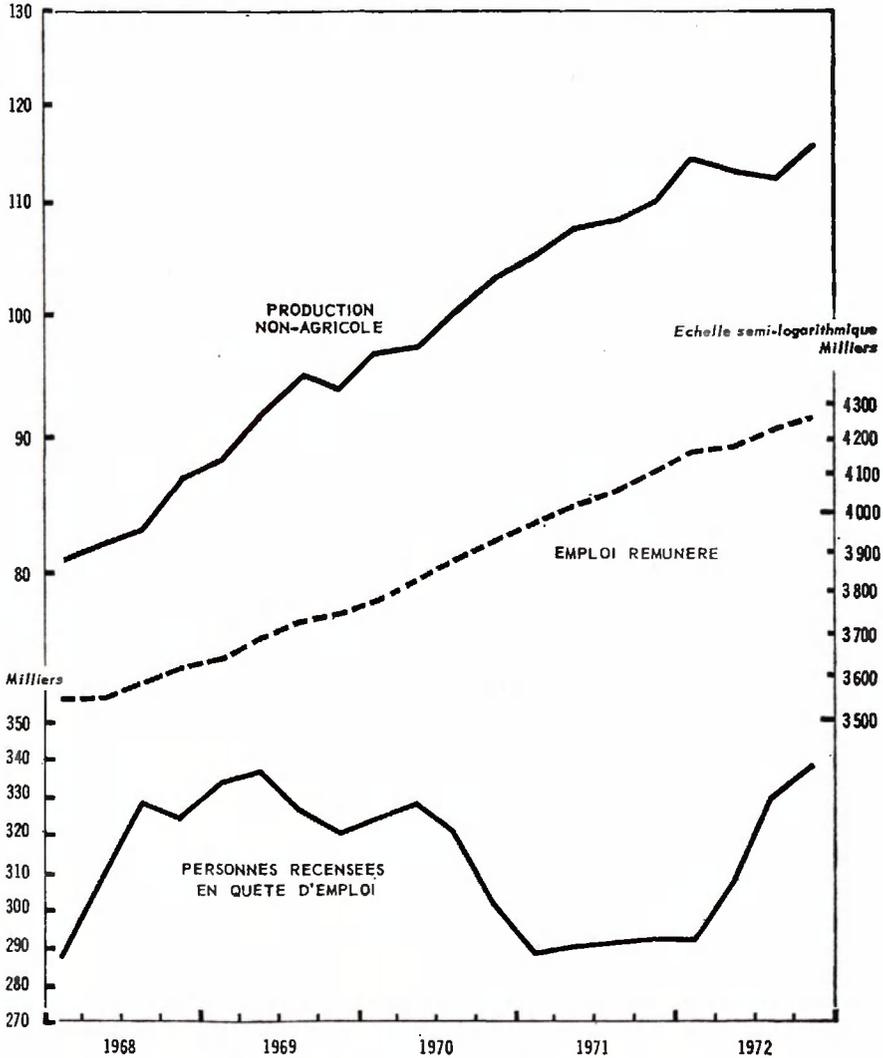
3 Au moment de la rédaction de la présente étude, les résultats du recensement de 1971 relatifs à la répartition de la population active par groupes d'âge n'avaient pas encore été publiés, de sorte qu'il n'est pas possible d'évaluer l'incidence de ces deux facteurs.

4 Les chiffres du chômage en Yougoslavie comprennent toutes les personnes qui sont inscrites sur les registres du service de l'emploi. Ces chiffres peuvent inclure certaines personnes qui seraient à plus juste titre classées parmi les cas sociaux, ainsi qu'un nombre important de personnes qui ont effectivement un emploi, en particulier dans le secteur agricole privé, mais qui souhaitent en trouver un autre. Il se peut, en revanche, qu'un nombre assez important de personnes soient effectivement en chômage sans être pour autant inscrites comme telles sur les registres des services de l'emploi, car cette inscription n'est pas indispensable, ni suffisante, pour percevoir les prestations de chômage.

- (iv) C'est peut-être dans le domaine des disparités régionales du marché du travail que les résultats semblent le plus laisser à désirer. En fait, ces disparités ne paraissent guère s'être atténuées, ces dernières années. Les réserves de main-d'œuvre agricole à

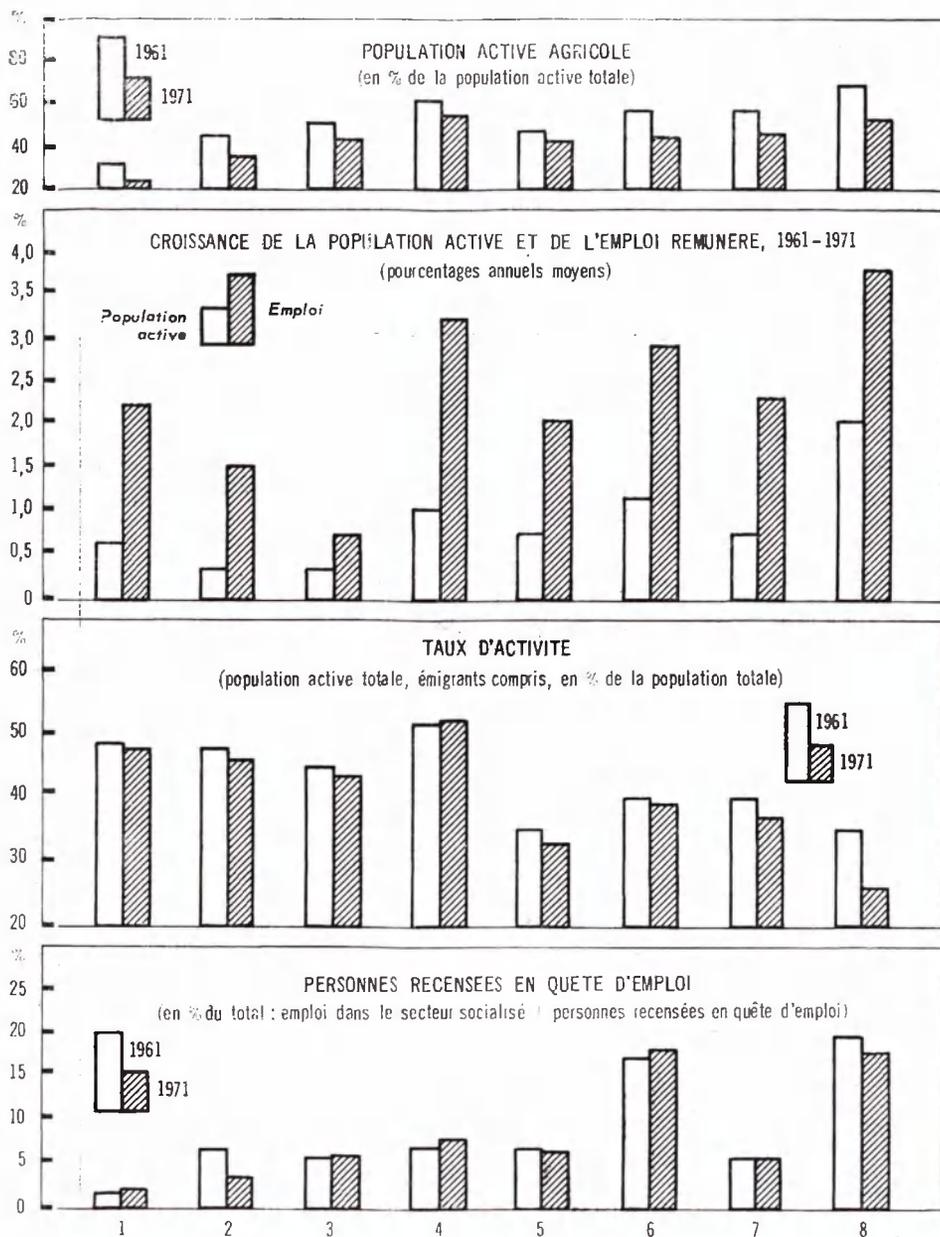
Graphique 9 Production, emploi et chômage
Moyennes trimestrielles

Echelle semi-logarithmique
Indices, 1970 = 100



Sources : Indeks, SZSS (Institut fédéral des statistiques); chiffres désaisonnalisés par le Secrétariat de l'OCDE.

Graphique 10 Évolution des marchés régionaux de l'emploi



NOTE Résultats des recensements des 31 mars 1961 et 31 mars 1971. Les républiques et provinces autonomes sont rangées dans l'ordre décroissant du produit social par habitant en 1971 :

- | | | | |
|------------|-------------|--------------|----------------------|
| 1 Slovenie | 3 Voïvodine | 5 Monténégro | 7 Bosnie-Herzégovine |
| 2 Croatie | 4 Serbie | 6 Macédoine | 8 Kosovo |

Sources : *Samoupravljanje i Drustveno-Ekomonski Razvitak Jugoslavije 1950-1970*, SZSS (Institut fédéral des statistiques).

Yougoslavie

Tableau 8 Taux d'activité
Pourcentages

	1953	1961	1971
Femmes	47.7	49.2	47.3
Hommes	100.4	94.9	86.8
Total	73.0	71.8	66.7

NOTE Population totale (migrants compris) enregistrée comme économiquement active, en pourcentage de la population du groupe d'âge 15-64 ans.

Source : Statisticki Godisnjak, SZZZS (Institut fédéral des Statistiques).

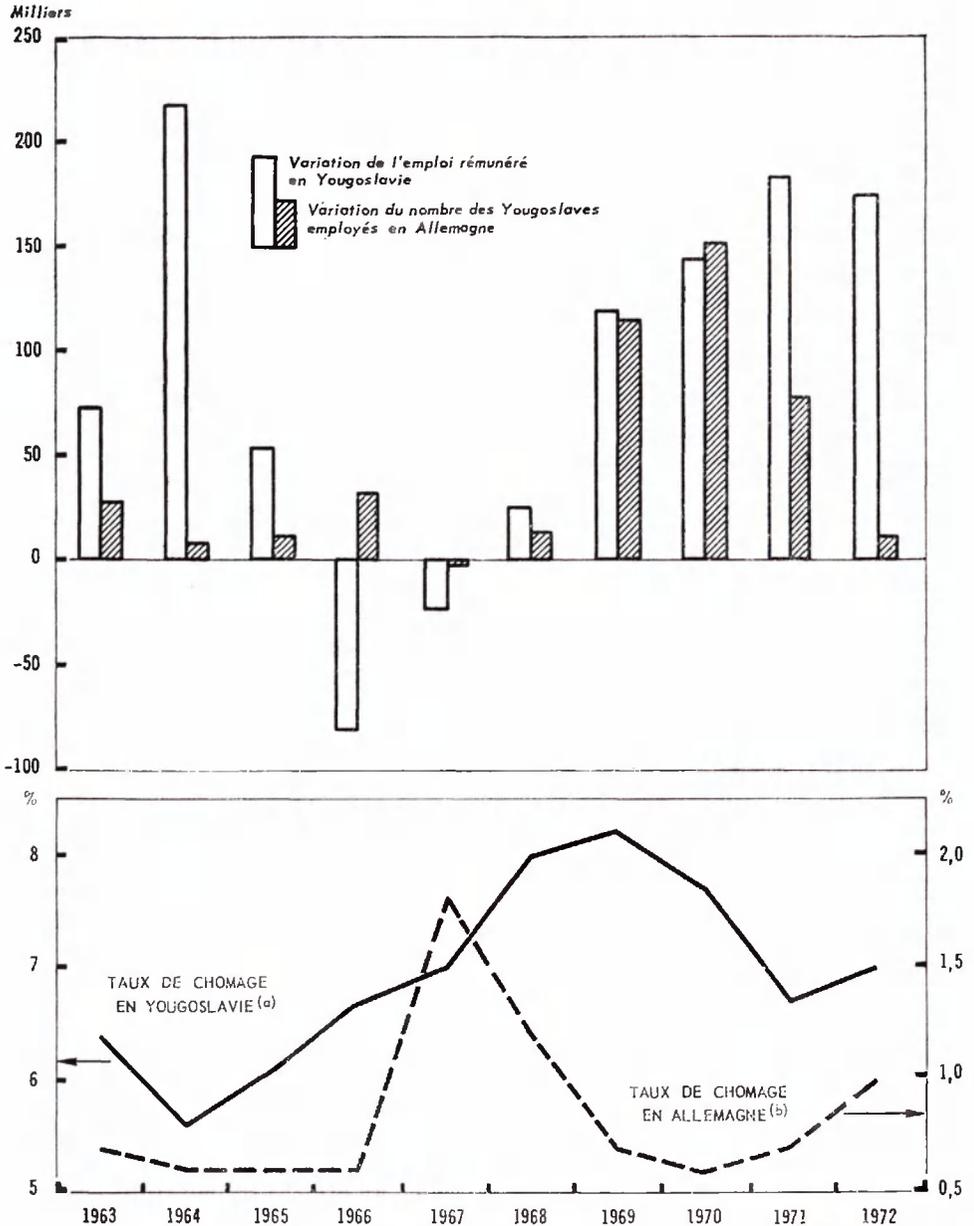
faible productivité semblent avoir partout diminué, mais proportionnellement moins dans les régions relativement en retard, où elles sont probablement très importantes, que dans les régions plus avancées (graphique 10). De même, les taux d'activité sont restés relativement faibles dans les premières régions. La moins privilégiée d'entre elles, la province autonome de Kossovo, a vu son taux d'activité, déjà relativement bas, décliner à un rythme très rapide au cours des années 60. En outre, les disparités régionales du chômage recensé (personnes en quête d'emploi) restent importantes (graphique 10).

L'émigration de main-d'œuvre

L'emploi des travailleurs yougoslaves à l'étranger joue un rôle important dans l'utilisation des ressources en main-d'œuvre dont dispose la Yougoslavie. Leur nombre approche probablement 900 000 à l'heure actuelle, alors que l'emploi salarié intérieur est de 4 $\frac{1}{2}$ millions de personnes¹. Les statistiques partielles actuellement disponibles donnent à penser que la quasi-totalité de ces sorties se sont produites depuis le milieu des années 60. Les chiffres relatifs aux Yougoslaves employés en Allemagne (qui représentent environ la moitié de la main-d'œuvre yougoslave émigrée) font apparaître que l'émigration a été particulièrement massive en 1969 et 1970 (graphique 11). Il est difficile de déterminer avec précision dans quelle mesure le sensible ralentissement qu'a ensuite marqué le flux net vers l'Allemagne reflète l'évolution de la conjoncture dans ce pays, d'une part, celle du marché du travail yougoslave, d'autre part. Il y a sans doute lieu de s'attendre, au cours de la présente année, à une certaine accélération de l'émigration par rapport au taux relativement modéré de l'an dernier, étant donné que la conjoncture sera probablement assez dynamique en Allemagne ainsi que dans les autres principaux pays Membres qui accueillent des travailleurs étrangers.

1 Il semble que les statistiques de l'émigration de travailleurs ne soient suffisamment complètes que depuis peu. Dans le passé, bon nombre, voire la plupart, des travailleurs allant à l'étranger le faisaient sans s'inscrire auprès des services yougoslaves de l'emploi. En application des accords actuellement en vigueur avec les pays qui reçoivent la main-d'œuvre yougoslave, le champ couvert des statistiques est de plus en plus complet.

Graphique 11 Émigration et situation du marché de l'emploi en Yougoslavie et à l'étranger



(a) Nombre de personnes recensées en quête d'emploi, en pourcentage du total : emploi rémunéré + personnes recensées en quête d'emploi.

(b) Chômeurs recensés, en pourcentage de la population active civile.

Sources : *Arbeits und Sozialstatistische Mitteilungen*, Bundesminister für Arbeit und Sozialordnung; *Indeks, SZSS* (Institut fédéral des statistiques); *Statisticki Godisnjak, SZSS*.

Les sorties massives de main-d'œuvre de ces dernières années ont pour l'économie yougoslave des conséquences multiples et complexes. Les statistiques disponibles et le cadre restreint de la présente étude ne permettent pas d'en examiner en détail tous les aspects. Il est possible pourtant de s'en faire une idée sur trois points importants :

- les effets de la réduction des disponibilités intérieures de main-d'œuvre sur le potentiel de production de la Yougoslavie ;
- les conséquences de l'émigration sur le développement régional ;
- les incidences, sur la balance des paiements et sur la dépense intérieure potentielle, des envois de fonds des travailleurs émigrés.

Les effets sur le potentiel de production

Il ne fait pas de doute que, jusqu'ici, l'émigration n'a pas entraîné de pénurie de main-d'œuvre, au sens large, dans l'économie yougoslave. Celle-ci a encore un « excédent » considérable de main-d'œuvre (travailleurs employés dans les exploitations agricoles du secteur privé et du secteur socialisé, dont la productivité marginale est presque nulle). Bien que toute estimation de l'ampleur de cette réserve de main-d'œuvre soit, on le comprend facilement, très incertaine, le chiffre de 300 000 personnes a été avancé dans un rapport récent de l'OCDE¹. On estime, dans le même rapport, que le chômage non recensé en Yougoslavie touche environ 100 000 personnes. Si l'on ajoute à ce chiffre le chômage recensé (300 000 personnes environ, actuellement), le total représente près de 9 % de la main-d'œuvre intérieure². Le fait que le chômage recensé reste élevé, compte tenu de la progression récente de l'emploi intérieur et de l'émigration massive, donne aussi à penser que les disponibilités de main-d'œuvre non employées pourraient globalement demeurer importantes. Mais le départ d'un demi million environ de travailleurs en l'espace de quelques années ne pouvait évidemment manquer de comporter certains inconvénients et de créer des problèmes d'ajustement à court terme dans de nombreux secteurs de l'économie intérieure. Des données partielles donnent en effet à penser qu'une proportion assez élevée des travailleurs migrants avaient un emploi avant leur départ³. Même si l'on suppose que ces travailleurs ont été rapidement remplacés par une main-d'œuvre non moins qualifiée, les coûts frictionnels restent probablement importants, le remplacement de main-d'œuvre étant en soi une opération coûteuse. Par contre, ces départs ont notamment permis à un grand nombre de travailleurs sous-employés, dont la productivité était faible, de participer aux processus de production moderne, d'acquérir une

1 Bernard Kayser, *Les retours conjoncturels de travailleurs migrants*, OCDE, Paris 1972, page 30.

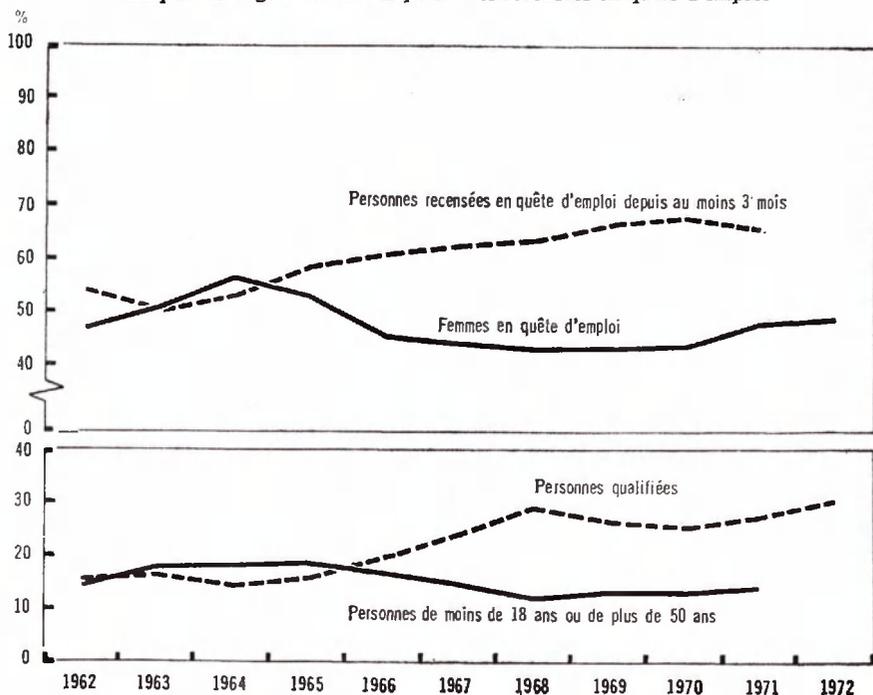
2 Abstraction faite des incertitudes que comportent ces estimations, il convient, rappelons-le, d'interpréter avec précautions, les statistiques du chômage recensé. Les chiffres restent cependant élevés par rapport aux moyennes de l'OCDE.

3 Environ 57 % des travailleurs migrants dénombrés lors du recensement de 1971 étaient, avant leur départ, des salariés, 16 % des agriculteurs du secteur privé et 27 % des chômeurs. Il semble bien qu'une partie non négligeable de la main-d'œuvre employée temporairement à l'étranger n'ait pas été comprise dans le recensement. Mais il n'y a aucune raison de penser que cela ait pu modifier les résultats relatifs à la répartition par qualification de la main-d'œuvre émigrée et à certaines autres aspects structurels de celle-ci.

qualification et des habitudes de travail nouvelles, d'accroître leur contribution au produit social, etc.

La grande majorité des travailleurs émigrés — les trois-quarts environ, selon une enquête menée à l'occasion du recensement démographique de 1971 — n'ont pas de qualification professionnelle. Dans la plupart des cas, l'expérience acquise à l'étranger, même à un niveau de qualifications relativement bas, a probablement un intérêt positif pour l'économie intérieure, lorsque le travailleur revient dans son pays. Il en est peut-être de même, dans une certaine mesure, des travailleurs déjà qualifiés au moment où ils quittent la Yougoslavie. Mais, en Yougoslavie, comme dans la plupart des pays Membres, les disponibilités en main-d'œuvre qualifiée sont limitées. Le départ de quelque 230 000 travailleurs qualifiés au cours des dernières années est un aspect de la situation qui ne laisse pas d'être préoccupant¹. Les pouvoirs publics estiment à juste titre que la perte de ressources —

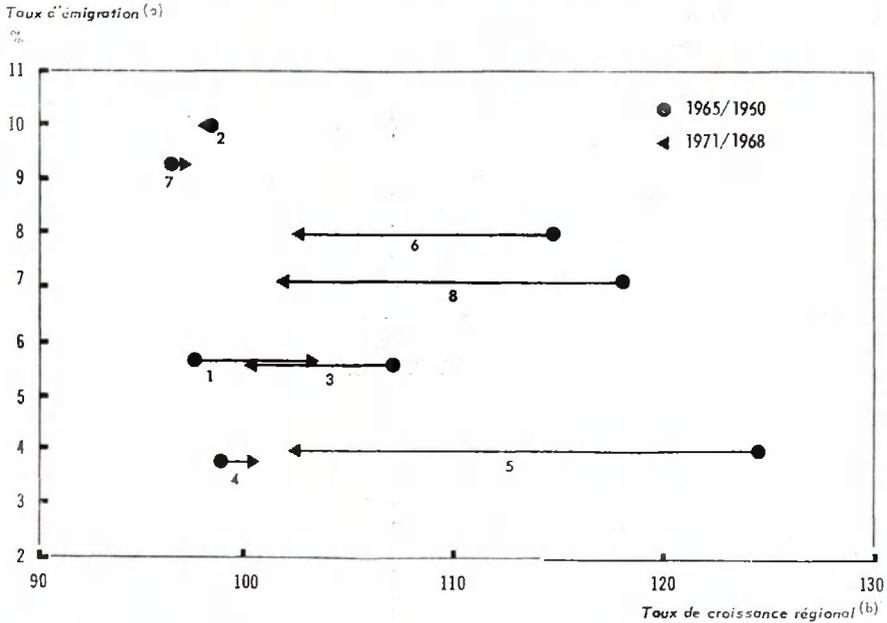
Graphique 12 Personnes recensées en quête d'emploi
En pourcentage du total des personnes recensées en quête d'emploi



Sources : Indeks, SZZS (Institut fédéral des statistiques); Statisticki Godisnjak, SZZS.

1 Ce chiffre repose sur l'hypothèse que la part, dans la main-d'œuvre émigrée, des travailleurs qualifiés et des personnes ayant poursuivi leurs études au-delà du niveau de l'enseignement primaire est encore de 26 % environ, comme l'indique le recensement de 1971. Cette proportion est à peu près la même que celle des travailleurs qualifiés dans la main-d'œuvre intérieure (29 %).

Graphique 13 Émigration et taux de croissance par région



(a) Nombre d'actifs yougoslaves originaires de la région considérée et recensés comme ayant un emploi à l'étranger, en pourcentage de la population active régionale, à la date du recensement démographique de 1971 (31-3-1971).

(b) Indices du volume du produit social de la région, agriculture non comprise, en 1965 (1960 = 100) et en 1971 (1968 = 100), exprimés en pourcentage des indices correspondants pour l'ensemble de la Yougoslavie.

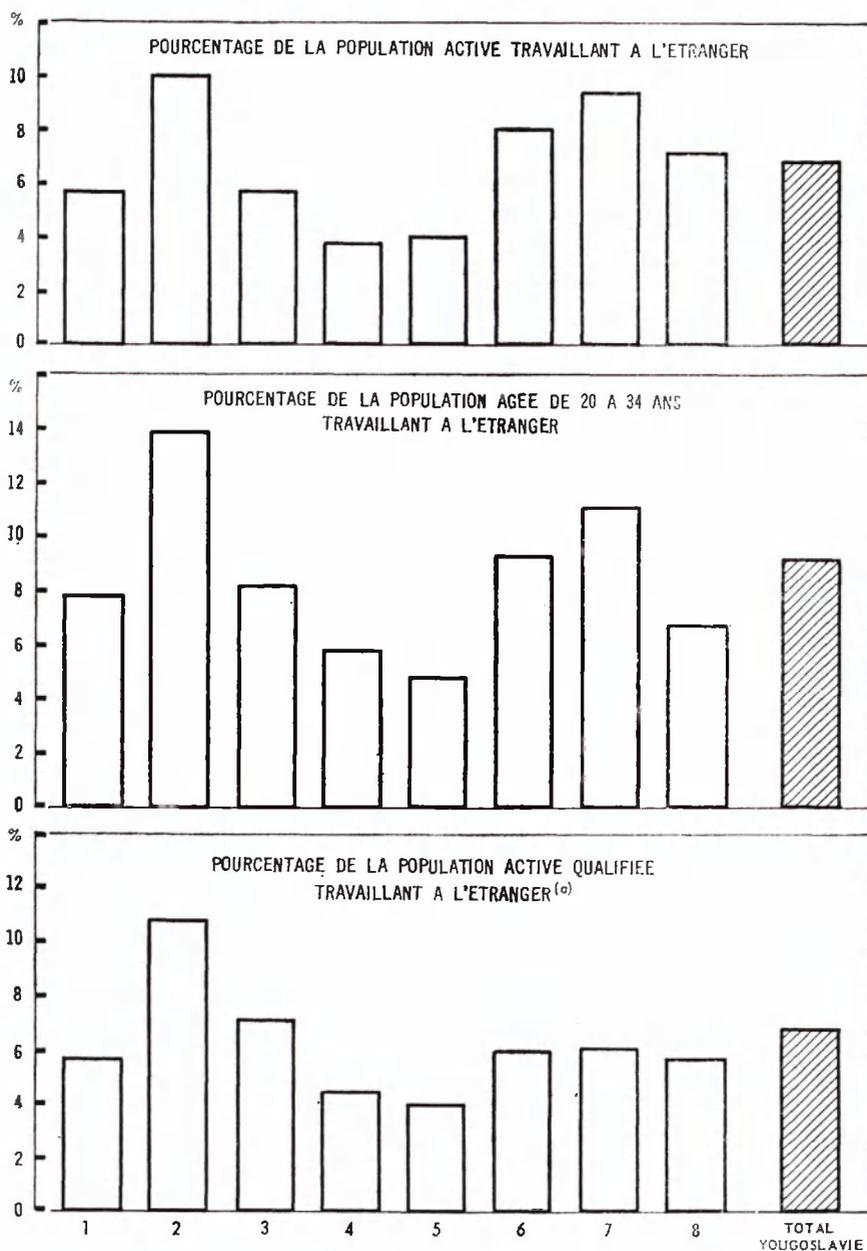
NOTE La liste des régions est donnée au graphique 10.

Source : Statisticki Godisnjak, SZSS (Institut fédéral des statistiques).

nécessairement limitées dans un pays en voie de développement — que représente la formation de ces travailleurs entraîne des coûts importants pour la Yougoslavie.

Il est plus difficile de déterminer l'incidence exacte de ce courant d'émigration sur les capacités intérieures de production. Bien qu'on se soit plaint, au cours des dernières années, de pénuries localisées de main-d'œuvre dans certaines qualifications et certaines professions, le chômage recensé des travailleurs qualifiés a augmenté d'une manière assez régulière (graphique 12). Il n'est pas sans intérêt de remarquer, à cet égard, que, depuis 1968, le taux d'expansion économique, en particulier la croissance de la production industrielle, n'est pas en reste sur celui du début des années 60, où l'émigration n'avait pas encore atteint une grande ampleur. Il convient aussi de noter que la région qui a connu les sorties de main-d'œuvre proportionnellement les plus importantes, la Croatie, n'a pas vu ses résultats relatifs en matière de croissance se dégrader (graphique 13). D'une manière générale, l'évolution de la croissance n'est pas liée, systématiquement à l'ampleur de l'émigration. En fin de compte, on peut donc raison-

Graphique 14 Personnes employées temporairement à l'étranger en 1971, par région d'origine



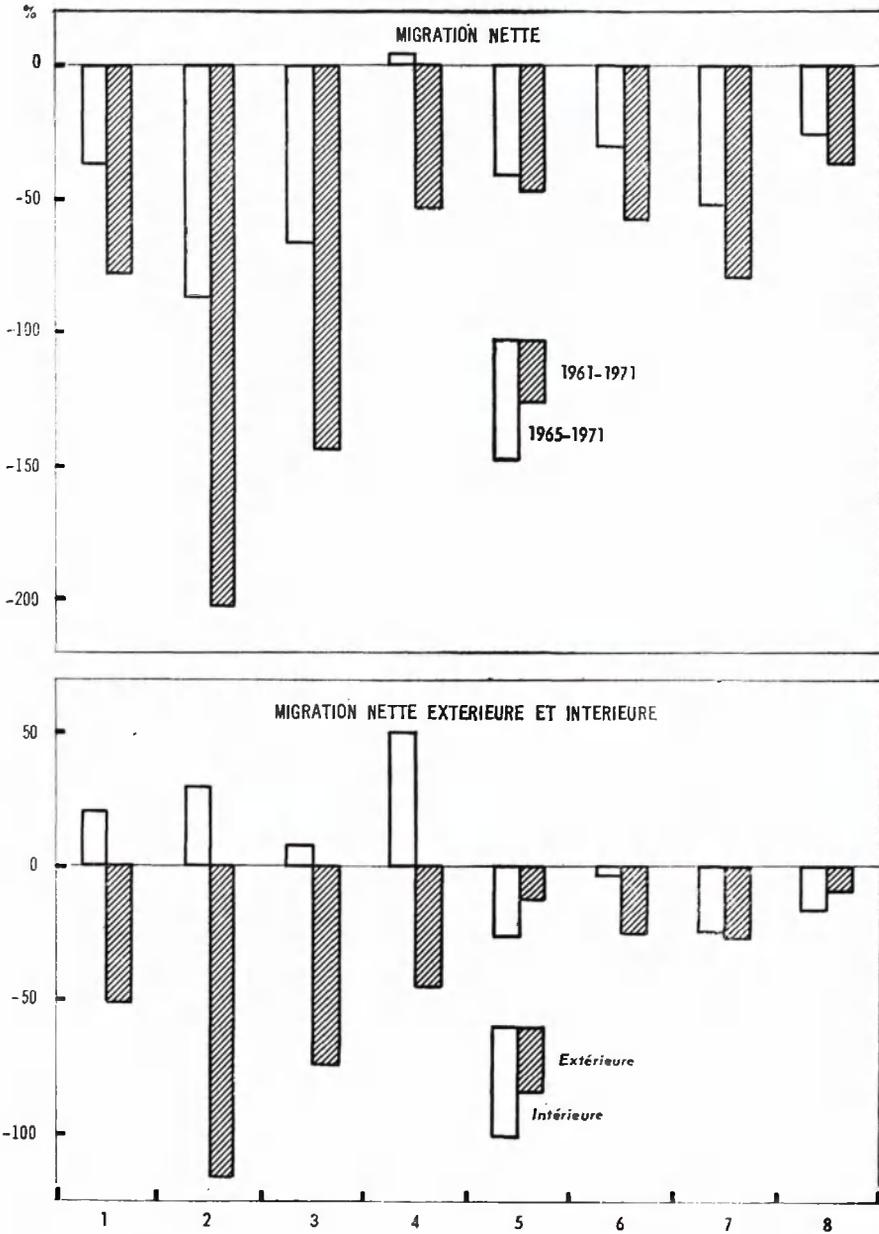
(a) On a considéré que la population active qualifiée est égale au nombre de travailleurs qualifiés ayant un emploi rémunéré en Yougoslavie, augmenté du nombre des travailleurs qualifiés recensés comme ayant un emploi à l'étranger. Sont donc exclus les travailleurs qualifiés recensés comme chômeurs ($\frac{1}{2}$ % de la population active qualifiée en 1970) et les chômeurs non recensés.

NOTE Résultats du recensement du 31 mars 1971. La liste des républiques et provinces autonomes figure au graphique 10.

Source : Statisticki Godisnjak, SZZS (Institut fédéral des statistiques).

Yougoslavie

Graphique 15 Migration, par régions
En pourcentage de l'accroissement naturel de la population régionale



NOTE La liste des républiques et provinces autonomes est donnée au graphique 10.
Sources : Statisticki Godisnjak, SZZS (Institut fédéral des statistiques) et renseignements communiqués directement par les autorités yougoslaves.

nablement supposer que le processus d'émigration n'a pas encore exercé d'effets défavorables marqués sur les capacités intérieures de production.

Les aspects régionaux

Il semble qu'en Yougoslavie l'émigration ait été le plus souvent, à l'origine, le fait des travailleurs des zones urbaines, plus développées, qui sont mieux informés, d'ordinaire, des possibilités d'emploi à l'étranger et appréhendent moins, sans doute, un dépaysement complet. L'émigration s'est ensuite graduellement étendue aux zones rurales environnantes, moins développées¹. Les autorités yougoslaves ont récemment cherché à encourager cette évolution en diffusant d'une manière sélective les informations relatives aux possibilités d'emploi à l'étranger. Mais il semble que la répartition par origine régionale de la main-d'œuvre émigrée à l'étranger n'ait pas beaucoup changé depuis le recensement démographique de 1971. Il est quelque peu surprenant à cet égard de constater que les statistiques que fournit celui-ci et dont il est admis qu'elles sous-estiment sans doute la réalité, donnent à penser que les provinces ou républiques relativement moins avancées ont contribué relativement beaucoup, en pourcentage de la population active régionale, aux migrations vers l'étranger (graphique 14). Mais la proportion de l'accroissement démographique naturel absorbée par l'émigration plus faible dans les régions en retard, où cet accroissement est relativement rapide, que dans les régions plus avancées (graphique 15).

En Yougoslavie, les marchés régionaux du travail sont hétérogènes et la mobilité de la main-d'œuvre d'une région à l'autre est faible. Les obstacles habituels à la mobilité de la main-d'œuvre sont les mêmes que dans la plupart des pays Membres. Mais en outre, les différences que présentent les langues, les coutumes, le contexte culturel et religieux créent des problèmes spéciaux. Pourtant, au cours de la décennie 60 considérée globalement, les régions relativement moins avancées ont connu une émigration nette vers les autres régions aussi importante que l'émigration nette vers l'étranger (graphique 15). Il en a cependant peut-être été autrement pendant la deuxième moitié de la décennie, où les sorties de main-d'œuvre vers l'étranger ont pris des proportions considérables. L'un des aspects négatifs de l'émigration, qu'elle soit en direction de l'étranger ou vers d'autres régions du pays, est qu'elle tend à drainer les éléments les plus jeunes, les plus dynamiques et les plus entreprenants de la main-d'œuvre locale. Ainsi, selon le recensement démographique de 1971, les individus du groupe d'âge de 20 à 34 ans représentaient plus des trois quarts du courant de main-d'œuvre vers l'étranger, dans la plupart des régions. Il en est probablement résulté un accroissement disproportionné de la part des travailleurs plus âgés, souvent moins productifs et qui s'adaptent plus difficilement au changement, dans la population active restant dans le pays ; il est certain que cette situation n'a pas d'effet favorable sur le développement de l'économie locale.

¹ Voir I. Baucic, *Les effets de l'émigration yougoslave et les problèmes des retours*, document de l'OCDE, MS/M404/374, 1971, ainsi que Dr. Miloje Nikolic, « Some Basic Features of Yugoslav External Migration », *Yugoslav Survey*, N° 1, 1972.

Les envois de fonds des travailleurs émigrés

Bien que les statistiques publiées ne permettent guère d'estimer d'une manière précise les gains annuels des travailleurs yougoslaves à l'étranger ceux-ci atteignent sans aucun doute un montant élevé par rapport à la plupart des agrégats de l'économie yougoslave. On peut avancer, comme ordre de grandeur probablement inférieur à la réalité, le chiffre de 2½ milliards de dollars¹. Or, la masse salariale totale (revenus des salariés est d'environ 5 milliards de dollars, à l'intérieur du pays, et représente à peu près un cinquième du produit social total de la Yougoslavie aux prix du marché. La plupart des travailleurs émigrés considèrent les séjours qu'ils font à l'étranger comme l'occasion d'accumuler un pécule, de sorte que leur taux d'épargne est généralement élevé. Selon toute probabilité, ce taux dépasse la proportion du tiers que fait apparaître le rapport entre les envois de fonds de travailleurs qu'enregistre la balance des paiements — 0.8 milliards de dollars² et le montant estimé de leurs gains — 2½ milliards de dollars. De toute façon, ces envois de fonds ont actuellement atteint un niveau très élevé. L'année dernière, ils ont excédé des deux tiers les recettes touristiques brutes et ont représenté 35 % du total des entrées de devises dues aux exportations de produits yougoslaves (graphique 16). Du point de vue de la situation de la balance des paiements de la Yougoslavie, qui, comme celle de la plupart des pays en voie de développement, a tendance la plupart du temps à être assez précaire, ces importants envois de fonds constituent un apport considérable³. Plus généralement leur contribution à l'économie intérieure et, en fait, toute la question des avantages que présente l'émigration pour la Yougoslavie dépendent étroitement de l'usage qui est fait de ces fonds.

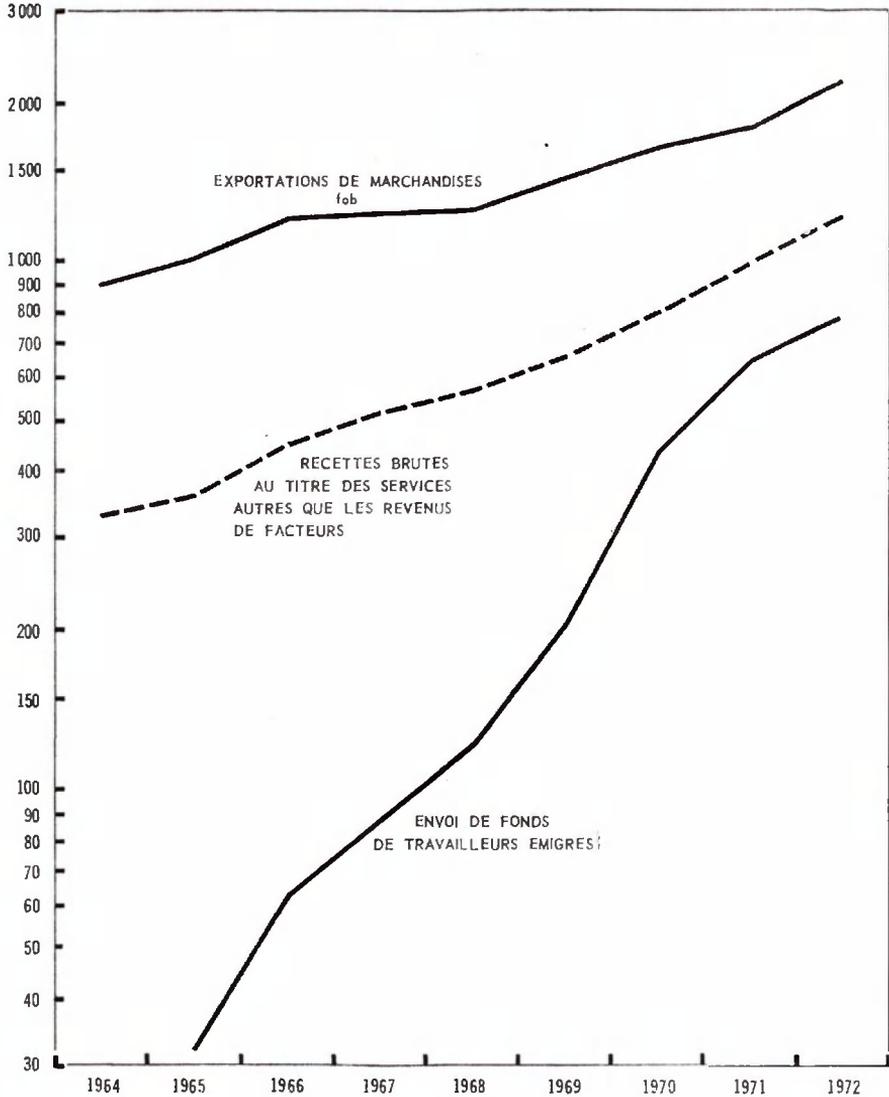
1 Les gains annuels moyens des 452 000 Yougoslaves travaillant en Allemagne en 1972 dépassaient très probablement 3 500 dollars par personne (ils étaient de 3 187 dollars en 1971, aux taux de change alors en vigueur, selon Ivo Vinski, « Zaposlenost », *Aktuelni Problemi Ekonomske Politike i Privrednih Kretanja Jugoslavije*, Ekonomski Institut, Zagreb). Leurs salaires se montaient donc au total à quelque 1.6 milliards de dollars. Si l'on évalue au chiffre modéré de 2 500 dollars les gains annuels moyens des quelques 400 000 Yougoslaves qui semblent être employés temporairement dans d'autres pays étrangers, leurs salaires se monteraient à 1 milliard de dollars, le chiffre total étant alors de 2.6 milliards de dollars.

2 Certains travailleurs ne rapatrient parfois la totalité de leurs économies que quand ils rentrent définitivement en Yougoslavie. En outre, ce qui est probablement plus important, les chiffres de la balance des paiements sous-estiment le montant des fonds envoyés par les travailleurs émigrés. Ils ne tiennent compte ni de l'achat, en devises étrangères, de biens et de services en Yougoslavie par le travailleur et les membres de sa famille (achats enregistrés comme exportations de biens et de services), ni des devises étrangères changées dans les banques du pays (enregistrées au titre des recettes du tourisme). Il semble qu'au cours des dernières années ces deux rubriques aient été assez importantes. Il est en outre, difficile, dans de nombreux cas, de faire la distinction entre les envois de fonds faits par les travailleurs, d'une part, et, d'autre part, par les autres émigrés (Yougoslaves résidant à l'étranger d'une façon plus permanente) ; mais cela n'accroît pas nécessairement la sous-estimation de la première rubrique.

3 Il y a cependant lieu de défalquer, des fonds envoyés par les travailleurs émigrés, une partie de l'accroissement (qui a été rapide au cours des dernières années) de la rubrique intitulée : dépenses au titre des voyages à l'étranger. Il est à peu près certain que le triplement de ces dépenses au cours des deux années 1970 et 1971 est étroitement liée aux sorties de main-d'œuvre enregistrées pendant cette période, mais il ne fait pas de doute que les dépenses des touristes yougoslaves à l'étranger se sont également accrues, et il est probable que l'attente des dévaluations du dinar a gonflé les achats de devises destinées à des voyages.

Graphique 16 Envois de fonds des travailleurs émigrés, exportations de marchandises et recettes au titre des services autres que les revenus de facteurs

Echelle semi-logarithmique
Millions de dollars des E.U.



Source : Mémorandum statistique de la Yougoslavie à l'OCDE.

Pratiquement tous les envois de fonds des travailleurs émigrés viennent directement augmenter le pouvoir d'achat des ménages, plutôt que celui des administrations ou des entreprises non financières. Selon une étude

récente¹, ces économies sont affectées le plus souvent à la construction ou à l'amélioration d'un logement. Les logements privés, qui prolifèrent très rapidement en Yougoslavie depuis quelques années, ont dans une large mesure été financés de cette manière. L'achat de véhicules destinés au transport privé de marchandises ou à servir de taxis semble se répandre et une bonne partie des équipements touristiques privés, dont le nombre a considérablement augmenté, a été financée par les gains des travailleurs émigrés. Dans certains cas, ces gains ont aussi contribué, dans le cadre des coopératives, à l'effort d'infrastructure sociale et économique. Ils ont facilité le financement de nouveaux équipements agricoles privés dans de nombreuses régions. Il est probable, par conséquent, qu'une partie importante des envois de fonds des travailleurs émigrés a été affectée à des investissements fixes. Ces envois doivent donc être considérés comme un facteur favorable à la Yougoslavie, par ceux que préoccupe la croissance de son économie. Il ne fait cependant pas de doute qu'une partie des investissements affectés à l'édification insuffisamment coordonnée de résidences implantées dans des lieux mal choisis est d'une valeur assez douteuse. Certains investissements — en machines et équipements — exigent relativement beaucoup d'importations. D'autres, par contre — constructions résidentielles ou autres — n'ont entraîné qu'une faible augmentation des importations et ont eu des conséquences heureuses sur l'emploi. Toutefois, du fait qu'ils se concentrent surtout dans le secteur privé « non productif », ni les investissements ni les avantages qu'ils ont procurés n'ont probablement été pleinement pris en compte dans les statistiques économiques yougoslaves. Il est à tout le moins difficile d'en déterminer précisément l'ampleur et les incidences.

Les envois de fonds des travailleurs émigrés présentent deux aspects moins favorables : leurs conséquences, sur l'inflation intérieure et sur la propagation à l'économie yougoslave des fluctuations conjoncturelles des économies étrangères. En premier lieu, les envois de fonds ont probablement accentué les pressions inflationnistes dans certains secteurs de l'économie yougoslave, au cours des dernières années. L'augmentation considérable qu'ils ont accusée en 1970-1971 — leur montant a plus que triplé — s'est produite à une époque où d'autres composantes de la demande étaient déjà relativement fortes. Le secteur de la construction, qui a attiré la plus grande partie des dépenses des travailleurs émigrés, est particulièrement sujet à l'inflation, et ces dépenses n'ont pas peu contribué à la vive poussée des prix de la construction observée ces dernières années. De même, étant donné les politiques d'importation mises en œuvre, les envois de fonds ont probablement renforcé les tensions sur les prix de certains biens de consommation. Ils sont un important facteur d'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs, en particulier des ménages à faible revenu qui ont tendance, lorsqu'ils disposent de ressources plus abondantes, à les employer d'une manière différente, ce qui entraîne une modification dans la structure de la consommation. Or la production intérieure ne s'est parfois adaptée que lentement aux structures nouvelles de la demande. Un exemple notable en est donné par l'évolution, pratiquement étale, de la production de viande de

1 Baucic, *op. cit.*, p. 33.

bœuf au cours des quatre ou cinq dernières années¹, face à une demande des ménages qui progressait vivement et à la rapide expansion du tourisme. Il ne semble pas que la politique pratiquée en matière de commerce extérieur ait été beaucoup inspirée par le souci d'atténuer les pressions inflationnistes, et l'on a souvent laissé se développer certaines pénuries d'approvisionnement avec leurs conséquences défavorables sur la stabilité des prix².

D'autre part, il ne fait guère de doute qu'avec une partie aussi importante de sa population active à l'étranger, la Yougoslavie est devenue plus vulnérable aux fluctuations économiques que connaissent les pays importateurs de la main-d'œuvre étrangère. Ce point est particulièrement important, pour ce qui est des ressources en devises nécessaires au financement des importations essentielles, et constitue l'un des inconvénients que présente « l'exportation » des services rendus par la main-d'œuvre, par rapport aux exportations de marchandises et à de nombreux autres types d'exportations de services. Et l'on court toujours le risque — du moins, en principe, car en pratique il est peu probable qu'il se réalise — de voir se produire, pendant les périodes de basse conjoncture à l'étranger, un reflux temporaire de travailleurs émigrés plus important que celui que l'économie intérieure est capable d'absorber sans perturbation³.

Les perspectives et les problèmes d'orientation

Il paraît assez raisonnable de conclure, dans l'ensemble, que, jusqu'ici, les avantages que comporte l'émigration pour l'économie yougoslave l'ont emporté sur ses coûts et inconvénients éventuels⁴. Les envois de fonds des

1 Ainsi, la production intérieure de viande de bœuf ne dépassait que de 1.3 %, en 1971, celle de 1967. Il semble que ce résultat médiocre soit imputable en grande partie à une politique inadéquate des prix à la production.

2 Pendant toute la période où le montant des envois de fonds des travailleurs émigrés s'accroissait rapidement, la part des produits finis de consommation (tels que les définissent les statistiques yougoslaves du commerce extérieur) dans les importations totales de biens est restée faible, de l'ordre de 15 %.

3 Par exemple, pendant la récession qu'a connue l'Allemagne en 1967, près de 30 % de la contraction de l'emploi a touché les travailleurs immigrés. Alors que l'emploi des résidents allemands n'a fléchi que d'un peu plus de 2 %, celui des travailleurs étrangers a diminué de près d'un cinquième entre 1966 et 1967.

4 Toute estimation quantitative des avantages ou inconvénients nets, pour le produit domestique, des sorties de main-d'œuvre est, à l'évidence extrêmement hasardeuse. On peut toutefois avancer, à titre d'ordre de grandeur indicatif, le chiffre de 650 millions de dollars, pour les avantages retirés en 1972, chiffre qui représente l'apport à la production intérieure des fournitures et biens d'équipement financés par la main-d'œuvre émigrée (on suppose ainsi qu'environ les quatre cinquièmes des envois de fonds enregistrés par la balance des paiements de cette année ont été utilisés à financer ces apports). Pour que ces avantages aient été compensés par le manque à produire dû aux départs de travailleurs, il faudrait supposer que, sans ces départs, l'emploi intérieur aurait en 1972 excédé de 325 000 personnes le niveau qui a été effectivement enregistré. Ce chiffre est certainement bien supérieur à celui qui aurait pu être atteint. Il supposerait que depuis 1967, époque où la récession a fait place à une reprise dans l'économie intérieure et où le courant d'émigration a pris de l'ampleur la progression annuelle de l'emploi aurait été de 5.0 %, et non de 3.4 %, taux observé en réalité. Pour que l'emploi progresse à un rythme aussi élevé, les gains de productivité restant les mêmes, il aurait fallu que la croissance de la production fût en moyenne de 10 % par an dans le secteur non agricole, et non pas de 8.2 %, chiffre enregistré. Même dans le cas d'un pays comme la Yougoslavie, il n'est guère possible de maintenir un tel taux de croissance

travailleurs émigrés ont eu des incidences favorables, sur la formation de capital bien que la structure des investissements supplémentaires aurait pu être plus satisfaisante. Dans la plupart des cas, l'expérience professionnelle acquise à l'étranger par les travailleurs émigrés est probablement un autre élément positif. Et le courant d'émigration n'a sans doute guère freiné, sinon pas du tout, la progression de l'emploi intérieur, à court terme. Dans le même temps, les sorties de main-d'œuvre ont sans nul doute favorisé les migrations inter-régionales, même si, à cet égard, l'évolution ne fait guère que commencer. Il est certain, cependant, que l'émigration ne saurait dépasser certaines limites sans cesser d'être bénéfique. Il semble bien que le surcroît d'émigration dont pourra désormais s'accomoder avantageusement l'économie yougoslave dépendra en grande partie des possibilités qu'auront les autorités d'influencer la composition du courant migratoire.

La position officielle des autorités est que le nombre des yougoslaves employés à l'étranger a désormais atteint le maximum qui ne saurait être dépassé ; on espère qu'il n'y aura pas de nouvelles sorties nettes au cours des deux prochaines années et qu'un reflux net s'amorcera après 1975¹. On s'efforce actuellement d'encourager le retour des travailleurs qualifiés. La législation adoptée au printemps de 1973 fait obligation aux républiques et aux provinces autonomes de s'entendre sur le nombre et la répartition par professions des travailleurs migrants². Sur cette base, les services de l'emploi établiront des plans annuels d'émigration. Seuls les services officiels

durant plusieurs années sans qu'apparaissent de graves perturbations et d'importants goulets d'étranglement.

Le chiffre de 325 000 travailleurs supplémentaires, en 1972 a été calculé de la manière suivante : les salaires annuels moyens dans le secteur socialisé étaient en 1972 de 1 180 dollars environ, au taux de change officiel. Le produit social moyen par salarié dans le secteur socialisé était d'environ 2 950 dollars. Dans une économie de marché, le produit marginal de la main-d'œuvre serait sans doute approximativement égal au taux de salaire. Si l'on retient pour la production marginale de la main-d'œuvre, le chiffre probablement excessif de 2 000 dollars, les 650 millions de dollars d'apports de facteurs de production (autres que la main-d'œuvre) dont le financement est imputable aux envois de fonds de travailleurs émigrés équivaldraient à la production de 325 000 travailleurs supplémentaires.

1 On s'attend que ce renversement du courant migratoire soit facilité par un ralentissement, au cours des prochaines années, de l'accroissement des catégories les plus jeunes de la population active.

2 Cette législation a suivi une résolution de la Ligue des Communistes sur les principaux points suivants :

- L'immigration a atteint le niveau qui ne saurait être dépassé et il convient désormais de mettre en œuvre des mesures en vue d'assurer le retour progressif des travailleurs émigrés ;
- Il convient pour cela d'utiliser plus pleinement que naguère les capacités existantes de production et de réduire le nombre d'heures supplémentaires ;
- Il y a lieu de faciliter la mobilité de la main-d'œuvre entre les républiques fédérées et celles-ci devraient conclure un accord à cette fin ;
- Il convient de renforcer par des mesures budgétaires les motifs qui incitent les travailleurs à rentrer en Yougoslavie et à créer leur propre entreprise, à l'aide des économies réalisées à l'étranger ;
- Le gouvernement devrait affecter une partie des devises envoyées par les travailleurs installés à l'étranger à des réalisations susceptibles de créer de nouveaux emplois dans le pays ;
- Il serait peut être souhaitable d'envisager un relèvement des salaires, notamment ceux des travailleurs qualifiés, afin de décourager l'émigration.

de l'emploi sont habilités en Yougoslavie à assurer le recrutement de la main-d'œuvre et la diffusion d'informations sur les emplois vacants à l'étranger, et toutes les offres d'emplois émanant de l'étranger doivent passer par les services administratifs. Aucune aide ne sera accordée à un travailleur souhaitant aller travailler à l'étranger qui aurait décliné une offre d'emploi comparable en Yougoslavie. émanant des services officiels de main-d'œuvre.

Un plan d'ensemble commun aux républiques fédérées, portant sur la répartition et l'orientation des courants d'émigration et sur l'encouragement à la mobilité de la main-d'œuvre, sera sans doute mis sur pied prochainement. Les mesures prises dans ce domaine pourraient ainsi gagner en cohérence. Mais la question de savoir si ces efforts réussiront à stabiliser à peu près le nombre des travailleurs yougoslaves installés à l'étranger au cours des deux prochaines années et à s'assurer par la suite un certain reflux net est pour le moins très incertaine, pour aussi souhaitable que soit la réalisation de ces objectifs. Au cours des dernières années, notamment, la situation du marché allemand de l'emploi a été telle que les travailleurs, en particulier les travailleurs qualifiés, n'ont guère eu de difficultés à trouver un emploi dans ce pays, même recourir avant leur départ à l'aide des services yougoslaves de l'emploi. Bien que la situation conjoncturelle varie avec le temps, il n'y a pas de raison particulière de s'attendre à ce qu'il en soit désormais autrement. De surcroît, comme il y a actuellement quelque 900 000 travailleurs yougoslaves employés dans les pays étrangers, la plupart des candidats à l'émigration ont probablement à l'étranger un parent ou un ami avec lequel ils peuvent entrer en contact. Il semble donc assez douteux que des mesures de restrictions du genre envisagé dans la législation récemment proposée en Yougoslavie permettent effectivement de canaliser et de contrôler les courants d'émigration.

Les écarts de salaires représentent un deuxième problème important. Une enquête menée en 1971 parmi les travailleurs yougoslaves installés à l'étranger a fait apparaître qu'à cette époque la plupart d'entre eux auraient consenti à rentrer en Yougoslavie s'ils avaient été certains d'y trouver un emploi leur assurant un salaire égal à un peu plus de la moitié de ce qu'ils gagnaient alors à l'étranger¹. Or ce salaire jugé acceptable excédait d'environ 50 % le niveau des salaires yougoslaves de l'époque. Il semble donc que la solution du problème de l'utilisation en Yougoslavie de travailleurs actuellement employés à l'étranger dépend dans une large mesure de la réduction des écarts de salaire entre la Yougoslavie et les pays qui accueillent une partie de sa main-d'œuvre. Outre qu'une telle évolution pourrait n'être pas compatible avec une politique de progression rapide de l'emploi, cette réduction des écarts de salaire risque fort, en toute hypothèse d'être relativement faible par rapport à l'importance de ceux-ci. Il n'est donc pas certain, finalement, que les objectifs officiels en matière d'émigration puissent être atteints au cours des prochaines années. Cela ne veut pas dire, bien sûr, que la réalisation de ces objectifs ne soit pas souhaitable, mais le calendrier envisagé est peut-être un peu optimiste.

1 Baucic, *op. cit.*, p. 49.

III CONSIDÉRATIONS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE

L'un des deux problèmes spécifiques examinés dans la présente étude, celui de l'inflation, se pose de longue date en Yougoslavie, bien que sa gravité ait varié suivant les époques. L'autre, celui de l'émigration de main-d'œuvre, n'est devenu que récemment un sujet de préoccupation. Il ne saurait évidemment être question de prescrire le recours à des techniques d'un maniement facile qui permettraient de régler promptement le problème de l'inflation ou celui de l'émigration. Comme c'est assez souvent le cas en Yougoslavie, les solutions doivent être cherchées, du moins en partie, dans des changements structurels et des réformes institutionnelles, qui demandent nécessairement du temps. Mais cela même rend d'autant plus urgent que l'on se penche avec une attention active sur la recherche des moyens propres à éviter que l'émigration de travailleurs vienne compromettre le développement de l'économie intérieure et à assurer durablement une évolution des coûts et des prix que l'on puisse raisonnablement considérer comme satisfaisante.

Comme le reconnaissent les autorités yougoslaves, la lutte contre l'inflation doit incontestablement tout primer. Si l'on a constaté quelques signes de progrès dans ce domaine. l'an dernier, la hausse du coût de la vie enregistrée au printemps de 1973 — 20 % en rythme annuel — montre bien que les tensions inflationnistes demeurent vigoureuses. Le dynamisme de la conjoncture chez les principaux partenaires commerciaux de la Yougoslavie et la persistance d'un rythme d'expansion monétaire excessif pourraient bien entraîner, dans le courant de l'année, une accélération de la conjoncture intérieure, précédemment équilibrée ou peut-être un peu faible. Bien que les conséquences inflationnistes de la dévaluation du dinar puissent être moins sensibles cette année qu'en 1972, la réduction du rythme d'inflation dépendra sans doute largement de l'efficacité des mesures visant à freiner l'évolution des prix et des salaires dans le secteur des entreprises. Au cours des deux premières années, les principaux instruments mis en œuvre dans ce but ont été des blocages intermittents, des mesures de contrôle et de restriction appliquées directement aux entreprises manquant de liquidités. Mais, pendant cette même période, les efforts menés en vue d'élaborer une politique des revenus plus systématique ont commencé à porter leurs fruits. Les républiques et les provinces autonomes se sont récemment entendues sur les principes à observer pour lier les relèvements de salaires aux résultats effectivement obtenus et pour améliorer par d'autres moyens la régulation de l'évolution des prix et des salaires. Le processus qui a permis d'élaborer une conception générale cohérente de l'orientation à adopter n'a pas été très rapide et l'on ne sait guère combien de temps il faudra encore pour traduire les principes en un dispositif concret destiné à contenir la montée des prix et des salaires. On espère que la progressivité même de la méthode adoptée permettra de mettre en œuvre le dispositif plus facilement que cela a parfois été le cas dans le passé, où certaines grandes réformes ont été opérées sans que l'on se soit toujours suffisamment assuré au préalable du

concours des intéressés. Quoi qu'il en soit, il importerait, semble-t-il, de faire en sorte que l'on prenne davantage conscience de la nécessité d'agir sans tarder.

Il semble bien, à l'heure actuelle, que quelques progrès aient été accomplis aussi dans un autre domaine qui n'est pas sans rapports avec la politique de stabilisation, celui des faillites d'entreprise. En effet, parmi les mesures adoptées depuis le début de l'année pour amener les entreprises manquant de liquidités à redresser leur situation, figurent notamment des dispositions prévoyant qu'il pourrait être mis fin à leur activité dans le cas où celle-ci se solderait durablement par des pertes. Il serait assez souhaitable semble-t-il, particulièrement en Yougoslavie où la concurrence ne joue qu'assez faiblement, qu'une attitude encore plus énergique soit adoptée en ce domaine, afin que la menace de la faillite empêche certaines entreprises d'être gérées inconsidérément. Au reste, en acceptant que le frein constitué par le risque de faillite joue plus facilement, on ne pourrait qu'améliorer le mécanisme de l'affectation des ressources. L'emploi de la population active étant maintenant mieux assuré que naguère, les considérations relatives à la situation des travailleurs ne devraient sans doute plus s'opposer autant à ce que des actions soient menées en ce domaine. Une politique de main-d'œuvre plus vigoureuse pourrait, en tout cas, largement contribuer à réduire au minimum les incidences défavorables à court terme des faillites d'entreprise sur l'emploi.

Si l'on paraît maintenant davantage disposé, en Yougoslavie, à agir à l'encontre des entreprises insolubles ou qui menacent de le devenir, il semble, par contre, que l'on n'ait guère pris de nouvelles mesures en vue de laisser la concurrence jouer un rôle plus actif dans l'économie. La persistance, dans le domaine des prix, de distorsions héritées du passé a apparemment entravé les actions dans ce sens. Et les impératifs de la situation ont souvent obligé à remettre à plus tard ou à atténuer l'application des mesures tendant à réaliser l'objectif, affirmé de longue date, qui consiste à accentuer le rôle des forces du marché. Or il semble que la situation actuelle, caractérisée par une solidité peu commune de la balance extérieure et par un taux d'inflation intérieure dépassant les limites admissibles, se prêterait particulièrement à ce qu'une action soit entreprise en ce domaine. Il paraît cependant inéluctable qu'un système combinant des prix déterminés par le jeu des forces du marché et des prix fixés par les autorités administratives demeure en vigueur pendant un certain temps encore. Il importe que ce système soit appliqué de manière à réduire dans toute la mesure du possible les incidences défavorables qu'il peut avoir sur la stabilité des prix. Il n'en a pas toujours été ainsi dans le passé, où ces incidences ont parfois été accentuées par le profil temporel des ajustements de prix opérés par l'administration et par la lourdeur des procédures mises en œuvre par celle-ci. De plus, les efforts réitérés déployés en vue de maintenir les structures des prix relatifs à peu près dans le cadre où, à l'époque des réformes du milieu des années 60, on avait prévu qu'elles évolueraient n'ont guère contribué à renforcer la stabilité des prix. Cela ne veut pas dire que l'augmentation relative des prix des produits de base et des facteurs de production industrielle par rapport aux prix des produits finis qu'envisageaient les réformes ne soit pas souhaitable. Mais, lorsque les industries utilisatrices sont à même

de répercuter sans retard sur les prix qu'elles pratiquent les augmentations que connaissent les prix de leurs facteurs de production, les efforts déployés par les autorités pour relever les seconds par rapport aux premiers sont inévitablement voués à l'échec et ne peuvent manquer d'avoir des incidences inflationnistes.

Certains observateurs considèrent, dans les milieux officiels, qu'étant donné les difficultés que comporte la mise en place des structures appropriées à laquelle on désire parvenir, ainsi que les conséquences qu'elles peuvent avoir sur les courants relatifs d'approvisionnement, il est inévitable que la hausse des prix soit assez prononcée en Yougoslavie. Or il ne paraît pas du tout indispensable, et il semblerait même assez peu judicieux, de poser en principe que l'inflation est un phénomène inhérent au mécanisme de formation des prix, car on risque fort de décourager ainsi les efforts visant à s'attaquer aux racines du problème. En outre, si, en adoptant ce principe, on devait laisser s'accréditer l'opinion que les autorités n'envisagent pas sous un jour trop défavorable un rythme assez élevé d'inflation larvé, on ne contribuerait certes pas à créer un climat défavorable à l'attente de l'inflation et à l'adoption de comportements inflationnistes. Par contre, il paraît aussi important d'éviter de fixer, en matière d'évolution des prix, des objectifs dont le caractère par trop ambitieux et peu réaliste risque d'altérer la crédibilité. Il semble bien, par exemple, que le fait d'annoncer que l'on avait adopté comme objectif pour l'an dernier une hausse des prix de 5 % était assez peu réaliste, dans les conditions qui régnaient au début de l'année, et il est très douteux que cette annonce ait eu l'effet que l'on semblait en escompter et qui était sans doute de stimuler les efforts visant à maîtriser l'inflation.

Il est également possible d'obtenir de meilleurs résultats dans certains autres domaines importants. La politique monétaire a laissé beaucoup à désirer, l'an dernier. Les faits soulignent la nécessité d'accélérer les efforts visant à développer les instruments budgétaires de la régulation de la demande, efforts qui n'ont guère eu jusqu'ici que des succès limités, bien que les mesures de stabilisation prises ces deux dernières années aient comporté des plafonnements de dépenses publiques. Les mesures prises en vue de régler le problème dit du manque de liquidités semblent avoir donné certains résultats. Mais l'atténuation de ce problème pourrait se révéler seulement passagère, comme cela a déjà été le cas dans le passé, si l'on ne reportait pas sur les causes fondamentales l'effort actuellement concentré sur ce qui n'est autre, essentiellement, qu'une série de symptômes. Ces causes fondamentales sont difficiles à déterminer précisément ; mais la poussée des salaires est probablement l'une d'entre elles et il y a quelques raisons d'espérer que l'on pourra bientôt mettre au point un dispositif viable dans le domaine de la politique des revenus. Autre cause fondamentale probable : le déséquilibre entre la demande et l'offre de moyens de financement des investissements, lui-même imputable en partie au niveau anormalement bas (probablement même négatif) des taux réels d'intérêt, combinés aux bonifications d'intérêt, dans certaines branches d'industrie, et à la structure de la fiscalité, qui favorise les méthodes de production mettant en œuvre une forte proportion de biens capitaux. Si important que puisse être le rôle joué par ces imperfections dans le manque de liquidités, ce sont

naturellement leurs incidences dans le domaine de l'utilisation des ressources et des transformations structurelles qui constituent plus spécialement un sujet de préoccupation. Aussi conviendrait-il sans doute d'accorder une attention toute particulière aux mesures qui pourraient être prises pour améliorer la situation dans ce domaine, en vue de réduire au minimum les utilisations infructueuses de ressources rares en capital.

Du point de vue purement économique, l'émigration a probablement comporté jusqu'ici des conséquences favorables, dans l'ensemble, pour la Yougoslavie. Les gains qu'a procurés au pays l'« exportation » de travailleurs lui ont permis d'importer des biens d'équipement et des facteurs de production industrielle représentant des montants considérables et d'entreprendre la réalisation d'investissements intérieurs qui sont fort loin d'être négligeables. Selon toute probabilité, ces avantages ont dépassé les inconvénients et coûts économiques inhérents à l'émigration des travailleurs. Mais le moment où les inconvénients risquent de l'emporter sur les avantages n'est plus très éloigné maintenant. Il convient désormais de peser très attentivement le pour et le contre des orientations qui peuvent être adoptées dans ce domaine. Il est clair que la nécessité d'assurer dans le pays des possibilités d'emploi suffisamment importantes doit être une préoccupation constante des responsables de la politique économique et c'est en partie pour cela que les autorités se proposent de poursuivre leurs efforts en vue d'amener les capitaux et entreprises étrangers à conclure des accords de participation avec les entreprises yougoslaves. Mais la politique économique ne peut avoir qu'une emprise limitée sur un élément qui semble bien être l'une des causes principales de l'émigration : l'écart entre les niveaux de rémunération en Yougoslavie et à l'étranger. Il serait vain d'escompter que le niveau relatif des salaires yougoslaves puisse, en quelques années seulement, augmenter dans des proportions qui permettraient de réduire notablement cet écart. Il est donc probable que cette vigoureuse incitation à l'émigration ne disparaîtra pas avant longtemps. Sauf dans le cas où l'on envisagerait d'infléchir nettement la politique d'émigration en lui donnant une orientation moins libérale — solution qui ne paraît guère souhaitable — il conviendrait sans doute, pour agir sur l'ampleur et la composition du courant d'émigration, d'intensifier les efforts allant dans le sens actuellement suivi en Yougoslavie (par exemple, diffusion sélective d'informations sur les possibilités d'emploi à l'étranger et autres mesures d'aide sélectives — selon les régions, les secteurs et les niveaux de qualification — en faveur des travailleurs allant chercher un emploi à l'étranger).

L'efficacité de la régulation de l'émigration dans le cadre d'une politique demeurant essentiellement libérale ne saurait être, dans les meilleures conditions, qu'assez limitée. Mais un certain nombre de mesures pourraient être prises, qui contribueraient notablement à réduire au minimum les inconvénients que les départs de travailleurs comportent pour la production intérieure. Il semble bien que, pendant un certain nombre d'années encore, le problème essentiel sera celui de la qualification professionnelle de la main-d'œuvre. On pourrait concevoir que, dans le cadre des accords que la Yougoslavie conclut actuellement avec les principaux pays qui accueillent ses travailleurs, l'employeur étranger contribue à l'investissement que représente la qualification dont est déjà pourvu l'émigrant ou participe

financièrement à la formation du travailleur qui va le remplacer. Quant à la Yougoslavie, c'est en améliorant la mobilité de la main-d'œuvre sur son propre territoire qu'elle pourrait contribuer le plus à atténuer les incidences défavorables de l'émigration sur sa production intérieure. L'application de mesures plus énergiques dans des domaines tels que la formation et le recyclage professionnels, l'extension des services publics de main-d'œuvre, la participation financière aux frais de déménagement, etc., pourrait notablement contribuer à accroître la fluidité interne du marché de l'emploi. Enfin, d'autres mesures pourraient sans doute être prises pour accentuer les avantages que comporte l'émigration. Le travailleur émigré n'est pas toujours parfaitement informé des possibilités d'investissement qui s'offrent à lui ou tout à fait en mesure de les apprécier. De ce fait, il affecte parfois son épargne à des placements qui ne présentent qu'un intérêt assez secondaire pour lui-même et pour l'économie nationale dans son ensemble. On pourrait envisager de prendre des dispositions qui contribueraient à orienter une plus grande partie de ses placements, par exemple, vers la réalisation d'équipements agricoles adaptés aux besoins particuliers de l'agriculture locale, ou bien vers d'autres secteurs d'activité qui lui offriraient un emploi attrayant dans son propre pays. Ces dispositions pourraient notamment comporter des incitations dans les domaines budgétaire et du crédit, ainsi que des services consultatifs sur les possibilités de placement.

PAGE BLANCHE

Annexe

**CHRONOLOGIE DES PRINCIPALES MESURES
DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE**

PAGE BLANCHE

CHRONOLOGIE DES PRINCIPALES MESURES DE POLITIQUE ECONOMIQUE

1972

Janvier

Institution de réserves obligatoires sur les comptes en devises à court terme des résidents (dépôts à vue et dépôts à terme jusqu'à 12 mois). Le taux de réserve, fixé à 2 % pour janvier 1972, augmentera chaque mois de 2 %, à concurrence de 20 %. Son exonérés de cette obligation les comptes partiellement utilisés par les banques pour accorder des crédits aux vendeurs de devises.

Suppression de l'allocation annuelle de devises (32 dollars) pour voyages à l'étranger et augmentation de 100 à 150 dinars, de l'allocation de dinars exportables accordée dans le même but.

Afin de rendre plus attrayantes les opérations d'exportation, augmentation de 7 à 20 % du taux « de rétention » (proportion des recettes en devises que les entreprises peuvent conserver inconditionnellement à leur disposition).

Mars

Le Conseil Exécutif Fédéral adopte les objectifs pour 1972 en matière de monnaie et de crédit. Le rythme d'expansion monétaire est fixé à 12 % (taux enregistré en 1971 : 15 %). Le montant global des crédits nouveaux accordés par la banque centrale s'élèvera à 5.8 milliards de dinars, dont 2.2 milliards seront répartis par les banques nationales des républiques et provinces autonomes (par l'intermédiaire des banques commerciales régionales), sous réserve que 10 % seulement des contingents de crédits pourront être alloués au cours du premier semestre.

Avril

Suppression du blocage des prix institué en novembre 1971. Adoption de mesures destinées, en renforçant la discipline des banques commerciales, à maîtriser l'expansion trop rapide de la masse monétaire. Les banques qui n'auront pas rempli, à l'expiration de certaines périodes déterminées, leurs obligations envers la Banque centrale et les banques étrangères encourent des sanctions plus sévères, y compris la suppression de leur privilège de réescompte auprès de la Banque Nationale, des limitations de leurs activités de crédit et, le cas échéant, des mesures spéciales de réorganisation.

Mai

Elargissement de l'assiette des réserves obligatoires des banques commerciales, qui couvre désormais pratiquement tous

les dépôts, y compris les dépôts d'épargne ordinaires, les dépôts d'épargne-logement et les dépôts à terme à plus d'un an (tous dépôts précédemment exclus du calcul des réserves obligatoires). En outre, remplacement du taux général de 33 % des réserves obligatoires par un ensemble de taux différenciés. Le nouveau système doit être mis en place en deux étapes, en juin 1972, et entraîner une augmentation de 900 millions de dinars (près de 8 %) du montant des réserves obligatoires.

Adoption par l'Assemblée Fédérale de la loi relative au contrôle des prix. Ce texte semble avoir pour objet essentiel de réaffirmer les principes de la politique et du système des prix qui avaient été adoptés lors de la réforme de 1965 mais n'étaient appliqués que dans une mesure assez limitée.

Juin

Discussions préparatoires avec la CEE en vue de la conclusion d'un nouvel accord commercial plus étendu, destiné à remplacer l'accord signé en mars 1970, dont la validité doit expirer en avril 1973.

Juillet

Afin de freiner la progression des emprunts à l'étranger, les entreprises sont désormais tenues de constituer auprès de la Banque Nationale des dépôts dont le montant varie entre 1 % et 40 % des crédits étrangers qu'elles obtiennent, le pourcentage dépendant du genre et de la durée du crédit. Des dépôts analogues sont imposés aux banques yougoslaves qui donnent leur garantie à des crédits étrangers.

Juillet

Lancement d'un train de mesures, complétant les dispositions prises en novembre 1971 et destinées à redresser la situation des entreprises « manquant de liquidités » (c'est-à-dire incapables de faire face à leurs engagements financiers) :

- (i) à partir du 1^{er} janvier 1973, les salaires versés par ces entreprises seront réduits à 90 % des salaires moyens versés en 1971 ;
- (ii) en vue d'assurer aux entreprises les fonds de roulement dont elles ont besoin, elles seront tenues, à partir du 1^{er} janvier 1973, de contribuer, à l'aide de leurs ressources propres ou d'emprunts bancaires à long terme, une réserve d'un montant au moins égal à la valeur moyenne de leurs stocks ;
- (iii) à partir de l'exercice comptable 1972, les entreprises sont obligées de déduire, de leurs bénéfices bruts comptables, un certain pourcentage du montant des ventes non recouvrées dans les 90 jours ;
- (iv) à partir du 1^{er} janvier 1973, les entreprises ayant des difficultés persistantes de trésorerie (dépôts bloqués en raison d'échéances non honorées depuis plus de 90 jours ou de déficits non couverts au titre de l'exercice 1971 ou d'exercices antérieurs) feront

l'objet d'enquêtes financières menées par des représentants des banques commerciales créancières et des collectivités locales et pourront, le cas échéant, être liquidées.

Septembre

Adoption par l'Assemblée Fédérale des objectifs révisés de la politique monétaire et du crédit en 1972. L'expansion monétaire sera limitée à 20 % pour l'année (chiffre égal au taux de croissance révisé prévu pour le produit social en valeur), au lieu de 12 %, pourcentage fixé en mars 1972. Ce nouveau rythme impliquant un ralentissement notable de la cadence effective d'expansion monétaire (environ 40 %, en chiffre annuel), de nouvelles mesures de restriction sont nécessaires. Elles prennent la forme d'un plafonnement de l'expansion des avances bancaires, y compris les crédits d'équipement et les prêts au logement. Sur la base 100 fin août 1972, le crédit bancaire ne devra pas dépasser 101 fin octobre, ce plafond étant augmenté chaque mois d'un point jusqu'à fin décembre 1972. Sont cependant exclus de cet encadrement certaines catégories de prêts, notamment les crédits à l'exportation, les avances destinées à financer la production et le stockage de denrées agricoles (mais seulement dans la limite des montants réescomptés par la Banque Nationale) et les prêts destinés à la réparation des dégâts causés par les inondations.

Octobre

De nouvelles catégories de crédits bancaires sont exclues du plafonnement. Le taux d'expansion autorisé jusqu'à la fin de l'année est ramené de 3 à 2 % (sur la base de l'encours fin août).

Aménagement du dispositif régissant les rapports en matière de crédit entre les banques commerciales et la Banque Nationale.

Assouplissement des règles relatives au réescompte des crédits destinés à financer les exportations, dans le cadre de la politique du crédit visant à stimuler l'exportation.

Adoption d'une nouvelle législation régissant les opérations en devises. Le principal effet de la nouvelle loi est de décentraliser ces opérations à l'intérieur du système bancaire. Jusque-là, les banques commerciales ne pouvaient acquérir et céder de devises que par l'intermédiaire de la Banque Nationale ; désormais, celles qui disposent d'un certain capital minimal sont autorisées à être titulaires de comptes en devises, aussi bien à l'étranger qu'auprès d'autres banques yougoslaves (les petites banques ne pourront avoir de comptes en devises que dans les écritures d'autres banques yougoslaves). La loi prévoit en outre qu'un marché des devises (achats au comptant) sera organisé par la Banque Nationale et commencera à fonctionner en 1973. Les banques habilitées

pourront librement acquérir et céder des devises sur ce marché ; la Banque Nationale intervenant pour maintenir les taux de change à des niveaux acceptables. On espère que ce dispositif donnera davantage de souplesse et de fluidité au mécanisme des allocations de devises aux usagers et renforcera l'efficacité des ressources en capital correspondantes.

Décembre Le taux maximal des dépôts obligatoires (créés en juillet) afférents aux crédits étrangers est porté à 75 %.

La date de la levée de l'encadrement du crédit, initialement fixée au 31 décembre, est ramenée au 25 décembre.

Renforcement notable de la politique des revenus. En particulier, les traitements et salaires versés par pratiquement toutes les administrations et institutions publiques ainsi que par certaines entreprises économiques sont bloqués, jusqu'en juin 1973, à leur niveau du 1^{er} novembre 1972 ou à leur niveau moyen de la période janvier-octobre 1972.

1973

Janvier Adoption par l'Assemblée Fédérale des grandes lignes de la politique économique pour 1973. Celles-ci sont fondées sur l'hypothèse que le volume du produit social brut progressera de 6 à 7 % entre 1972 et 1973, que le niveau moyen des prix augmentera de 15.5 % et le coût de la vie de 15 %. La politique monétaire aura pour objectif de limiter à 17 %, en 1973, l'expansion de la masse monétaire et à 13 % la progression du crédit bancaire. Les dépenses publiques, aussi bien celles de l'Etat Fédéral que de l'ensemble des administrations, augmenteront à un rythme inférieur au taux de croissance du PIB monétaire. Les différentes républiques institueront un ensemble de « taxes de stabilisation » en janvier. Le montant des impôts sur le chiffre d'affaires et sur les bénéfices des entreprises sera limité au montant acquitté en 1972. Les plus-values calculées sur la base du système fiscal en vigueur seront ristournées aux entreprises, qui les affecteront à des réserves. Afin de freiner les investissements « non-économiques », les organismes publics ne pourront pas obtenir de prêts bancaires destinés à financer des dépenses d'équipement.

Février Décision de laisser le dinar suivre le dollar des Etats-Unis dans la dévaluation de 10 % de ce dernier. Combinée à la réévaluation du deutschemark et au flottement des monnaies de certains pays Membres, cette décision implique que le dinar est en fait dévalué d'environ 8 % par rapport aux monnaies des autres pays de l'OCDE (8.3 % compte tenu de la pondération bilatérale des importations ; 7.8 % compte

tenu de celle des exportations). Les monnaies des pays de la zone sino-soviétique, avec lesquels la Yougoslavie fait près du tiers de son commerce extérieur total, sont réévaluées de 11.1 % par rapport au dollar des Etats-Unis et au dinar.

Annnonce d'une réduction générale des prix liée à la dévaluation. En principe, tous les prix, autres que ceux qui sont fixés par décision du Gouvernement fédéral ou résultent d'accords approuvés par le Service fédéral des prix, doivent être ramenés à leur niveau de la fin 1972. Des dérogations sont prévues, les modalités seront précisées ultérieurement par des règlements. Le blocage restera en vigueur jusqu'à ce qu'une politique concrète des prix fondée sur des accords conclus entre les différentes républiques, puisse être mise en œuvre.

Mai

Commencement du fonctionnement du marché des devises prévu par la loi d'octobre 1972.

Nouvelle législation tendant à réglementer l'émigration. Elle prévoit que les républiques et provinces devront conclure un « contrat social », qui servira de fondement à un dispositif de mesures concrètes. Des plans annuels seront élaborés, qui fixeront la répartition géographique et la structure par qualifications professionnelles des travailleurs émigrant à l'étranger. Toutes les offres d'emploi émanant de pays étrangers seront centralisées et acheminées par les services officiels de l'emploi qui les limiteront aux personnes remplissant certaines conditions. La loi impose en outre certaines limites aux entreprises désireuses d'envoyer temporairement des travailleurs à l'étranger.

Le Conseil Exécutif Fédéral propose à l'Assemblée Fédérale un ensemble de mesures visant à améliorer la situation des entreprises et à faire progresser les investissements dans l'ensemble de l'économie. Les principales dispositions prévues sont les suivantes :

- (i) Mesures destinées à alléger les charges d'intérêt des entreprises :
 - suppression des intérêts afférents aux prêts et avances consentis à l'aide des « capitaux d'Etat » (fonds détenus par les banques mais ayant pour origine des prélèvements fiscaux) ;
 - abolition de certaines taxes applicables aux services bancaires, entraînant un allègement des taux effectifs d'intérêt ;
 - abolition des intérêts servis par les banques aux dépôts du secteur public ; les économies en résultant devant être affectées à la réduction des intérêts mis à la charge des entreprises.
- (ii) Mesures destinées à accroître la liquidité des entreprises :

- débloqué d'un bon nombre ou de la plupart des dépôts des entreprises bloqués ou soumis à des restrictions (le montant des sommes en cause est important : à la fin de 1972, les fonds des entreprises déposés dans des comptes soumis à restrictions atteignaient 18.6 milliards de dinars, alors que leurs « dépôts de trésorerie » liquides s'élevaient à 13 milliards) ;
 - proposition d'envisager la possibilité d'annuler l'obligation de rembourser l'encours des avances consenties par la Banque Nationale aux entreprises, au titre des capitaux d'exploitation à long terme ;
 - autorisation aux entreprises de virer leurs réserves et une partie de leurs provisions pour amortissement à leur capital minimal d'exploitation à long terme fixé par la législation.
- (iii) Mesures destinées à accroître les investissements économiques :
- proposition de réduire ou supprimer l'obligation (instituée en juillet 1972) de constituer des dépôts en dinars afférents aux crédits obtenus de l'étranger, lorsque ces crédits sont utilisés pour financer des investissements dans les secteurs prioritaires ;
 - assouplissement des conditions du crédit afférent aux ventes de biens d'équipement et suspension provisoire du versement des droits de douane applicables aux importations de biens d'équipement.

Juin

Signature avec la CEE d'un accord commercial non discriminatoire d'une durée de cinq ans.

ANNEXE STATISTIQUE

Tableau A **Produit social par secteur**
Millions de dinars

	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971 ¹
<i>Concepts et définitions standardisés (aux prix courants)</i>								
Agriculture, sylviculture et pêche	14 920	20 030	26 004	25 014	23 310	27 129	29 612	37 346
Industries extractives	2 030	2 820	3 240	3 217	3 425	3 460	4 103	5 503
Industries manufacturières	19 520	25 700	30 805	30 293	33 954	39 086	48 590	63 889
Construction	6 210	7 600	9 826	11 550	13 348	15 180	19 490	25 108
Transports et communications	4 430	5 920	7 001	7 588	8 108	9 463	12 391	16 281
Autres activités	17 490	23 120	27 892	31 766	37 313	46 856	53 155	67 933
Produit intérieur brut aux prix des facteurs	64 600	85 190	104 768	109 428	119 458	141 174	167 341	216 060
<i>Concepts et définitions yougoslaves (aux prix de 1966)</i>								
Agriculture, sylviculture et pêche	24 019	22 169	26 155	26 144	25 342	27 714	26 295	28 250
Industrie	30 273	32 510	34 058	34 321	36 665	41 017	45 106	49 995
Construction	8 484	8 080	8 619	9 273	9 953	10 850	11 847	12 084
Transports et communications	6 330	6 720	7 106	7 702	8 173	8 846	9 641	10 470
Commerce, tourisme, restaurants	15 866	16 469	17 613	18 500	19 610	21 925	24 141	26 745
Artisanat	4 405	4 825	5 010	5 158	5 420	5 763	6 114	6 517
Activités communales (partie productive)	473	466	468	477	488	529	583	611
Produit social, total (secteur socialisé et privé)	89 849	91 239	99 029	11 5760	105 652	110 644	123 726	134 671

1 Estimations préliminaires.

Sources : Renseignements communiqués directement à l'OCDE et *Privredni Bilansi Jugoslavije 1966-1971*, SZS (Institut Fédéral de Statistiques).

Tableau B Produit national et dépenses
Millions de dinars

	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971 ¹
<i>Concepts et définitions standardisés (aux prix courants)</i>								
Dépenses des consommateurs	30 950	43 600	56 512	63 406	69 238	79 944	95 593	121 722
Dépenses courantes de l'État	11 550	14 840	17 607	20 107	23 000	26 054	30 484	35 191
Formation brute de capital fixe	20 378	21 788	26 616	30 283	35 044	41 049	51 723	68 651
Total de la demande intérieure	62 878	80 228	100 735	113 796	127 282	147 047	177 800	221 564
Variations de stocks	7 289	10 760	12 410	5 736	3 913	7 297	13 638	21 983
Exportations de biens et services ²	9 249	18 871	21 155	22 184	23 212	27 383	31 841	42 909
moins : Importations de biens et services ²	10 920	18 320	21 965	23 852	25 191	29 894	40 494	56 291
Erreur résiduelle	1 174	-259	-431	604	755	1 034	-867	5 146
	69 670	91 280	111 904	118 468	129 971	152 867	181 918	235 311
<i>Concepts et définitions yougoslaves (aux prix courants)</i>								
Produit intérieur brut aux prix du marché								
Dépenses des consommateurs	29 005	40 168	50 510	56 897	61 921	71 706	86 305	110 514
Consommation collective	6 330	7 205	8 137	10 008	11 689	13 409	14 689	17 508
Formation brute de capital fixe	20 378	21 788	26 616	30 283	35 044	41 409	51 723	64 651
Total de la demande intérieure	55 713	69 161	85 263	97 188	108 654	126 524	152 717	192 673
Variation de stocks	7 289	10 760	12 410	5 736	3 913	7 297	13 638	21 983
Balance extérieure et erreur résiduelle	-2 001	-406	1 379	786	-594	-1 861	-9 148	-10 180
Produit social	61 001	79 515	99 052	103 710	111 973	131 960	157 207	204 476
<i>Concepts et définitions yougoslaves (aux prix de 1966)</i>								
Dépenses des consommateurs	47 373	49 785	50 510	54 209	56 147	60 547	65 641	71 529
Consommation collective	9 402	9 061	9 236	9 832	10 422	11 193	11 797	12 776
Formation brute de capital fixe	28 887	25 543	26 616	28 344	30 625	32 521	38 250	40 718
Total de la demande intérieure	85 662	84 389	86 362	92 385	97 194	108 261	115 688	125 023
Stocks, balance extérieure et erreur résiduelle	5 856	8 385	12 667	9 191	8 458	12 383	8 038	9 648
Produit social	91 518	92 774	99 029	101 576	105 652	116 644	123 726	134 671

1 Estimations préliminaires.

2 Non compris le revenu des facteurs.

Sources : Renseignements communiqués directement à l'OCDE et *Privredni Bilansi Jugoslavije 1966-1971*, SZS (Institut Fédéral de Statistiques).

Tableau C Investissement fixe brut
Millions de dinars, aux prix courants

	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
TOTAL	20 548	22 050	27 649	30 620	35 698	42 266	53 103	65 894
Secteur privé	720	2 900	4 663	5 795	6 589	7 423	9 657	13 335
Secteur socialisé	18 828	19 150	22 986	24 825	29 109	34 843	43 446	52 559
<i>par types d'activités :</i>								
Productrices	13 252	13 357	18 856	22 273	25 979	31 217	37 565	46 808
Non-productrices	7 296	8 693	8 793	8 347	9 719	11 049	15 538	19 086
<i>par branches d'activité :</i>								
Agriculture et sylviculture	2 115	2 107	2 502	2 530	2 912	3 299	3 818	4 658
Industrie	6 708	6 964	9 339	11 171	12 662	13 599	16 372	21 217
Construction	457	310	639	728	881	1 365	1 642	2 049
Transports	2 426	2 221	3 725	4 123	5 240	7 237	8 393	9 103
Commerce, restaurants et tourisme	1 155	992	1 573	2 537	3 175	4 274	5 791	7 291
Logement et activités communales	5 290	6 610	7 465	7 182	8 276	9 474	12 438	15 332
Autres activités du secteur socialisé	2 397	2 846	2 406	2 349	2 552	3 018	4 649	6 244
<i>par genres d'investissements :</i>								
Machines et équipements d'origine nationale	6 816	6 879	9 854	12 419	13 804	16 765	20 162	24 992
d'importation	4 516	4 678	0 156	7 009	7 862	9 260	11 742	13 840
Construction	2 300	2 201	3 698	5 410	5 942	7 145	8 420	11 152
Divers	11 055	12 143	15 526	10 478	19 582	22 901	30 392	38 219
	2 677	3 028	2 269	1 723	2 312	2 600	2 549	2 683

NOTE Les chiffres comportent les dépenses sur les avoirs déjà existants. Les chiffres pour les années 1964 et 1965 sont ceux des investissements en capitaux fixes. Pour les années ultérieures les chiffres indiquent la valeur des investissements effectivement réalisés indépendamment des dates de leur remboursement.

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau D Le revenu national et le compte des particuliers
Concepts et définitions yougoslaves
 Millions de dinars

	1967	1968	1969	1970	1971
Traitements et salaires nets des salariés et employés des entreprises productrices et production pour leur propre consommation des producteurs individuels	46 876	50 126	59 173	70 798	89 229
Impôts sur le revenu et cotisations de sécurité sociale	15 824	17 404	20 981	24 625	29 688
Intérêts et impôts à la charge des entreprises	15 658	21 073	25 493	29 813	36 284
Accumulation des entreprises productrices et des producteurs individuels	13 045	12 969	14 043	17 599	30 937
Revenu national	94 425	101 573	119 690	142 835	186 138
<i>plus</i> : Amortissements	9 285	10 399	12 270	14 372	18 338
Produit social	103 710	111 972	131 960	157 207	204 476
Traitements et salaires nets des salariés et employés des entreprises productrices et production pour leur propre consommation des producteurs individuels	46 876	50 126	59 173	70 798	89 229
Traitements et salaires nets des salariés et employés des entreprises non-productrices	10 205	11 623	13 497	16 012	20 054
Prestations de Sécurité sociale et autres prestations sociales	9 400	10 461	12 448	14 556	18 146
Autres transferts intérieurs	289	304	894	781	964
Transferts nets en provenance de l'étranger	1 634	2 209	3 388	6 599	11 452
Total des revenus	68 404	74 723	89 400	108 746	139 845
Dépenses de consommation en biens et services du secteur productif	48 310	53 328	62 110	75 783	98 107
Auto-consommation de produits	8 587	8 593	9 596	10 522	12 407
Dépenses de consommation encaissées par le secteur non-productif	4 868	5 793	7 044	8 384	10 127
Épargne	6 639	7 009	10 650	14 057	19 204

Source : *Privredni Bilansi Jugoslavije 1966-1971*, SZS.

Tableau E Agriculture

	Unité ou base	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
<i>Indices de la production agricole</i>	1951-55 = 100									
Total		167	152	176	174	167	183	175	187	184
Production végétale		167	148	186	177	166	190	167	180	179
Production animale		155	159	163	173	171	173	190	194	197
<i>Production de certains produits</i>										
Blé	Millions de t. métriques	3.7	3.5	4.6	4.8	4.4	4.9	3.8	5.6	4.8
Maïs	—	7.0	5.9	8.0	7.2	6.8	7.8	6.9	7.4	7.9
Betterave sucrière	—	2.8	2.6	4.0	3.7	2.9	3.6	2.9	3.0	3.3
Viande	Milliers de t. métriques	657	757	686	751	818	770	811	880	817
Bois en grumes	Millions de m ³	17.2	17.4	17.1	16.4	17.6	17.1	17.5	17.9	(17.4)
Nombre de tracteurs en service ¹	Milliers	45.4	45.4	51.0	51.0	47.0	43.5	68.2 ²	96.7	1 205
Consommation d'engrais	Milliers de t. métriques	1 904	2 010	2 190	2 141	1 918	1 820	1 678	1 747	1 821

1 A la fin de l'année.

2 Chiffres obtenus à partir d'un recensement des exploitations privées et non strictement comparables aux estimations se référant aux années antérieures.

Source : Statisticki Godisnjak Jugoslavije, SZS.

Tableau F Production industrielle

	Unité ou base	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	
<i>Indices de la production industrielle :</i>		1953 = 100									
Total		380	410	427	426	453	504	550	607	654	
Industries extractives		262	271	271	263	275	293	314	338	346	
Industries manufacturières		400	434	454	452	481	537	585	646	697	
Métallurgie de base		427	462	487	487	527	586	645	697	778	
Transformation des métaux		395	434	442	425	463	500	561	614	602	
Produits chimiques		856	1 036	1 181	1 205	1 398	1 706	1 979	2 315	2 616	
Textiles		344	368	397	384	395	417	436	468	516	
Alimentation, boissons, tabac		324	347	367	374	373	399	439	487	521	
<i>Production de certains produits</i>											
Électricité	Milliards de kWh	14.2	15.5	17.2	18.7	20.6	23.4	26.0	29.5	33.2	
Lignite	Millions de t. métriques	28.2	28.8	28.2	25.6	25.9	25.8	27.4	29.8	30.3	
Produits pétroliers	—	2.2	2.9	4.1	4.5	4.5	5.7	7.1	7.8	7.6	
Minerai de cuivre	—	5.9	6.0	5.6	5.9	7.0	8.1	9.4	10.3	11.9	
Minerai de plomb	Milliers de t. métriques	113	105	104	108	112	118	127	124	120	
Minerai de zinc	—	92	92	85	90	95	97	101	99	97	
Acier brut	Millions de t. métriques	1.7	1.8	1.9	1.8	2.0	2.2	2.2	2.4	2.6	
Ciment	—	3.0	3.1	3.2	3.3	3.8	4.0	4.4	4.9	5.8	
Machines à travailler les métaux ou le bois	Milliers de t. métriques	9.0	11.0	10.3	9.8	8.0	9.9	10.9	12.6	15.9	
Machines pour la construction	—	13.3	13.0	16.9	13.1	15.4	23.4	26.8	28.4	28.0	
Machines rotatives	—	9.2	11.0	13.9	13.1	14.5	15.3	21.5	26.0	35.4	
Pâte à papier et cellulose	—	327	378	407	455	468	475	450	489	517	
Cotonnades	Millions de m ²	378	394	416	378	401	415	390	391	374	

Source : Statistički Godišnjak Jugoslavije, SZS.

Tableau G Population active, emploi et productivité

	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
	<i>Milliers</i>								
Population active (estimation en milliers d'année)	8 523	8 571	8 625	8 678	8 730	8 782	8 830	8 890	..
Nombre de personnes occupant un emploi rémunéré	3 608	3 662	3 582	3 561	3 587	3 706	3 850	4 034	4 210
Nombre de chômeurs recensés	228	267	265	291	327	316	290	290	334
Reste de la population active ¹	4 862	4 888	5 089	5 216	5 286	5 307	5 249	4 465	4 431
Émigration de travailleurs (nette)	10	20	26	27	57	124	240
Travailleurs yougoslaves employés en Allemagne ²	53	64	97	94	106	223	374	412	..
Emploi intérieur rémunéré par secteur :									
Secteur socialisé		3 583	3 491	3 466	3 487	3 622	3 765	3 944	4 115
Activités productrices		2 990	2 899	2 877	2 884	2 995	3 113	3 261	3 401
Activités non-productrices		593	592	589	603	627	652	683	714
Secteur privé		79	91	95	100	84	85	90	95
Emploi intérieur rémunéré par branches d'activité :									
dans l'agriculture	318	315	295	276	255	246	242	241	244
dans l'industrie	1 319	1 377	1 358	1 352	1 349	1 399	1 454	1 531	1 614
dans la construction	361	335	313	312	323	333	347	356	364
dans les transports et communications	246	251	246	249	253	260	269	280	289
dans le commerce	337	349	351	366	379	402	433	473	507
	<i>Pourcentage et variation par rapport à l'année précédente</i>								
Production par personne employée dans le secteur productif (agriculture exclue)	6.7	3.4	5.4	1.8	4.8	5.6	4.8		
dont : Industrie	8.8	2.5	5.2	0.7	6.0	7.1	5.4		

1 Y compris les travailleurs yougoslaves temporairement employés à l'étranger.

2 Moyennes des chiffres relevés en fin de trimestre..

Sources : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau H Prix et salaires
Indices 1969 = 100

	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Prix à la production des produits agricoles	48	59	84	98	95	91	100	115	145	180
Prix à la production des produits industriels	70	74	85	95	97	97	100	109	126	140
Matières premières	69	69	72	84	94	96	100	112	132	146
Biens d'équipement	85	87	93	97	99	99	100	105	118	126
Biens de consommation	69	73	85	95	96	96	100	107	121	136
Valeurs unitaires des exportations	82	88	94	97	98	96	100	109	114	114
Valeurs unitaires des importations	86	89	94	95	95	95	100	108	112	113
Coût de la vie :										
Total	45	50	67	82	88	93	100	111	128	149
dont :										
Denrées alimentaires	45	52	73	87	90	93	100	112	131	156
Services	36	40	52	68	79	89	100	108	122	134
Salaires par personne employée dans le secteur socialisé	29	37	51	70	79	87	100	118	143	169

Sources : Statisticki Godisnjak Jugoslavije, SZS; Indeks, SZS.

Tableau I Bilan du système bancaire
Millions de dinars, en fin de période

	1967	1968	1969	1970	1971				1972			
					I	II	III	IV	I	II	III	IV
ACTIF												
Court terme, total	37 967	46 571	56 484	65 704	70 873	65 923	65 528	71 565	79 767	86 734	96 623	95 491
Or et devises	2 016	2 667	4 535	3 332	3 753	4 551	4 210	6 032	9 050	10 432	12 494	15 600
Autres avoirs à l'étranger	4 748	4 043	4 010	3 474	3 778	4 380	4 101	4 568	4 548	5 338	5 587	6 435
Crédits à court terme aux entreprises	26 407	36 750	41 649	50 138	51 040	42 641	42 025	43 811	45 939	49 245	52 790	56 533
Avances à court terme aux administrations et autres organismes publics	164	407	202	749	871	1 474	1 902	2 743	3 523	4 044	4 177	2 717
Crédits à la consommation et autres avances à court terme au public	2 632	4 270	4 901	6 937	6 980	7 338	7 172	6 970	6 589	6 553	6 384	6 309
Autres avoirs à court terme	1 000	1 434	1 187	1 074	4 451	5 539	6 118	7 441	10 118	11 122	15 191	7 897
Long terme, total	91 882	105 361	103 710	128 972	133 459	153 099	158 573	168 972	170 375	176 371	182 285	201 302
Créances en devises	—	2 005	2 439	3 384	4 265	4 721	5 018	6 374	6 413	6 775	6 694	6 707
Crédits aux entreprises	63 653	72 318	64 831	78 990	82 015	98 646	102 015	104 920	107 542	111 056	113 853	121 093
Avances aux administrations et autres organismes publics ¹	10 743	11 267	12 683	15 575	15 601	16 098	16 126	17 396	17 486	17 483	17 712	28 162
Prêts à la construction de logements	12 484	14 413	17 163	21 617	22 429	23 536	24 880	25 869	26 517	27 951	29 401	30 480
Divers	5 002	5 358	6 594	9 406	9 149	10 098	10 534	14 413	12 453	13 106	14 625	14 860
Total de l'actif	129 849	151 932	160 194	194 676	204 332	219 022	224 101	240 537	250 178	263 105	278 908	296 793
PASSIF ET FONDS PROPRES												
Court terme, total	50 983	61 404	70 448	85 548	91 718	99 237	100 308	108 980	114 948	122 926	133 254	140 405
Engagements en devises	7 210	8 186	8 919	11 674	15 230	17 985	18 056	21 610	23 476	22 420	22 202	23 078
Masse monétaire ²	21 895	27 603	30 828	37 029	36 202	38 068	39 843	42 546	45 965	48 340	54 455	60 541
Autres dépôts à court terme	19 985	23 691	28 573	33 750	36 705	37 896	37 738	41 181	40 908	44 374	46 028	48 613
Autres engagements à court terme	1 893	1 924	2 128	3 095	3 581	5 288	4 671	3 643	4 599	7 792	10 569	8 173
Long terme, total	63 798	73 480	70 145	87 816	92 768	98 953	102 839	108 859	113 794	116 794	120 081	129 804
Engagements en devises	—	1 587	3 743	5 949	7 686	9 367	10 279	12 977	15 214	15 879	17 014	20 778
Dépôts et effets à terme ³	12 496	16 161	20 450	26 509	27 229	28 850	29 172	29 559	30 090	29 558	29 956	30 464
Dépôts spéciaux d'investissement	51 302	55 732	45 952	55 358	57 853	60 736	63 388	66 323	68 490	71 357	73 111	78 562
Capital et réserves	15 068	17 048	19 601	21 312	19 846	20 832	20 954	22 698	21 436	23 385	25 573	26 584
Total du passif	129 849	151 932	160 194	194 676	204 332	219 022	224 101	240 537	250 178	263 105	278 908	296 793

1 Y compris, pour un faible montant, des avances au public.

2 Dépôts à vue, monnaie en circulation et postes en cours de règlement.

3 A plus d'un an d'échéance.

Sources : Statisticki Bilten, Sluzbe Društvenog Knjigovodstva..

Tableau J Importations et exportations par groupes de produits
Millions de dollars

SITC sections		1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
IMPORTATIONS :												
0 et 1	Produits alimentaires, boissons et tabacs	131	201	167	189	237	182	128	147	207	296	308
	dont : Céréales et produits à base de céréales	67	124	69	97	109	36	18	26	18	100	73
2	Matières premières	132	159	211	216	212	199	198	264	314	312	336
	dont : Fibres textiles et déchets	69	88	115	117	107	105	97	135	110	118	137
3	Combustibles minéraux	48	47	66	72	82	85	98	104	138	193	176
5	Produits chimiques	78	111	138	118	150	167	188	221	267	297	349
6	Articles semi-manufacturés	163	187	277	279	370	402	427	544	826	917	844
	dont : Métaux communs	90	135	150	154	192	195	184	254	427	469	427
7 et 8	Articles manufacturés	321	341	447	399	514	642	738	846	1 102	1 187	1 170
	dont : Machines	245	266	336	277	349	396	464	516	629	768	785
	Matériel de transport	48	41	62	78	110	175	181	208	326	250	233
4 et 9	Autres produits	15	11	16	14	10	31	19	8	20	51	49
	TOTAL	888	1 057	1 322	1 287	1 575	1 707	1 796	2 134	2 874	3 252	3 233
EXPORTATIONS :												
0 et 1	Produits alimentaires, boissons et tabacs	191	243	265	280	296	336	261	289	314	319	392
	dont : Animaux vivants et viande	104	124	147	169	164	175	142	159	159	176	247
	Céréales et produits à base de céréales	3	6	2	6	29	54	26	20	21	11	8
2	Matières premières	96	108	115	110	108	106	127	142	157	149	184
	dont : Bois	49	55	56	53	54	50	54	63	64	66	84
5	Produits chimiques	21	26	38	59	70	74	77	91	97	129	143
6	Articles semi-manufacturés	156	169	205	248	282	281	324	431	492	494	603
	dont : Métaux communs	84	78	89	108	128	122	155	208	256	246	308
7 et 8	Articles manufacturés	208	227	257	382	443	429	460	503	595	698	886
	dont : Machines	71	81	87	123	149	149	148	165	192	242	301
	Navires	71	55	41	79	89	59	82	101	142	136	162
3, 4 et 9	Autres produits	19	17	14	12	21	27	15	18	24	26	29
	TOTAL	691	790	891	1 092	1 220	1 252	1 264	1 474	1 679	1 814	2 237

Sources : Statistiques du commerce extérieur de l'OCDE, série B; Indeks, SZS.

Tableau K Exportations et importations par zones
Millions de dollars, taux mensuels

	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
<i>Exportations fob</i>								
Pays de l'OCDE	38.84	49.44	53.80	54.67	68.37	78.31	79.96	91.30
CEE	26.29	32.53	35.17	34.87	46.89	54.60	53.77	
Italie	12.03	14.46	18.78	14.71	18.86	21.20	18.80	25.67
Allemagne	7.98	9.52	8.06	10.13	13.52	16.45	17.50	21.98
États-Unis	5.19	6.24	6.64	7.45	7.79	7.47	9.04	12.52
Autres pays de l'OCDE	7.36	10.67	11.99	12.35	13.69	16.24	17.15	
Pays du bloc Sino-Soviétique	38.24	37.31	37.86	36.20	37.88	45.43	55.53	67.24
dont : URSS	15.63	16.14	18.23	17.25	17.20	20.13	22.21	27.45
Autres pays développés	—	—	—	—	0.15	0.17	0.02	0.50
Pays en voie de développement	13.86	15.15	12.75	14.08	16.51	16.05	14.94	13.89
en Europe	0.05	0.05	0.09	0.08	0.10	0.10	—	—
en Afrique	4.34	4.77	3.79	4.37	4.79	5.00	5.67	4.55
en Amérique	1.41	1.33	1.46	1.63	4.23	1.85	3.48	4.37
en Extrême-Orient au Moyen-Orient	5.96	6.38	4.32	5.41	5.28	5.41	3.43	1.22
	2.10	2.61	3.08	2.60	3.10	3.69	2.36	3.75
Total	90.95	101.91	104.41	104.95	122.91	139.96	150.55	172.93
<i>Importations caf</i>								
Pays de l'OCDE	61.49	73.68	89.50	95.48	114.71	164.66	178.04	173.22
CEE	33.40	41.66	62.80	66.31	80.29	111.18	119.62	
Italie	11.43	14.03	18.99	22.39	26.43	31.50	33.03	33.33
Allemagne	9.70	12.94	23.82	26.65	32.39	47.26	51.40	50.35
États-Unis	15.85	16.65	10.34	7.51	7.71	13.33	16.38	16.54
Autres pays de l'OCDE	12.24	15.37	16.36	21.66	26.71	40.15	42.04	
Pays du bloc Sino-Soviétique	30.78	41.54	38.23	40.75	42.57	49.00	64.81	66.71
dont : URSS	8.99	12.27	13.65	15.68	14.02	16.10	23.44	23.58
Autres pays développés	0.14	0.15	0.18	0.18	0.21	0.41	0.34	
Pays en voie de développement	14.95	15.94	14.38	13.26	20.43	25.82	28.09	26.67
en Europe	—	—	—	—	—	—	—	—
en Afrique	5.33	4.32	3.99	3.91	6.04	6.48	7.13	8.34
en Amérique	3.73	4.84	4.53	3.71	4.24	6.79	6.49	7.71
en Extrême-Orient au Moyen-Orient	4.00	3.60	3.30	3.15	5.44	6.76	6.90	5.43
	1.88	3.17	2.57	2.49	4.71	5.79	7.56	5.19
Total	107.38	131.30	142.30	149.68	177.90	239.90	271.27	269.39

Source : Statistiques du commerce extérieur de l'OCDE, série A.

Tableau L Balance des paiements
Millions de dollars

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 ¹
Balance commerciale	-346	-199	-278	-433	-195	-351	-454	-532	-660	-1 194	-1 439	-990
Exportations fob	583	701	802	895	1 094	1 225	1 253	1 265	1 475	1 680	1 814	2 237
Importations caf	929	900	1 080	1 328	1 289	1 576	1 707	1 797	2 135	2 874	3 253	3 227
Services et transferts privés	95	126	194	210	235	301	367	415	550	853	1 110	1 284 ³
Transports	56	68	81	97	118	140	145	144	163	201	221	230
Tourisme	8	22	44	55	63	82	96	136	168	146	140	219
Revenus d'investissements	-17	-21	-34	-48	-60	-70	-74	-77	-88	-110	-130	-147
Envois de fonds des émigrants et des travailleurs	48	57	102	106	59	98	118	149	249	500	711	
Autres services et transferts privés					55	51	83	63	58	116	168	118
Transferts publics	34	25	5	20	30	11	12	11	2	1	5	
Balance des opérations courantes	-217	-48	-80	-203	70	-39	-75	-106	-108	-340	-324	294
Capitaux non monétaires (y compris les erreurs et omissions)	181	48	56	68	-74	93	141	63	186	241	280	453
Sommes reçues au titre de prêts à long terme ²	106	88	88	84	121	120	192	390	517	636	857	946
Remboursements de prêts à long terme ²	-17	-21	-27	0	-38	-36	-32	-219	-239	-335	-504	-628
Autres (y compris les erreurs et omissions) ²	92	-19	-5	-16	-157	9	-19	-108	-92	-60	-73	135
Allocations de DTS										25	22	22
Mouvements monétaires	36	—	24	135	4	-54	-66	43	-78	74	22	-769
Soldes bilatéraux	-56	31	13	40	-80	-29	-94	48	58	71	—	-108
DTS										-6	-4	-7
Position nette au FMI	67	-8	22	-30	35	-10	33	18	-38	-60	71	17
Or monétaire	-2	2	-10	-3	-2	-2	-1	-28	-1	—	—	—
Devises convertibles								-24	-157	109	-75	-551
Opérations de crédit de la Banque Nationale	27	-25	-1	128	51	-13	-4	-21	27	-16	30	-120
Opérations de crédit des banques commerciales								86	33	-24	—	—

NOTE Les données relatives aux importations et aux exportations sont extraites des chiffres du commerce extérieur sans ajustement. Les importations de matériel militaire n'y sont pas comprises.

1 Estimations préliminaires.

2 Les chiffres pour 1968 et les années suivantes ne sont pas exactement comparables à ceux des années précédentes.

3 Les données disponibles pour 1972 ne mentionnent pas séparément les transferts publics ; pour 1972, donc, ceux-ci sont compris dans « Services et transferts privés ».

Sources : *Annuaire de la balance des paiements*, FMI et renseignements communiqués directement à l'OCDE.

STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

			Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Pays-Bas	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Yougoslavie				
POPULATION	Accroissement moyen annuel net	Mi-1971	12 728	7 456	9 673 ³	21 595	4 968	4 628 ¹	51 250	61 284	8 769 ⁴	206	2 971	53 899	104 650	342	13 194	3 905	8 870	34 003	8 105	6 324	36 160	55 668	207 049	20 550				
		1961 à 1971	1.93	0.53	0.52	1.69	0.75	0.35	1.05	0.87	0.43	1.42	0.53	0.65	1.07	0.76	1.26	0.77	-0.07	1.06	0.75	1.41	2.51	0.50	1.21	1.00				
EMPLOI	Emploi civil total	1971	5 425	3 176	3 788	8 079	2 338	2 139	20 518	26 673	3 275	79 ¹³	1 063	18 700	51 140	148	4 604	1 497 ¹³	3 033	12 442	3 860	3 063	(13 639) ¹³	24 329	79 120	7 651 ⁵				
		Agriculture	8.0	17.3	4.4	7.5	10.9	21.2	13.4	8.4	37.3	18.8 ¹³	26.5	19.5	15.9	10.2	6.9	13.9 ¹³	31.1	28.6	7.8	7.2	(71.5) ¹³	2.7	4.3	30.4				
		Industrie ⁷	38.8	41.9	44.2	31.0	37.2	35.2	38.6	50.1	24.6	36.8 ¹³	30.9	44.1	36.0	47.3	38.0	37.3 ¹³	36.3	37.5	37.6	47.5	(11.8) ¹³	45.7	(31.0)	49.6				
		Autres activités	53.2	40.8	51.4	61.5	51.9	43.6	48.0	41.5	38.1	44.4 ¹³	42.6	36.4	48.1	42.5	55.1	48.8 ¹³	32.6	33.9	33.9	54.6	45.3	(16.7) ¹³	51.6	(64.7)	49.6			
PRODUCTION	PNB par habitant	1971	3 080	2 210	3 010	4 240	3 500	2 430	3 180	3 550	1 220	2 350 ¹³	1 550	1 880	2 150	3 050	2 820	3 310	770	1 070	4 400	3 880	360	2 460	5 160	561 ³				
		1971	7.2 ^{3 4 13}	6.0 ¹¹	3.9	4.4	7.5	13.7	6.0 ^{11 13}	2.8 ¹¹	19.5	..	16.4	11.5	5.9 ¹¹	4.1 ¹³	6.2 ¹³	5.3	16.2	13.5	4.4 ¹¹	6.4 ¹⁰	30.2 ¹³	2.9 ¹⁴	2.9 ¹¹	19.3 ¹³				
		Agriculture	38.1 ^{3 4 13}	49.0 ¹¹	43.8	37.0	38.7	42.3	48.4 ^{11 13}	53.5 ¹¹	30.5	..	35.6	40.5	44.3 ¹¹	56.9 ¹³	42.0 ¹³	37.8	44.3	34.4	39.3 ¹¹	49.6 ¹⁰	25.7 ¹³	43.5 ¹⁴	33.1 ¹¹	41.1 ¹³				
		Autres secteurs	54.7 ^{3 4 13}	45.0 ¹¹	52.3	58.6	53.8	44.0	45.6 ^{11 13}	43.7 ¹¹	50.0	..	48.0	48.0	49.8 ¹¹	39.1 ¹³	51.8 ¹³	56.9	39.5	52.1	56.2 ¹¹	44.0 ¹⁰	44.1 ¹³	53.6 ¹⁴	63.9 ¹¹	39.6 ¹³				
Croissance annuelle du PNB en volume ²³	1970	1965 à 1970	4.3 ^{4 15}	7.1	6.1	3.2 ⁴	3.1	7.9	6.0	5.4	8.0	6.7	1.5	5.1	10.3	3.5	5.6	3.7	7.5	5.9	4.6 ⁴	4.4	5.5	2.0 ⁴	-0.6	..				
			5.8 ^{4 15}	5.1	4.6	4.6 ⁴	4.4	5.0	5.8	4.6	7.0	7.0	1.8	4.0	6.0	12.1	3.6	5.2	4.6	6.0	6.5	3.9 ⁴	3.8	7.0	2.4 ⁴	3.2	..			
INDICATEURS DU NIVEAU DE VIE	Consommation privée par habitant	1971	1 780	1 240	1 810	2 450	2 080	1 280	1 870	1 910	730 ¹³	1 860	1 040	1 200	1 120	1 790	1 600	1 770	580	720	2 390	2 230	230 ¹³	1 510	3 230	275 ¹³				
		Dépenses d'enseignement	4.00 ⁹	4.80	4.97 ¹³	8.90	6.00	6.50	4.50	3.60	2.00	4.60 ¹³	4.70 ¹³	4.30	4.00	5.00	6.50 ¹³	6.30	1.44 ⁹	2.20	7.91 ¹³	4.10	3.40 ¹³	4.97	6.30	4.59 ⁹				
		Logements achevés, pour 1 000 habitants	11.2	6.1	4.7 ²³	8.2	10.2	10.6	9.1	8.1	12.9	6.5	4.4	6.6	6.6	5.3	9.1	9.4	4.7	9.3	13.7	10.5	4.8	6.5	7.0	6.2				
		Voitures de tourisme, pour 1 000 habitants	306	162	211	312	209	137	245	237	22	200	122	187	85	267	194	193	47	71	279	221	4	213	432	35				
		Postes de télévision, pour 1 000 habitants	227	192	216	294 ³	266	221	201 ²	272	10 ³	181	172	181	215	208	223 ³	220	38	174	312	203	1.3 ²	293	412	88				
		Postes de téléphone, pour 1 000 habitants	312	193	211	452	339	249	172	225	120	347	104	171	251	328	226	294	78	135	537	482	16	267	478	36				
		Médecins, pour 1 000 habitants	1.18 ¹³	1.85	1.54	1.39	1.46 ¹³	1.04	1.23	1.54	1.49	1.34 ¹³	1.09	1.79	1.13	1.06	1.25	1.39	0.84	1.33	1.24	1.61	0.44	1.18 ⁹	1.65	1.10				
		INVESTISSEMENT FIXE BRUT ²³ Total	Moyenne 1966-70	En % du PNB	17.4 ^{4 13}	27.8	21.2	23.5 ²⁴	23.2	24.6	25.8	25.4	27.2	29.0	21.6	19.8	36.6	24.1	27.4	28.9	18.6	24.8	24.0	27.2	25.6	18.6	16.6 ²³	..		
					Équipement et outillage	8.9	12.0	9.1	9.5	11.8	8.8	11.4	11.4	11.0	8.0	10.5	7.9	30.1 ²⁷	7.0	12.9	14.7	7.6	13.0	8.2	9.5	..	9.2	7.1 ²³	..	
					Construction de logements	4.8	15.8 ²³	5.1	3.6	4.4	5.6	6.6	6.7	6.7	6.0	3.9	6.2	6.5	4.9	5.3	4.8	3.4	4.2	6.1	6.9	5.3	3.5	3.3	..	
Autres constructions	3.7				.. ²³	7.0	10.4	7.0	10.2	7.9	8.5 ²⁹	9.9	15.0	7.3	5.6	.. ²⁷	12.2	9.2	9.4	7.6	7.7	9.7	10.8	..	5.9	6.1	..			
ÉPARGNE BRUTE	Moyenne 1966-70	En % du PNB	26.3	28.3	23.5	24.7	18.9	28.5	26.5	26.9	21.0 ⁴⁹	..	19.8 ⁴⁹	23.4	38.7	28.1 ²⁵	26.8	28.5	..	22.7	23.1	28.4 ⁴⁹	18.6 ⁴⁹	18.5	17.9	..				
					
SECTEUR PUBLIC ³⁰	Recettes courantes totales	1971	En % du PNB	28.9	35.9 ¹³	35.2	36.3	37.5 ³	38.0	37.2 ¹³	38.4	27.2 ³	33.6	33.5	21.7	34.8 ¹³	44.1 ¹³	47.8	..	22.6	49.1 ³¹	26.5 ³	19.5 ³	39.7 ¹³	30.3	32.6 ¹³				
					
SALAIRES/PRIX	Gains horaires ³²	Accroissement annuel 1965 à 70	%	5.3 ³⁴	8.2 ²³	8.2	7.3 ³⁴	10.9 ³⁵	8.4	9.2 ³⁵	7.4 ³⁴	9.5 ³⁴	13.5 ³⁷	10.8 ³⁴	8.2 ³³	14.7 ³³	..	8.9 ⁴⁰	8.8 ⁴¹	9.7 ³³	12.8 ⁴²	8.9 ⁴³	5.2 ³⁶	..	6.7 ⁴⁸	5.3 ³⁴				
				Prix à la consommation	3.1	3.2	3.5	3.9	6.4	4.7	4.3	2.7	2.5	12.9	5.3	2.9	5.5	3.0	4.9	4.9	6.4	5.1	4.4	3.5	8.1	4.6	4.2	10.6		
				Indice des prix dérivé du PNB	3.6	3.3	3.4	4.1	6.3	5.6	4.8	3.4	2.6	12.4	5.8	3.4	4.7	4.9	4.8	5.0	4.8	5.1	4.3	4.0	5.5	4.6	4.0	..		
COMMERCE EXTÉRIEUR	Importations ⁴⁵	1970	Millions de dollars ³	5 678 ¹⁵	4 350	11 680	15 800 ¹³	5 000	3 130	24 580	40 270	1 930 ²	1 730	18 170	20 927	810	16 700	5 000	1 910	5 500	6 080 ¹³	6 280 ³	1 120	28 250	59 310	1 991 ⁹				
				En % du PNB	15.8	30.3	45.1	25.3	32.1	30.6	16.6	21.5	23.0	48.3	44.5	19.6	10.5	81.1	53.4	43.9	30.6	17.1	23.8	33.4	8.9	23.3	6.0	21.0 ⁹		
				Millions de dollars ³	5 631 ¹³	4 390	12 470	15 490 ¹³	4 540	2 900	25 140	43 270	1 090 ³	240	1 530	1 790	18 790	23 073	880	16 310	4 830	1 540	4 940	5 920 ¹³	7 120 ³	940	30 520	62 900	1 875 ⁹	
BALANCE DES PAIEMENTS	Balance des opérations courantes. Moyenne 1966-70	En % du PNB	Réserves officielles ⁴⁷ , fin 1971 : en pourcentage des importations de marchandises en 1971	Variation	Mai 1972 - Mai 1973	Millions de dollars	-3.3 ¹⁵	-0.5	1.7 ³¹	-0.3	-2.6	-1.2	-0.4	1.0	-3.6	-5.7	-2.9	2.5	0.8	..	-0.6	-0.5	2.5	-1.2	-0.6	1.6	-1.5	0.2	0.1	..
							70.7	56.4	27.4 ³¹	36.9	15.9	25.6	38.8	53.5	25.0	33.4	54.2	42.5	77.3	..	25.0	28.2	109.8	65.8	15.7	81.7	70.9	27.5	28.9	6.1
							1 704	-468	1 525 ³¹	87	364	-162	3 132	11 507	406	..	17	1	-306	-165	..	1 585	343	639 ⁴⁸	1 703 ³⁴	926	987	856	-1 171	1 004
APPORT NET DE RESSOURCES AUX PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT ⁵⁰	1971	En % du PNB	1.00	0.56	1.03	0.82	0.80	.. ⁵¹	1.02	0.88	.. ⁵¹	.. ⁵¹	.. ⁵¹	0.85	0.96	.. ⁵¹	1.63	0.51	1.56	.. ⁵²	0.69	[0.93]	.. ⁵³	1.14	0.67	.. ⁵⁴				
				
RÉSULTATS RELATIFS OBTENUS A L'EXPORTATION ⁵⁵	Croissance des marchés ⁵⁴	1970 à 1971	%	8.3	10.7	12.2	16.5	10.9	10.1	10.6	11.1	..	14.6	12.4	13.8	..	11.9	10.8	7.2	11.9	10.6	10.9	11.6	11.5	11.5	..				
				1960-61 à 1970-71 (moyenne)	..	11.5	11.5	13.5	10.3	10.6	9.6	10.8	11.5	..	8.5	10.9	10.1	..	11.1	10.2	10.6	10.6	10.5	11.1	10.8	9.8	..			
				1970 à 1971	1.2	-0.8	-1.1 ⁵¹	-5.7	-1.0	-7.9	3.8	2.8	-8.0	..	11.9	2.3	10.5	..	7.2	-6.3	2.0	11.2	-0.9	1.3	3.3	3.0	-8.7	..		
Augmentation ou diminution de la part occupée sur les marchés extérieurs ⁵⁵	1960-61 à 1970-71 (moyenne)	%	..	-1.5	0.5 ⁵¹	-2.0	-1.6	-2.0	1.0	1.0	0.3	..	1.2	2.8	..	0.8	0.5	1.1	..	3.4	-0.									

ÉTUDES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Des études spéciales, établies sous les auspices du Département des affaires économiques et statistiques, sont publiées sous forme de suppléments aux Perspectives économiques de l'OCDE. Ces études peuvent aussi être commandées séparément. Les titres suivants ont déjà été publiés :

Numéro	Titre	Auteur
EES 1	Les opérations invisibles durant les années 60.	Eduardo Merigo et Stephen Potter ; juillet 1970.
EES 2	Évolution des dépenses publiques	Mary Garin-Painter ; juillet 1970.
EES 3	Analyse de la concurrence sur les marchés extérieurs et intérieurs	Raoul Gross et Michael Keating ; décembre 1970
EES 4	Le modèle des échanges de l'OCDE : Version 1970	Frans Meyer-zu-Schlochtern et Akira Yajima ; décembre 1970
EES 5	Méthodes de mesure des effets de la politique budgétaire	Joergen Lotz ; juillet 1971
EES 6	La balance des paiements suisse dans les années 1960	Andrea Boltho ; juillet 1971
EES 7	Mouvements de capitaux dans l'ensemble de la zone OCDE. Une analyse économétrique	William H. Branson et Raymond D. Hill, Jr. ; décembre 1971
EES 8	Les effets de la politique monétaire sur l'économie des États-Unis - Étude de données économétriques	Gordon Fisher et David Sheppard ; décembre 1972

On peut se procurer des exemplaires de ces études auprès de la plupart des dépositaires des publications de l'OCDE (liste au verso) ou en écrivant au Bureau des publications de l'OCDE, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16. Prix de l'exemplaire :

F10 F59 DM7 \$2,25 £0,77

BULLETIN DE COMMANDE

Veuillez m'adresser les ÉTUDES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES suivantes :

EES 1 _____	EES 3 _____	EES 5 _____
EES 2 _____	EES 4 _____	EES 6 _____
(en une seule brochure)*	(en une seule brochure)*	(en une seule brochure)*
EES 7 _____	EES 8 _____	

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ État et/ou pays _____

Paiement _____

* Les brochures contenant deux études sont vendues au même prix que les autres.

**OECD SALES AGENTS
DEPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DE L'OCDE**

ARGENTINE

Libreria de las Naciones
Alsina 500, BUENOS AIRES.

AUSTRALIA - AUSTRALIE

B.C.N. Agencies Pty. Ltd.,
178 Collins Street, MELBOURNE 3000.

AUSTRIA - AUTRICHE

Gerold and Co., Graben 31, WIEN 1.
Sub-Agent: GRAZ: Buchhandlung Jos. A. Kienreich, Sackstrasse 6.

BELGIUM - BELGIQUE

Librairie des Sciences
Coudenberg 76-78
B 1000 BRUXELLES 1.

BRAZIL - BRESIL

Mestre Jou S.A., Rua Guaipá 518,
Caixa Postal 24090, 05000 SAO PAULO 10.
Rua Senador Dantas 19 s/205-6, RIO DE JANEIRO GB.

CANADA

Information Canada
OTTAWA.

DENMARK - DANEMARK

Munksgaards Boghandel
Nørregade 6
1165 KØBENHAVN K.

FINLAND - FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa
Keskuskatu 1
00100 HELSINKI 10.

FORMOSA - FORMOSE

Books and Scientific Supplies Services, Ltd.
P.O.B. 83, TAIPEI,
TAIWAN.

FRANCE

Bureau des Publications de l'OCDE
2 rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
Principaux sous dépositaires:
PARIS: Presses Universitaires de France,
49 bd Saint-Michel, 75005 Paris.
Sciences Politiques (Lib.)
30 rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.
13100 AIX-EN-PROVENCE: Librairie de l'Université.

38000 GRENOBLE: Arthaud.
67000 STRASBOURG: Berger-Levrault.
31000 TOULOUSE: Privat.

GERMANY - ALLEMAGNE

Deutscher Bundes-Verlag G.m.b.H.
Postfach 9380, 53 BONN.

Sub-Agent: HAMBURG: Reuter-Klöbckner;
und in den massgebenden Buchhandlungen
Deutschlands.

GREECE - GRECE

Librairie Kauffmann, 28 rue du Stade,
ATHENES 132.
Librairie Internationale Jean Mihalopoulos et Fils
75 rue Hermou, B.P. 73, THESSALÓNIKI.

ICELAND - ISLANDE

Snaebjörn Jónsson and Co., h.f.,
Hafnarstræti 4 and 9
P.O.B. 1131
REYKJAVIK

INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co.:
NEW DELHI, Scindia House.
CALCUTTA, 17 Park Street.

IRELAND - IRLANDE

Eason and Son, 40 Lower O'Connell Street,
P.O.B. 42, DUBLIN 1.

ISRAEL

Emanuel Brown:
35 Allenby Road, TEL AVIV
also at
9 Shlomzion Hamalka Street, JERUSALEM.
48 Nahlat Benjamin Street, TEL AVIV.

ITALY - ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni:
Via Lamarmora 45, 50121 FIRENZE.
Via Bartolini 29, 20155 MILANO.
Sous-dépositaires:
Editrice e Libreria Herder,
Piazza Montecitorio 120, 00186 ROMA.
Libreria Hoepli, Via Hoepli 5, 20121 MILANO.
Libreria Lattes, Via Garibaldi 3, 10122 TORINO.
La diffusione delle edizioni OCDE è inoltre assicurata dalle migliori librerie nelle città più importanti.

JAPAN - JAPON

OECD Publications Centre,
Akasaka Park Building,
2-3-4 Akasaka,
Minato-ku
TOKYO 107 (Tel. (03)586 20 16)
Maruzen Company Ltd.,
6 Tori-Nichome Nihonbashi, TOKYO 103,
P.O.B. 5050, Tokyo International 100-31.

LEBANON - LIBAN
Documenta Scientifica/Redico
Edison Building, Bliss Street,
P.O.Box 5641
BEIRUT

THE NETHERLANDS - PAYS-BAS

W.P. Van Stockum
Buitenhof 36, DEN HAAG.

NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZELANDE

The Publications Officer
Government Printing Office
Mulgrave Street (Private Bag)
WELLINGTON
and Government Bookshops at
AUCKLAND (P.O.B. 5344)
CHRISTCHURCH (P.O.B. 1721)
HAMILTON (P.O.B. 857)
DUNEDIN (P.O.B. 1104).

NORWAY - NORVEGE

Johan Grundt Tanums Bokhandel,
Karl Johansgate 41/43, OSLO 1.

PAKISTAN

Mirza Book Agency, 65 Shahrah Quaid-E-Azam,
LAHORE 3.

PORTUGAL

Livraria Portugal,
Rua do Carmo 70-74
LISBOA 2

SPAIN - ESPAGNE

Librería Mundi Prensa
Castelló, 37
MADRID-1

SWEDEN - SUEDE

Fritzes Kungl. Hovbokhandel,
Fredsgatan 2,
11152 STOCKHOLM 16.

SWITZERLAND - SUISSE

Librairie Payot, 6 rue Grenus, 1211 GENEVE 11
et à LAUSANNE, NEUCHÂTEL, VEVEY,
MONTREUX, BERNE, BALE, ZURICH.

TURKEY - TURQUIE

Librairie Hachette,
469 Istiklal Caddesi,
Beyoglu
ISTANBUL et
14 E Ziya Gökalp Caddesi
ANKARA

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office, P.O.B. 569, LONDON
SE1 9 NH
or

49 High Holborn
LONDON WC1V 6HB (personal callers)
Branches at: EDINBURGH, BIRMINGHAM,
BRISTOL, MANCHESTER, CARDIFF,
BELFAST.

UNITED STATES OF AMERICA

OECD Publications Center, Suite 1207,
1750 Pennsylvania Ave. N.W.,
WASHINGTON, D.C. 20006. Tel.: (202)295-8755.

VENEZUELA

Librería del Este, Avda. F. Miranda 52,
Edificio Galipan, Aptdo. 60 337, CARACAS 106.

YUGOSLAVIA - YOUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27, P.O.B. 36,
BEOGRAD.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire
peuvent être adressées à :

OCDE, Bureau des Publications, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris CEDEX 16
Orders and inquiries from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to
OECD, Publications Office, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris CEDEX 16

PUBLICATIONS STATISTIQUES

du département des affaires économiques et statistiques

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Cette publication mensuelle, qui tire parti des techniques les plus modernes de présentation statistique sous la forme de tableaux et de graphiques, est destinée à fournir une vue instantanée de l'évolution économique la plus récente des pays de l'O.C.D.E., ainsi qu'un ensemble de statistiques internationales illustrant la situation économique de la zone O.C.D.E. au cours des dernières années.

Les indicateurs retenus couvrent la comptabilité nationale, la production industrielle, les livraisons, stocks et commandes, la construction, les ventes au détail, la main-d'œuvre, les salaires, les prix, les finances intérieures et extérieures, les taux d'intérêt, les échanges et paiements. Des suppléments trimestriels contiennent des précisions sur les prix de détail et la production industrielle.

BULLETINS STATISTIQUES DU COMMERCE EXTÉRIEUR : SÉRIES A, B et C

La **Série A - Commerce total par pays** (trimestrielle) donne une vue d'ensemble du commerce total des pays de l'O.C.D.E. (sans ventilation par produits) décomposé par pays et zones d'origine et de destination.

Les tableaux comportent une nomenclature géographique normalisée, et couvrent les quatre dernières années, les douze derniers trimestres et les seize derniers mois disponibles. Ils sont mis à jour par un supplément mensuel dans l'intervalle de deux parutions trimestrielles.

La **Série B - Échanges par produits, Tableaux analytiques** (trimestrielle) est destinée à l'analyse générale de la structure des échanges des pays de l'O.C.D.E., individuellement et par groupes, selon les principales catégories de produits et les zones et pays partenaires les plus importants.

Les catégories de produits, aussi bien que les pays et zones partenaires, suivent des nomenclatures normalisées, mais seuls les éléments significatifs apparaissent. La série paraît en six fascicules, dont chacun comprend les données relatives à plusieurs pays, dans l'ordre de leur réception.

La **Série C - Échanges par produits, Résumé par marchés** (semestrielle) fournit des informations détaillées sur les échanges des pays de l'O.C.D.E. par principaux produits et pays partenaires. La série paraît en trois volumes, couvrant respectivement les échanges par principales catégories de produits (valeurs seules) et les échanges par groupes, sous-groupes et positions de la C.T.C.I. (quantités et valeurs, un volume consacré aux exportations et un aux importations).

Les chiffres sont regroupés sous forme de tableaux synoptiques rassemblant les pays qui constituent le marché d'un produit déterminé, en tant que débouchés ou fournisseurs, aussi bien au sein de la zone O.C.D.E. que dans les transactions entre celle-ci et le reste du monde.

ANNUAIRES STATISTIQUES

Les **Statistiques rétrospectives** (paraissant tous les deux ans) rassemblent en deux volumes des chiffres trimestriels et mensuels couvrant la dernière décennie, pour toutes les séries contenues respectivement dans les *Principaux Indicateurs Économiques* et leur supplément *Production industrielle*. Les deux volumes contiennent en outre des chiffres annuels pour une période plus longue, ainsi qu'un choix de taux de variation. Dans l'intervalle de deux parutions, ils sont tenus à jour par des suppléments encartés dans les *Principaux Indicateurs Économiques*. **Comptes Nationaux des pays de l'O.C.D.E.** (annuel) contient, pour chaque pays de l'O.C.D.E. et pour les groupes importants de pays Membres, les principaux agrégats de la comptabilité nationale, présentés sous une forme normalisée pour la dernière décennie (parfois une période plus longue).

En outre, des tableaux supplémentaires présentent diverses mesures analytiques, telles que des triangles de croissance, des indices de prix et de volume, et le rapport de certaines composantes aux agrégats correspondants.

Statistiques de la population active (annuel) donne, à partir de données normalisées, une vue d'ensemble de l'évolution de la main-d'œuvre et de l'emploi dans les pays de l'O.C.D.E. au cours de la dernière décennie.

Les chiffres publiés concernent, en particulier, la population totale, les composantes de l'évolution démographique, la répartition par âge, la population active totale et civile, le chômage, ainsi que l'emploi (total et ventilé par branche d'activité et situation professionnelle, ainsi que par branche d'industrie dans le cas des salariés).

OCDE

Département des Affaires Économiques et Statistiques

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ANNUELLES

*Études détaillées du développement économique
dans chaque pays de l'OCDE*

Par pays F 4,50 FS 3,50 \$ 1 £ 0,35 DM 3,20

Abonnement pour la série F 76 FS 58 \$ 16,50 £ 5,80 DM 51

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

En juillet et décembre les PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE donnent un aperçu général de l'évolution économique la plus récente dans l'ensemble de la zone OCDE et, au moyen d'une série de prévisions quantitatives intégrées, évaluent les perspectives. En supplément, cette publication contient fréquemment des études spéciales destinées à faciliter l'interprétation des tendances économiques.